

Décisions et Avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire **du 22 septembre 2021**

- **Nouvelles maquettes de la Licence Sciences pour la santé parcours Sciences du soin :**

La Commission émet un avis favorable aux nouvelles maquettes de la Licence Sciences pour la santé parcours Sciences du soin de l'UFR Santé (rentrée 2021).

- **Demandes de modifications des calendriers universitaires 2021-2022 :**

La Commission donne un avis favorable aux demandes de modifications du calendrier universitaire de l'UFR Santé pour la formation suivante :

- Master Santé parcours Management des activités de santé

La Commission donne un avis favorable aux demandes de modifications du calendrier universitaire de l'UFR SEGGAT pour les formations suivantes :

- L1 et L2 Economie

La Commission donne un avis favorable aux demandes de modifications du calendrier universitaire de l'UFR des Sciences pour les formations suivantes :

- M1 Biologie santé
- M1 Innovation, entreprise et société parcours Valorisation des innovations biotechnologiques
- M2 toutes mentions, possibilités pour les redoublants ayant validé une partie de leurs UA académiques de débiter leur stage à compter du 01/09/2021 sous réserve de l'obtention de l'accord du responsable de formation.

La Commission donne un avis favorable aux demandes de modifications du calendrier universitaire de l'IAE pour lesquels des précisions avaient été demandées sur les dates limites de soutenances.

- **Nouvelles modalités de contrôle des connaissances des BUT de l'IUT GON :**

La Commission approuve les nouvelles modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC, semestre 1) applicables à la rentrée 2021 pour les formations de l'IUT GON suivantes :

- BUT 1 Hygiène Sécurité Environnement

- BUT 1 Information-Communication (parcours Communication des organisations et Publicité)
- BUT 1 Informatique
- BUT 1 Mesures Physiques
- BUT 1 Génie Industriel et Maintenance (FI et FA)
- BUT 1 Génie Thermique et énergie
- BUT 1 Gestion des Entreprises et des Administrations (Site de Cherbourg et de Caen)
- BUT 1 Métiers du multimédia et de l'Internet
- BUT 1 Techniques de commercialisation (Site de Cherbourg et de Caen)
- BUT 1 Génie Electrique et Informatique Industrielle (FI, FA)
- BUT 1 Qualité, Logistique Industrielle et Organisation
- BUT 1 Réseaux et Télécommunications (FI, FA)
- BUT 1 Statistique et Informatique Décisionnelle
- BUT 1 Carrières Sociales
- BUT 1 Génie Biologique (parcours Sciences de l'aliment et biotechnologie, Sciences de l'environnement et écotechnologies et Biologie médicale et biotechnologie)
- BUT 1 Génie Chimique - Génie des procédés
- BUT 1 Gestion logistique et Transport
- BUT 1 Génie Mécanique et productique

La Commission approuve les MCCC des BUT listés ci-dessus sous réserve qu'il y ait au minimum deux épreuves d'organisées lorsque celles-ci ont un coefficient supérieur à 20% du total de l'UE et sous réserve de précisions pour certaines épreuves.

Concernant les BUT Gestion des Administrations et des Entreprises, la Commission approuve les MCCC proposées sous réserve de vérifications réglementaires sur la possibilité de proposer des MCCC différentes en fonction du site d'enseignement.

La Commission approuve également le règlement intérieur relatif aux études de l'IUT GON sous réserve de reformulations concernant les paragraphes relatifs aux sanctions disciplinaires.

- **Nouvelles modalités de contrôle des connaissances de la Licence Sciences pour la santé parcours Sciences du soin :**

La Commission approuve les nouvelles modalités de contrôle des connaissances de la Licence Sciences pour la santé parcours Sciences du soin de l'UFR Santé.

- **Modifications de l'organisation des enseignements 2021-2022 :**

La Commission donne un avis favorable à la demande de modification de l'organisation des enseignements pour la 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année d'Orthophonie (UFR Santé).

- **Modifications des modalités de contrôle des connaissances 2021-2022 :**

La Commission approuve les demandes de modifications des modalités de contrôle des connaissances des formations de l'UFR de Droit, de l'UFR Santé, de l'UFR des Sciences, de l'UFR HSS, de l'UFR LVE, de l'UFR STAPS, de l'INSPE, de l'UFR SEGGAT, de l'IAE, de l'IUT GON et du SUFCA (pour le DAEU) conformément à l'annexe relative aux MCC ci-jointe.

- **Convention de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS) Normandie Caen :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Convention de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et le Lycée Saint Anselme :**

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

- **Conventions de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Vire, Saint-Lô, Lisieux, L'Aigle, Alençon, Flers, Falaise, Cherbourg, Avranches et Caen, l'Institut de Formation de Manipulateur en Electroradiologie Médicale (IFMEM) de Caen et l'Institut de Formation et de Recherche en Santé (IFRES) d'Alençon dans le cadre de la Licence Sciences pour la santé parcours Sciences du soin :**

La Commission donne un avis favorable à ces conventions.

- **Subventions sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes :**

La Commission donne un avis favorable aux subventions proposées.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

CFVU du 22 septembre 2021 :

Annexe : Modalités de contrôle des connaissances 2021-2022.

INTITULE DE LA FORMATION

DUT 2ème année Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO)

			Contrôle continu : indiquer le nombre				
UE	Numéro de module (code apogée)	Intitulé du module	Nature de l'épreuve (écrit, oral, autre)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient	ECTS
SEMESTRE 3							
UE31: Synthèse et gestion des données	QLM3101	Anglais professionnel et technique	ECR + ORA	3	1 écrit de 1h30 + Plusieurs oraux	2	12
	QLM3102	Communication professionnelle	ORA + ECR	3	3 écrits de 1h	2	
	QLM3103	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORAL	1	1 écrit de 1H + Oral de 20mn	1	
	QLM3104	Statistiques	ECR + TP	3	2 écrits de 1h30 + 1 TP de 1h30	2	
	QLM3105	Système de gestion de bases de données	ECR + TP	3	1 écrit de 0h30 + 2 TP de 1h30	1,5	
	QLM3106	Pilotage informatisé d'une unité de production	ECR	1	1 écrit de1h30	1,5	
	QLM3107	Projet tutoré	RAP + SOU + appréciation tuteur IUT	3	Rapport + soutenance de 0h45 + évaluation du tuteur IUT	2	
UE32 : Pilotage des systèmes Qualité et Logistique	QLM3201	Ordonnancement Lancement	ECR + TP	4	2 écrit de 1h + 2 TP de 1h30	1,5	9
	QLM3202	Mise en œuvre d'une démarche d'amélioration	ECR + TP	4	2 écrit de 1h30 + 2 TP de 1h30	1,5	
	QLM3203	Maîtrise des procédés	ECR + TP	2	1 écrit de 1h30 + TP de durée variable	1,5	
	QLM3204	Pilotage des flux en juste à temps	ECR + PJ + TP	5	3 écrits (2x0h30 et 1h30) + 1 projet de 3h + 1 TP de durée variable	1,5	
	QLM3205C	Optimisation des procédés - Démarches expérimentales	ECR + TP	3	1 écrit de 1h30 + 2 TP de 4h30	1,5	
	QLM3312C	Préparation à la certification en langues étrangères	EX	1	durée 2h	1,5	
UE33: Méthodes et outils d'amélioration	QLM3301C	Pilotage d'atelier	ECR + TP	3	1 écrit de 1h30 + 2 TP de 4h30	1,5	9
	QLM3302C	Optimisation d'un poste de travail	ECR + TP	3	2 écrits de 1h30 + TP d'atelier	1,5	
	QLM3303C	Optimisation d'une implantation	ECR	2	2 écrits de 1h30	1,5	
	QLM3304C	Gestion physique des stocks	ECR + TP	2	1 écrit de 1h30 + 1 TP de 19h30	1,5	
	QLM3305C	Simulation d'un système de production de biens et de services	PJ	2	1 écrit de 1h30 + 1 projet de durée variable	1,5	
	QLM3306C	Coûts et gestion prévisionnelle	ECR	2	2 écrits de 1h30	1,5	
SEMESTRE 4							
UE41: Communication et animation	QLM4101	Anglais de spécialité	ECR + ORA	3	1 écrit de 1h30 + Plusieurs oraux	2	8
	QLM4102	Communication dans les organisations	ECR	2	2 écrits de1h30	2	
	QLM4103	Projet Personnel et Professionnel	ECR + ORA	2	1 écrit de 1h30 + 1 oral de 0h30	1	
	QLM4104	Organisation et animation d'une unité de production de biens et de services	ECR	2	1 écrit de 1h30 + 1 écrit de 1h	2	
	QLM4105	Projet tutoré	RAP + SOU + appréciation tuteur IUT	3	Rapport + soutenance de 0h20 + évaluation du tuteur IUT	1	
UE42 : Approfondissements	QLM4201	Recherche opérationnelle	ECR	2	2 écrits de1h30	2	10
	QLOS08	Programmation approfondie	ECR + TP	3	1 écrit de 1h30 + 2 TP de 4h30	2	
	QLM4203C	Paramétrage d'un ERP	ECR + TP	2	1 écrit de 1h30 + 1TP de15h	2	
	QLOS01	Approfondissements en mathématique	ECR + EX+TP	3	2 écrits de 1h30 + 1 TP de 1h30	2	
	QLAT08	Contrôle non destructif des produits	ECR + TP	4	1 écrit de 1h30 + 3 TP de durée variable	2	
UE43: Pratique professionnelle	QLM4301	Stage en entreprise	RAP + SOU + ENT	3	Rapport + soutenance de 0h45min + évaluation du tuteur entreprise	12	12

INTITULE DE LA FORMATION

DUT Statistique et Informatique Décisionnelle (STID)

UE	Numéro de module (code apogée)	Intitulé du module	Contrôle continu : indiquer le nombre				ECTS
			Nature de l'épreuve (écrit, oral, autre)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient	
SEMESTRE 3							
							30
UE31	M3101	Analyse des données	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	3	
UE31	M3102	Estimation et tests d'hypothèse	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	3	
UE31	M3103	Modèle linéaire	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	3	
UE32	M3201C	Système d'information décisionnel	TP	1	Entre 30 min et 2h	3	
UE32	M3201C	Mathématiques avancées : compléments d'algèbre	Ecrit	2	Entre 30 min et 2h	3	
UE32	M3202	Développement d'applications décisionnelles	Ecrit et/ou Projet	2	-	2	
UE32	M3203	Techniques de gestion pour la décision	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	2	
UE33	M3301	Économie	Ecrit et/ou Oral	2	Entre 30 min et 2h	1,5	
UE33	M3302	Communication professionnelle	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	1,5	
UE33	M3303	Anglais professionnel et coopération internationale	Ecrit et/ou Oral	2	Entre 30 min et 2h	2	
UE33	M3304	Projet Personnel et Professionnel 3	Ecrit et/ou Oral	2	Entre 30 min et 2h	1	
UE34	M3401C	Étude de cas en statistique et informatique décisionnelle	Projet	1	-	2,5	
UE34	M3401C	Estimation et tests d'hypothèses	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	2,5	
UE34	M3402C	Domaines d'application 1	Ecrit, Projet	2	-	1,5	
UE34	M3402C	Mathématiques avancées : compléments d'analyse	Ecrit	2	Entre 30 min et 2h	1,5	
UE34	M3403	Programmation statistique 2	Projet	1	-	2	
UE34	M3404	Projet 2	Projet	1	-	2	
SEMESTRE 4							
							30
UE41	M4101	Data mining	Ecrit, projet	2	Entre 30 min et 2h	3	
UE41	M4102C	Tests non paramétriques	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	2	
UE41	M4102C	Sondages	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	2	
UE41	M4103C	Modélisation statistique avancée	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	2	
UE41	M4103C	Bases de données avancées	TP	2	Entre 30 min et 2h	2	
UE42	M4201C	Économie, gestion et droit	Ecrit et/ou Oral	1	Entre 30 min et 2h	3	
UE42	M4201C	Fondamentaux programmation objet	Ecrit, projet	2	Entre 30 min et 2h	3	
UE42	M4202	Communication dans les organisations	Ecrit et/ou Oral	1	Entre 30 min et 2h	1,5	
UE42	M4203	Anglais scientifique	Ecrit et/ou Oral	2	Entre 30 min et 2h	2,5	
UE42	M4204C	Domaines d'application 2	Ecrit	2	Entre 30 min et 2h	2	
UE42	M4204C	Recherche opérationnelle et optimisation	Ecrit	2	Entre 30 min et 2h	2	
UE43	M4301	Projet 3	Projet, oral	2	-	2	
UE43	M4302	Stage - application	Ecrit, grille pro	2	-	6	
UE43	M4302	Stage - restitution	Ecrit, oral	2	-	6	

Composante
Type de diplôme
Mention
Parcours
Version d'étape

SUFCA
DAEU /NIVEAU IV

VERSION LONGUE ET ACCELEREE DAEU A
960 (version longue) et 801(version accélérée)

Liste :
Nature :
Part CC ou CT :

O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Validation des demandes par le cons: ☐ Oui
☒ Non

Si non, mode de validation ☒ Direction de composante
☒ Autre (préciser): **Responsable pédagogique**

Date de validation

07-sept-21

					SEMESTRE 1+2 SESSION 1					Coefficient	Crédits ECTS	N-1	MODIFICATIONS : 2021 2022	Remarque
	Code UE	Liste	Code	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT				
			-	DAEU A /VERSION LONGUE PRESENTIELLE / DAEAG 1 / VET 960									ouverture version presentielle	
	AGFRCS	O		Français	DAEAG1	écrit	50%	écrit	4 h	50%	1,0	PAS DE VERSION PRESENTIELLE	devoirs programmés tout au long du parcours + examen final mi juin	CC pour 50 % (devoirs sur table) + examen final 50%
	AGANGL	O		Anglais	DAEAG1	écrit	50%	écrit	3 h	50%	1,0	PAS DE VERSION PRESENTIELLE	devoirs programmés tout au long du parcours + examen final mi juin	CC pour 50 % (devoirs sur table) + examen final 50%
	AGHIST	O		Histoire	DAEAG1	écrit	50%	écrit	3 h	50%	1,0	PAS DE VERSION PRESENTIELLE	devoirs programmés tout au long du parcours + examen final mi juin	CC pour 50 % (devoirs sur table) + examen final 50%
	AGGEOG	O		Géographie	DAEAG1	écrit	50%	écrit	3 h	50%	1,0	PAS DE VERSION PRESENTIELLE	devoirs programmés tout au long du parcours + examen final mi juin	CC pour 50 % (devoirs sur table) + examen final 50%
	AGPHILO	O		Philosophie	DAEAG1	écrit	50%	écrit	4 h	50%	1,0	PAS DE VERSION PRESENTIELLE	devoirs programmés tout au long du parcours + examen final mi juin	CC pour 50 % (devoirs sur table) + examen final 50%
	AGSECO	O		Economie	DAEAG1	écrit	50%	écrit	4 h	50%	1,0	PAS DE VERSION PRESENTIELLE	devoirs programmés tout au long du parcours + examen final mi juin	CC pour 50 % (devoirs sur table) + examen final 50%
	AGMATH	O		Mathématiques	DAEAG1	écrit	50%	écrit	3 h	50%	1,0	PAS DE VERSION PRESENTIELLE	devoirs programmés tout au long du parcours + examen final mi juin	CC pour 50 % (devoirs sur table) + examen final 50%
			-	DAEU A / VERSION LONGUE DISTANCE / DAEAG 1 / VET 960									ouverture version distance	
	AGFRCS	O		Français	DAEAG1			écrit	4 h	100%	1,0	2 devoirs programmés durant le parcours + examen final mi juin	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note
	AGANGL	O		Anglais	DAEAG1			écrit	3 h	100%	1,0	2 devoirs programmés durant le parcours + examen final mi juin	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note
	AGHIST	O		Histoire	DAEAG1			écrit	3 h	100%	1,0	2 devoirs programmés durant le parcours + examen final mi juin	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note
	AGGEOG	O		Géographie	DAEAG1			écrit	3 h	100%	1,0	2 devoirs programmés durant le parcours + examen final mi juin	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note
	AGPHILO	O		Philosophie	DAEAG1			écrit	4 h	100%	1,0	2 devoirs programmés durant le parcours + examen final mi juin	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note
	AGSECO	O		Economie	DAEAG1			écrit	4 h	100%	1,0	2 devoirs programmés durant le parcours + examen final mi juin	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note
	AGMATH	O		Mathématiques	DAEAG1			écrit	3 h	100%	1,0	2 devoirs programmés durant le parcours + examen final mi juin	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note
	Code UE	Liste	Code	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT			ouverture version accélérée	
	AGFRCS	O		Français	DAEAG1			écrit	4 h	100%	1,0	PAS DE VERSION ACCELEREE	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note
	AGANGL	O		Anglais	DAEAG1			écrit	3 h	100%	1,0	PAS DE VERSION ACCELEREE	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note
	AGHIST	O		Histoire	DAEAG1			écrit	3 h	100%	1,0	PAS DE VERSION ACCELEREE	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note
	AGGEOG	O		Géographie	DAEAG1			écrit	3 h	100%	1,0	PAS DE VERSION ACCELEREE	examen final mi juin	prise en compte uniquement de l' examen final mi juin : 100% de la note

Demande de modification de MCC - UFR STAPS - Année universitaire 2021 2022 (demandes hors situations sanitaires)

Conseil d'UFR du 15 / 09 / 2021

				SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Observations
Formation	EC	Libellé	Enseignant Responsable	Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
				Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
L2 Management du sport	M.IPOEDU	Institutions politiques éducatives	JM. Lemonnier / F. Le Mancq	-	-	écrit au choix	3h / 2h	100 %	écrit au choix	3h / 2h	100 %	1	Modification de la durée d'épreuves, au regard notamment du rapport contenus/volume horaire de l'enseignement/évaluation
	M.METSPE	Méthodologie spécifique à l' UE 16											
	M.SPOLT	Sport loisir ou travail ?											
	U19POLSA	Politique publique de la santé et APSA	F. Le Mancq	-	-	écrit	1h30 / 2h	100 %	écrit	1h30	100 %	1	
L3 Management du sport	U22METHM	Méthodologie de la recherche en MDS	C. Lafabrigue	écrit/oral écrit	100%	-	-	-	écrit dossier	2h	100 %	5	Suppression d'oraux compte-tenu d'effectifs trop importants : 76 étudiants (46 la première année de l'OF en 2017 2018) et adaptation de sessions de rattrapages
	U24POLT	Politique des collectivités territoriales	M. Bourhis	exposé	50%	écrit	2h	50%-100%	écrit	2h	100 %	1	
	U26DROI	Droit et fiscalité	C. Durand	oral + dossier	100 %				écrit	1h	100 %	2	
	U28MARK	Marketing et consommation	B. Helleu	dossier	40%-100%	écrit	2h	60%	oral écrit	15mn 2h	100 %	1	
	U29MEMM	Séminaires et suivi de mémoire MDS	F. Le Mancq	-	-	dossier/oral	-	100 %	dossier/oral	-	100 %	4	
L2 Education et motricité	M.GESAS	Gestion d'une AS	T. Noël Dubuisson	écrit/oral	100%	QCM		100%	QCM		100 %	1	Organisation d'évènements estudiantins limités lié Covid C'est sur cette base de prise en charge de ces organisations par les étudiants eux-mêmes que le contrôle continu était fondé.
L3 Entraînement sportif	U25APPP	APSA 14 Préparation et entretien physique Pratique	P. Breysacher	pratique	50%	Pratique		50%	Note reportée	50%	50%	1	Plus pertinent au regard de l'objectif de l'enseignement (expérimentation réalisée durant le Covid)
	U25APPT	APSA 14 Préparation et entretien physique Théorie	P. Breysacher	-	-	écrit Dossier et oral	1h	50%	Ecrit	1h 2h	50%-100%		
Master 1 Ergonomie	USINTER	Outils pour l'intervention	Intervenant professionnel	écrit + oral	100%	Dossier		100%	Ecrit	1h	100%	2	Evaluation trop lourde pour un enseignement de 15hTD. Difficulté à mettre en œuvre pour un intervenant professionnel, à part en amputant le volume horaire pour organiser les oraux notamment.

Composante	11	UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de Geographie et d'Amenagement des Territoires		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative										
Type de diplôme	Licence			Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.										
Mention de diplôme		Economie		Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif										
Version d'étape	LASECO	Licence 1A Economie			NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.										
				Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
				Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
				SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS		
				Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal						
				Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT				
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT	Coefficient	Crédits ECTS
SEMESTRE 1															
1LECOS1	LECOU14			UE Economie-Gestion 14										1	6
1LECOS1	LECOU14	O	M.E1MTU	Methodologie du travail universitaire et competences documen	1LECO_701			ordi ou écrit	0,5h	100%	ordi ou écrit	0,5h	100%	2	2
						Rapport	50%			50%					
				Argument : Il s'agit d'ajouter un examen de Contrôle Continu (CC) sous la forme d'un Projet de rapport à rendre (Coefficient 50%) pour la session 1. En effet, en Méthodologie du travail universitaire et compétences documentaires, les étudiants de Licence 1 travaillent depuis plusieurs années sur un dossier thématique à rendre à la mi-novembre en groupe. Il est proposé de formaliser ce projet sous la forme d'un contrôle continu tout en allégeant la charge de préparation de ce dossier pour les nouveaux étudiants de L1. Au lieu de rendre un dossier rédigé, les étudiants devront rendre un projet de rapport universitaire (problématique, plan, citations, bibliographie, ...).											

Composante				11	UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de Geographie et				Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative											
Type de diplôme				Licence						Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.										
Mention de diplôme				GLGEOGR		Geographie et aménagement				Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif										
Version d'étape				1LGEO_901		Licence 1A Geographie et Aménagement					NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.										
										Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
										Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										

Composante	11	UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de Geographie et d'Amenagement des Territoires		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative										
Type de diplôme	Licence			Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.										
Mention de diplôme	GLGESTI	Gestion		Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif										
Version d'étape	1LGEST_701	Licence 1A Gestion 1LGEST_701			NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.										
				Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
				Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
				☐ Régulier ☐ Régime spécial ☐ Erasmus ☐ Enseignement à distance											
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT	Coefficient	Crédits ECTS
SEMESTRE 1															
1LGESS1	1LGESU14			UE Economie-Gestion 14 (mutualisé avec L1 Economie)											
		O	M.E1MTU	Methodologie du travail universitaire et competences documen	1LECO_701			ordi ou écrit	0,5h	100%	ordi ou écrit	0,5h	100%	2	2
						Rapport	50%			50%					
Argument : Il s'agit d'ajouter un examen de Contrôle Continu (CC) sous la forme d'un Projet de rapport à rendre (Coefficient 50%) pour la session 1. En effet, en Méthodologie du travail universitaire et compétences documentaires, les étudiants de Licence 1 travaillent depuis plusieurs années sur un dossier thématique à rendre à la mi-novembre en groupe. Il est proposé de formaliser ce projet sous la forme d'un contrôle continu tout en allégeant la charge de préparation de ce dossier pour les nouveaux étudiants de L1. Au lieu de rendre un dossier rédigé, les étudiants devront rendre un projet de rapport universitaire (problématique, plan, citations, bibliographie, ...).															

Composante	11	UFR de Sciences Economiques, de		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative										
Type de diplôme	Licence			Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.										
Mention de diplôme	GLGEOGR	Geographie et aménagement		Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif										
Version d'étape	2LGEO_901	Licence 2A Geographie et Aménagement		NB :	en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.										
				Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
				Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
		☒ Régulier			SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS	
		☐ Régime spécial			Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal					
		☐ Erasmus			Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT			
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse										
SEMESTRE 4															
LGE042		UE42 Relations océan/atmosphère et p 2LGEO_901											1,00	6,0	
	O	M.E4ROAD		Relations océan/atmosphère et processus	3 écrits	100%				oral	10 mn / prép. 20 mn	100%	1,00		
	O	M.E4ROAD		Relations océan/atmosphère et processus			écrit	3 heures	100%	oral	10 mn / prép. 20 mn	100%	1,00		
Argument : passage de trois écrits d'une heure à un écrit terminal de 3 heures afin de se mettre en conformité avec Apogée															

Composante	11	UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de Geographie et d'Amenagement des Territoires		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative									
Type de diplôme	Licence			Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.									
Mention de diplôme	GLECONO	Economie		Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif									
Version d'étape	3LECO_711	Licence 3A Economie			NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.									
				Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant									
				Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant									
				SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS	
				Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal					
				Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT			
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse									
SEMESTRE 6														
3LECOS6	LECOU65	F	Engagement étudiant											1
		O	E6ENGETU					Rapport écrit		100%			1	
		O	E6ENGETU					Oral	5MIN	100%			1	
			Argument : inscrire dans les MCC l'engagement étudiant car cela n'avait pas été fait jusqu'à présent											

Composante	11	UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative									
Type de diplôme	Licence			Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.									
Mention de diplôme	GLGEOGR	Géographie et aménagement		Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif									
Version d'étape	3LGE0_911	Licence 3A Géographie et Aménagement		Coefficient : Crédits ECTS :	NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.									
					SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
					Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
					Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse									
SEMESTRE 5														
LGEOS5	LGE052			UE52 Géosystèmes (environnement et sociétés)	3LGE0_911								1,0	6,0
		O	M.E5GEOS	Géosystèmes (Environnement et sociétés)				écrit	2 heures	100%	oral	10 mn / prép. 20mn	100%	1,0
		O	M.E5GEOS	Géosystèmes (Environnement et sociétés)				écrit	3 heures	100%	oral	10 mn / prép. 20mn	100%	1,0
				Argument : s'aligner sur les autres UE pour gagner en cohérence										
SEMESTRE 6														
LGEOS6	LGE061			UE61 La géographie : sciences et société									1,0	6,0
		O	M.E6GEOS	La géographie parmi les sciences			écrit	50%	oral	50%	oral	10 mn / prép. 20 mn	100%	1,0
		O	M.E6GPPP	Projet Pers. Prof. les métiers de la géographie			dossier	50%	oral	50%	oral	10 mn / prép. 20mn	100%	1,0
		O	M.E6GPPP	Projet Pers. Prof. les métiers de la géographie					Dossier	100%	oral	10 mn / prép. 20mn	100%	1,0
				Argument : l'objectif est de supprimer la soutenance du dossier car cela concernait 60 étudiants et c'était trop lourd à gérer de manière satisfaisante au vu de la taille de l'équipe pédagogique										
LGEOS6	LGE065	F		Engagement étudiant										1
		O	E6ENGETU						Rapport écrit	100%				1
		O	E6ENGETU						Oral	100%				1
				Argument : inscrire dans les MCC l'engagement étudiant car cela n'avait pas été fait jusqu'à présent										

Composante				UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de Géographie et d'Amenagement des Territoires (SEGGAT)		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative										
Type de diplôme				11 Master		Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.										
Mention de diplôme				MAE		Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif										
Version d'étape				1MEMP_901		Master 1A Economie et Management Publics - Option AES		NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.									
				☐ Régulier		Coefficient :		coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant									
				☐ Régime spécial		Crédits ECTS :		crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant									
				☐ Erasmus													
				☐ Enseignement à distance													
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS				
						Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal							
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature			Durée	Part CT		
SEMESTRE 2																	
M1EMPS2	MEMPENGA	F		Engagement étudiant											1		
		O	MEMPENGA							Rapport écrit		100%			1		
		O	MEMPENGA							Oral	5MIN	100%			1		
				Argument : inscrire dans les MCC l'engagement étudiant car cela n'avait pas été fait jusqu'à présent													

Composante		11		UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de Geographie et d'Amenagement des Territoires		Liste :		O = obligatoire / X = à choix / F = facultative									
Type de diplôme		Master				Nature :		préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.									
Mention de diplôme		MAENMP		Entrepreneuriat et management de projets		Part CC ou CT :		préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif									
Version d'étape		1MENMP_901		Master 1A Entrepreneuriat et Management de Projets				NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.									
						Coefficient :		coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant									
						Crédits ECTS :		crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant									

Composante				11	UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de Geographie et d'Amenagement des Territoires				Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative					
Type de diplôme				Master					Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.					
Mention de diplôme				MAGEOGR	Geographie, aménagement, environnement et developpement				Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif					
Version d'étape				1MGE01_701	Master 1A Geographie Amenagement Environnement Developpement P. Environnement					NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.					
									Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant					
									Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant					
				☒	Régulier										
				☐	Régime spécial										
				☐	Erasmus										
				☐	Enseignement à distance										
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS		
						Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal					
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
SEMESTRE 2															
1MENVS2	MGOU21E	O		Travail personnel tutoré assorti d'un rapport	1MGE01_701	1 rendu dossier		75 %		1 rendu dossier	75 %			2	30
1MENVS2	1MGE0ENG	F		Engagement étudiant		1 présentation orale		25 %		1 présentation orale	25 %				1
		O	1MGE0ENG					Rapport écrit		100%				1	
		O	1MGE0ENG					Oral	5MIN	100%				1	
				Argument : inscrire dans les MCC l'engagement étudiant car cela n'avait pas été fait jusqu'à présent											

Composante		11		UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de Geographie et		Liste :		O = obligatoire / X = à choix / F = facultative							
Type de diplôme		Master				Nature :		préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.							
Mention de diplôme		MAGEOGR		Geographie, aménagement, environnement et développement		Part CC ou CT :		préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif							
Version d'étape		1MGE02_701		Master 1A Géographie Aménagement Environnement		Coefficient :		NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session. coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							
				☐ Régulier ☐ Régime spécial ☐ Erasmus ☐ Enseignement à distance		Crédits ECTS :		crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							
						SESSION 1				SESSION 2					
						Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal					
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT	Coefficient	Crédits ECTS
SEMESTRE 2															
1MRURS2	MGOU21R	O		Travail personnel tuteuré	1MGE02-701			1 rendu dossier 1 présentation orale		75 % 25 %	1 rendu dossier 1 présentation orale		75 % 25 %	2	30
1MRURS2	1MGEOENG	F		Engagement étudiant											1
		O	1MGEOENG					Rapport écrit		100%				1	
		O	1MGEOENG					Oral	5MIN	100%				1	
Argument : inscrire dans les MCC l'engagement étudiant car cela n'avait pas été fait jusqu'à présent															

Composante		11		UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de Geographie et d'Amenagement des Territoires		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative										
Type de diplôme		Master				Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.										
Mention de diplôme		MAURBA		Urbanisme et aménagement		Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif										
Version d'étape		1MURBA_701		Master 1A Urbanisme et Aménagement			NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.										
						Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
						Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
								SESSION 1			SESSION 2						
								Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal					
								Nature		Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT	

Modalités de contrôle des connaissances de l'UE « mineure santé » et modalités des épreuves du premier groupe et du second groupe

Article 1- Les premières années de licence accès santé (LAS) sont communes aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques, maïeutiques, et en masso-kinésithérapie. Les enseignements et les examens de ces premières années sont organisés, pour l'année universitaire 2021-2022 conformément aux dispositions du code de l'éducation, notamment l'article L631-1 et à l'arrêté du 15 novembre 2019 et du 17 janvier 2020.

Article 2- Chaque UFR établit les modalités de contrôles des connaissances des unités d'enseignement (UE) des LAS qui lui sont rattachées, excepté pour les unités d'enseignement nommées « mineure santé » dont le contrôle des connaissances est établi par l'UFR santé.

Article 3- Modalités de contrôle des connaissances de l'UE « mineure santé ». L'UE mineure santé, UE obligatoire des LAS, mise en place en 2020-2021 a été modifiée comme suit :

- 1- Premier semestre : modification des éléments constitutifs de la mineure santé
- 2- Second semestre :
 - Modification des éléments constitutifs de la mineure santé
 - Contenus identiques pour toutes les filières (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie)

Un examen écrit terminal contrôlera à la fin de chaque semestre les connaissances acquises dans chacun des éléments constitutifs.

Chaque licence accès santé comprend une UE « mineure santé » au premier et au second semestre. Une session de rattrapage sera organisée 3 semaines après la publication des résultats de la première session.

Article 4 – La note des UE « mineure santé » du premier et du deuxième semestre correspond à la moyenne des notes des éléments constitutifs de l'UE.

Au premier comme au second semestre la note de l'UE « mineure santé » peut être compensée par la note des autres UE du semestre.

Dans le cas où la note de l'UE « mineure santé » n'est pas compensable par les notes des autres UE, l'étudiant devra représenter à la session de rattrapage, les épreuves des éléments constitutifs où il n'a pas obtenu la moyenne.

Article 5 - La réforme de l'entrée dans les métiers de la santé permet une entrée dans ces parcours santé à partir d'une L1, d'une L2 ou d'une L3. En 2020-2021, la réforme de l'entrée dans les métiers de la santé concernait les premières années de certaines licences nommées licences accès santé (LAS).

En 2021-2022 et les années suivantes, les étudiants de L2 et de L3 pourront également accéder aux métiers de la santé.

Les étudiants de L2/L3 souhaitant candidater à l'entrée dans les métiers de la santé doivent avoir obtenu 10/20 à l'UE mineure santé soit l'année de leur candidature, soit les années précédentes (LAS 1 ou L2). La note si elle est au moins égale à 10/20 peut être conservée durant les 3 années de licence.

Les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10/20 ou n'ayant pas présenté l'examen de la mineure santé doivent en L2 ou en L3 obtenir 10/20 à l'UE mineure santé. Cette UE est alors une UE facultative de leur L2 ou de leur L3.

Article 6 – Les responsables d'enseignement donnent les sujets, assurent la surveillance et la correction des épreuves. Les notes des UE « mineure santé » sont transmises aux scolarités des LAS concernées.

Article 7 – Pour une candidature à l'entrée dans les métiers de la santé, le premier groupe d'épreuves est constitué du classement de l'étudiant dans sa licence ainsi que de la note de la mineure santé. Les étudiants sont classés par ordre de mérite, par filière demandée (maximum 2) et par année de licence (LAS1, L2, L3) selon un algorithme de classement défini par le jury d'admission. Pour les L2/L3, il sera pris en compte également le nombre de passage de l'examen de la mineure santé nécessaire à l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

1- Pour chaque année de licence (LAS1, L2, L3), 50 % des places attribuées à chacune des filières Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie sont proposées après le premier groupe d'épreuves constitué de l'ensemble des épreuves de la licence. Les places non prises par les étudiants sont proposées après le deuxième groupe d'épreuves. Pour la filière de masso-kinésithérapie, la totalité des places est proposée après le premier groupe d'épreuve constitué de l'ensemble des épreuves de la licence.

2- 50 % des places de chacune des filières Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie additionnées des places non prises après le premier groupe d'épreuve sont proposées après le deuxième groupe d'épreuves.

Article 8 - Pour une candidature à l'entrée dans les métiers de la santé Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie, le second groupe d'épreuves est constitué d'un oral comprenant 4 mini entretiens. Le classement par filière établi après ce second groupe d'épreuves prend en compte le classement de la licence (rapporté sur 200 points), la note de la mineure santé telle qu'elle a été prise en compte pour l'interclassement dans les épreuves du 1^{er} groupe (rapportée sur 200 points) et la note de l'oral sur 600 points.

Critères de sélection dans les métiers de la santé

Médecine, Maïeutique, Pharmacie, Odontologie et Kinésithérapie

Public concerné

Etudiants des LAS, L2, L3 suivantes :

- Licence Sciences de la Vie,
- Licence Sciences pour la Santé,
- Licence Chimie,
- Licence Physique,
- Licence Informatique,
- Licence Mathématiques,
- Licence Psychologie,
- Licence STAPS,
- Licence Economie,
- Licences Droit (Caen et Alençon),

Critères d'admissibilité

L'admissibilité aux filières Médecine, Maïeutique, Pharmacie, Odontologie et Kinésithérapie est conditionnée à :

- 1- Un dossier de candidature déposé au plus tard le 1^{er} Mars de l'année de la candidature
- 2- La validation de l'année de licence en première session
- 3- Une note (moyenne entre le S1 et le S2) supérieure ou égale à 10/20 à la mineure santé *avant l'application des coefficients de la filière dans laquelle l'étudiant postule*

a. Les coefficients de la mineure santé selon la filière sont :

- Filière Médecine et filière Maïeutique

S1			S2		
	LAS B	LAS A		LASB	LAS A
Chimie	1	1	Chimie	0.2	0.2
Biophysique	1	1	Biostatistique	1	1
Biochimie	1	1	Biologie. Moléculaire	1	1
SHESP	1	1	Biologie Cellulaire	1	1
Physiologie	1	0.8	Histologie	1	1
Biodiversité		0.2	Biomécanique	0.2	0.2
			Médicament	0.6	0.6

- Filière Pharmacie

S1			S2		
	LAS B	LAS A		LASB	LAS A
Chimie	1	1	Chimie	0.8	0.8
Biophysique	1	1	Biostatistique	0.8	0.8
Biochimie	1	1	Biologie. Moléculaire	0.8	0.8
SHESP	1	0.6	Biologie Cellulaire	0.8	1
Physiologie	1	1	Histologie	0.8	1
Biodiversité		0.4	Biomécanique	0.2	0.2
			Médicament	0.8	0.8

- Filière Odontologie

S1			S2		
	LAS B	LAS A		LASB	LAS A
Chimie	1	1	Odontologie	1	1
Biophysique	1	1			
Biochimie	1	1			
SHESP	1	1			
Physiologie	1	0.8			
Biodiversité		0.2			

- Filière Kinésithérapie

S1			S2		
	LAS B	LAS A		LASB	LAS A
Chimie	1	1	Chimie	0.2	0.2
Biophysique	1	1	Biostatistique	0.6	0.6
Biochimie	1	1	Biologie. Moléculaire	1	1
SHESP	1	1	Biologie Cellulaire	1	1
Physiologie	1	0.8	Histologie	1	1
Biodiversité		0.2	Biomécanique	0.6	0.6
			Médicament	0.6	0.6

- La note de la mineure santé au moins égale à 10/20 est conservée jusqu'en L3 et pour une durée maximale de 3 années, quelle que soit l'année de son obtention. Pour les étudiants ayant validé une mineure filiarisée en 2021, c'est cette note qui sera prise en compte pour les filières Médecine, Maïeutique, Pharmacie et Kinésithérapie.
- Les étudiants n'obtenant pas au moins 10/20 de moyenne à la mineure santé présenteront, en 2^{ème} session ou l'année suivante, uniquement les matières pour lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10/20.
- L'UE odontologie du S2 est obligatoire pour postuler en odontologie.

Modalités de sélection

Les étudiants sont classés par ordre de mérite, par filière demandée (maximum 2) et par année de licence (LAS1, L2, L3) selon un algorithme de classement défini par le jury d'admission prenant en compte le rang de classement dans la licence et la note de la mineure santé. Pour les L2/L3, il sera pris en compte le nombre de passage de l'examen de la mineure santé nécessaire à l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

- 1- Pour chaque année de licence (LAS1, L2, L3), au maximum 50 % des places attribuées à chacune des filières sont proposées après le premier groupe d'épreuves constitué de l'ensemble des épreuves de la licence. Les places non prises par les étudiants sont proposées après le deuxième groupe d'épreuves
- 2- 50 % des places de chacune des filières additionnées des places non prises après le premier groupe d'épreuves sont proposées après le deuxième groupe d'épreuves constitué de 4 oraux
- 3- Les 4 épreuves orales sont :

Oral 1 – Présentation du projet professionnel (100 points)

Modalités

Présentation orale sans support d'une durée de 7 minutes maximum

Compétences évaluées

Organisation des idées

Recherche d'informations

Utilisation des éléments proposés dans le module « métiers de la santé »

Connaissance de soi (= qualités nécessaires pour le métier choisi)

Oral 2 – Communication spontanée (150 points)

Modalités

Entretien avec un comédien d'une durée de 7 minutes

Situation présentée en 1 phrase avant l'oral

Présentation de la situation par le comédien en quelques phrases

Compétences évaluées

Ecoute, compréhension d'un problème

Capacité à rechercher des informations complémentaires

Capacité à proposer des solutions

Capacité à interagir

Oral 3 – Analyse de texte (200 points)

Modalités

Remise d'un texte

Temps de préparation : 20 minutes

Exposé de 7 minutes maximum

Compétences évaluées

Recueillir des informations, analyser, hiérarchiser

Structurer un raisonnement et maîtriser les relations de causalité

Construction d'un argumentaire : précision et concision

Contextualiser et présenter des perspectives

Oral 4 – Analyse d’une situation complexe (150 points)

Modalités

Remise d’un texte court

Temps de préparation : 20 minutes

Exposé de 7 minutes maximum

Compétences évaluées

Compréhension générale de la complexité d’une situation

Identification des questionnements évidents, suggérés ou cachés

Exercer son esprit critique, identifier un problème

Capacité à proposer des solutions, à argumenter

Les étudiants sont classés par ordre de mérite et par filière selon un barème de 1000 points répartis ainsi :

Oral sur 600 points

Classement dans l’année de licence en cours, rapporté sur 200 points

Note de la mineure santé telle qu’elle a été prise en compte pour l’interclassement dans les épreuves du 1^{er} groupe, rapportée sur 200 points

Composante 14 UFR Santé Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Type de diplôme Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Mention de diplôme 0 Part CC ou CT préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 :
 Version d'étape UE MINEURE SANTE LAS B NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.

- ☐ Régulier Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
☐ Régime spécial Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
☐ Erasmus
☐ Enseignement à distance

☐ Programme spécialisé ☐ Erasmus ☐ Enseignement à distance						SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS		
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal						
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT				
S1	S1MIBIO	O		Semestre 1 Mineure LAS Biologie										1	6		
			1	Chimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100				
			2	Biochimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100				
			3	Biophysique				Ecrit	0h45	100	Ecrit	0h45	100				
			4	Sciences humaines, éthique, santé publique				Ecrit	1h15	100	Ecrit	1h15	100				
			5	Physiologie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100				
S2	S2MIBIO	O		Semestre 2 Mineure LAS Biologie										1	6		
Liste obligatoire à choix : Minimum 1 , maximum 2.																	
					Option Medecine, maïeutique, Pharmacie, Kinésithérapie											1	
				1	Chimie			Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100				
				2	Biostatistique			Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100				
				3	Biologie Moléculaire			Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100				
				4	Biologie Cellulaire			Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100				
				5	Histologie/embryologie			Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100				
				6	Biomécanique			Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100				
				7	Médicament			Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100				
				Option Odontologie			Ecrit	1h	100	Ecrit	1h	100	1				

L'étudiant n'est convoqué en seconde session que pour les éléments constitutifs pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 en session 1

Composante 14 UFR Santé Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Type de diplôme Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Mention de diplôme 0 Part CC ou CT préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 :
 Version d'étape UE MINEURE SANTE LAS A NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.

- ☐ Régulier Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
☐ Régime spécial Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
☐ Erasmus
☐ Enseignement à distance

Erasmus Enseignement à distance															SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
															Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT											
S1	S1MIAUT	O		Semestre 1 Mineure LAS Autres											1	6								
			1	Chimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			2	Biochimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			3	Biophysique				Ecrit	0h45	100	Ecrit	0h45	100											
			4	Sciences humaines, éthique, santé publique				Ecrit	1h00	100	Ecrit	1h00	100											
			5	Biodiversité				Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100											
			6	Physiologie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
S2	S2MIAUT	O		Semestre 2 Mineure LAS Autres											1	6								
Liste obligatoire à choix: minimum 1 , maximum 2			Option Medecine, maïeutique, Pharmacie, Kinésithérapie												1									
			1	Chimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			2	Biostatistique				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			3	Biologie Moléculaire				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			4	Biologie Cellulaire				Ecrit	0h45	100	Ecrit	0h45	100											
			5	Histologie/embryologie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			6	Biomécanique				Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100											
			7	Médicament				Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100											
			Option Odontologie					Ecrit	1h	100	Ecrit	1h	100		1									

L'étudiant n'est convoqué en seconde session que pour les éléments constitutifs pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 en session 1

Composante 14 UFR Santé Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Type de diplôme Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
Mention de diplôme 0 Part CC ou CT préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
Version d'étape UE MINEURE SANTE L2/L3 Autres NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.

- ☐ Régulier Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
☐ Régime spécial Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
☐ Erasmus
☐ Enseignement à distance

Erasmus Enseignement à distance															SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
															Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT											
S1	S1MIAUT	F		Semestre 1 Mineure L2L3 Autres											1	6								
			1	Chimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			2	Biochimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			3	Biophysique				Ecrit	0h45	100	Ecrit	0h45	100											
			4	Sciences humaines, éthique, santé publique				Ecrit	1h00	100	Ecrit	1h00	100											
			5	Biodiversité				Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100											
			6	Physiologie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
S2	S2MIAUT	F		Semestre 2 Mineure L2L3 Autres											1	6								
Liste obligatoire à choix: minimum 1 , maximum 2			Option Medecine, maïeutique, Pharmacie, Kinésithérapie												1									
			1	Chimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			2	Biostatistique				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			3	Biologie Moléculaire				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			4	Biologie Cellulaire				Ecrit	0h45	100	Ecrit	0h45	100											
			5	Histologie/embryologie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100											
			6	Biomécanique				Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100											
			7	Médicament				Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100											
			Option Odontologie					Ecrit	1h	100	Ecrit	1h	100		1									

L'étudiant n'est convoqué en seconde session que pour les éléments constitutifs pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 en session 1

Composante 14 UFR Santé Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Type de diplôme Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Mention de diplôme 0 Part CC ou CT préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 Version d'étape UE MINEURE SANTE L2/L3 Bio NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.

B		☐	Régulier	Coefficient : Coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											
		☐	Régime spécial												
		☐	Erasmus												
		☐	Enseignement à distance												
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT								
S1	S1MIAUT	F		Semestre 1 Mineure L2L3 BIO										1	6
			1	Chimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100		
			2	Biochimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100		
			3	Biophysique				Ecrit	0h45	100	Ecrit	0h45	100		
			4	Sciences humaines, éthique, santé publique				Ecrit	1h15	100	Ecrit	1h00	100		
			5	Physiologie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100		
S2	S2MIAUT	F		Semestre 2 Mineure L2L3 BIO										1	6
Liste obligatoire à choix: minimum 1 , maximum 2			Option Medecine, maïeutique, Pharmacie, Kinésithérapie											1	
			1	Chimie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100		
			2	Biostatistique				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100		
			3	Biologie Moléculaire				Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100		
			4	Biologie Cellulaire				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100		
			5	Histologie/embryologie				Ecrit	0h30	100	Ecrit	0h30	100		
			6	Biomécanique				Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100		
			7	Médicament				Ecrit	0h15	100	Ecrit	0h15	100		
			Option Odontologie					Ecrit	1h	100	Ecrit	1h	100	1	

L'étudiant n'est convoqué en seconde session que pour les éléments constitutifs pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 en session 1

Composante			14			UFR Santé			Contrôle terminal en distanciel sous forme de QCM/QUIZ/QROC sur e-campus en cas de crise sanitaire									
Type de diplôme			Diplôme de Fin de 2e cycle d'Étud.Pharm.															
Mention de diplôme			DASPHA															
Version d'étape			DAP5IN_204 Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 5A Internat															
			MCC 2021/2022 Si examens terminaux en présentiel															
			SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS						
			Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal										
UE	Liste	EC	Libellé	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT	Coefficient	Crédits ECTS	Nature	Durée	Commentaire		
M2S322			Connaissances pharmaceutiques générales	écrit/oral	10,00	écrit	6h30	90,00	écrit/oral		90,00	15,00	15,00	écrit	1h30	Modification à présenter en CFVU (examen réalisé en novembre 2020 en présentiel hors crise sanitaire)		

Modifications de modalités de contrôle des connaissances et de l'organisation des enseignements 2021/2022

COMPOSANTE : Santé - Département d'Orthophonie

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Commentaires
1ère année d'orthophonie	X	X	X
2ème année d'orthophonie			
UEO9-3 Ethique	Ecrit / Oral	100% CC	X
3ème année d'orthophonie			
UE 5.6.1	9h CM	11h CM	Ajout de 2 CM afin d'approfondir les conduites d'entretien et les outils/méthodes d'évaluation.
4ème année d'orthophonie			
UE 5.6.2	17h TD	20h TD	Ajout de 3TD afin d'approfondir les études de cas et mises en pratique.
5ème année d'orthophonie			
UE 5.6.3 "bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement et des autres troubles de la fluence"	11h CM - 26h TD - 19h TPG	21h CM - 26h TD - 12h TPG	Suite à de nombreux changements enseignants en orthophonie, il a été montré que plusieurs pratiques orthophoniques autant dans les domaines du bégaiement que de la cognition mathématique, n'étaient pas enseignées. Le fait de se rapprocher davantage des enseignements ainsi que de leur volume horaire mentionnés dans le bulletin officiel en orthophonie.
UE 5.3.4 "intervention orthophonique/troubles de la cognition mathématique"	2h CM - 14h TD - 14h TPG	6h CM - 19h TD - 10h TPG	

Composante 14				UFR Santé	Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative											
Type de diplôme Master					Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.											
Mention de diplôme MAACSAN				Santé	Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif											
Version d'étape 1MACSA_101				Master 1A Management des activités de santé		NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.											
				☒ Régulier	Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											
				☐ Régime spécial	Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											
				☐ Erasmus													
				☒ Enseignement à distance													
						SESSION 1					SESSION 2					Coefficient	Crédits ECTS
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal						
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteurse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT				
S1MACSA	UE1S1MAS			Management en santé et territoire	1MACSA_101	Écrit	50%	oral	30 min	50%	Écrit	1h	100%	2	8		
S1MACSA		0	S1MAS11	Stage PACTE	1MACSA_101	rapport de stage	100%								3		
S1MACSA	UE2S1MAS			Organisation technique et juridique du système de santé	1MACSA_101	Écrit	100%				Écrit	1h	100%	2	8		
S1MACSA	UE3S1MAS			Sociologie et psychologie de la communication en santé	1MACSA_101	Écrit	100%				Écrit	1h	100%	1	5		
S1MACSA	UE4S1MAS			Outil de la recherche	1MACSA_101	Écrit	100%				Écrit	1h	100%	1	5		
S2MACSA	UE5S2MAS			Économie et santé publique	1MACSA_101	Écrit	30%	Écrit	2h	70%	Écrit	1h	100%	1	5		
S2MACSA	UE6S2MAS			Droit de la santé et GRH	1MACSA_101			Écrit	1h	100%	Écrit	1h	100%	1	6		
S2MACSA	UE7S2MAS			Anglais	1MACSA_101	Écrit	100%				Écrit	1h	100%	1	5		
S2MACSA	UE8S2MAS			Déontologie éthique	1MACSA_101			Écrit	1h	100%	Écrit	1h	100%	1	5		
S2MACSA	UE9S2MAS			Méthodologie de la recherche	1MACSA_101	Écrit	100%				oral	30min	100%	1	5		

Composante 14				UFR Santé		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative							
Type de diplôme				Master		Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.							
Mention de diplôme				MAACSAN		Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif							
Version d'étape				1MACSA_102		Master 1A Management des activités de santé	NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.							
						Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							
						Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							

1^{er} cycle: DFGSP2-DFGSP3
MODALITES d' EVALUATION - REGLES de COMPENSATION et de PROGRESSION
(ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022)
Votées en commission pédagogique du 27/03 et 25/04/2019

Article 1: L'évaluation des étudiants se fait sous forme d'examen terminal (CT) et/ou de contrôle continu (CC). Ces modalités sont validées chaque année par la CFVU et le CA en respectant les règles de capitalisation.

Article 2: Le contrôle continu peut prendre différentes formes: examens partiels, oraux, travaux pratiques.

Dans toutes les UE, le contrôle des connaissances combine contrôle continu et/ou examen terminal. Seules les épreuves faisant l'objet d'un contrôle terminal bénéficient d'une seconde session, (les notes obtenues en contrôle continu restent donc inchangées à la seconde session, sauf quand cela est spécifié dans les MCC).

Les notes obtenues en contrôle continu ne sont pas capitalisables d'une année à l'autre: en cas de redoublement, la note de contrôle continu n'est donc pas conservée (sauf cas particulier des TP validés, cf article 14)

Article 3: L'année DFGSP2 et l'année DFGSP3 sont composées chacune de 2 semestres capitalisables. Un semestre représente un total de 30 ECTS (crédits européens).

Article 4: Chaque semestre est composé d'unités d'enseignement (UE) elles-mêmes capitalisables. Les UE se décomposent en un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Les coefficients de pondération des UE au sein de chaque semestre correspondent aux crédits européens (ECTS) associés à chaque UE.

Article 5: La note de l'UE est la moyenne des notes des éléments constitutifs pondérées par des coefficients définis dans les modalités de contrôle des connaissances.

Article 6: L'année DFGSP2 est validée dès lors que l'étudiant a validé les 2 semestres qui la composent. L'année DFGSP3 est validée dès lors que l'étudiant a validé les 2 semestres qui la composent et qu'il a validé l'année DFGSP2.

Les deux semestres d'une année ne sont pas compensables. Ces règles s'appliquent pour les deux sessions.

Article 7: Un semestre est validé dès lors que l'étudiant a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à chacune des UE. Les UE d'un semestre ne sont donc pas compensables. Ces règles s'appliquent pour les deux sessions.

Article 8: Une Unité d'Enseignement (UE) est validée dès lors que l'étudiant a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'UE. Les EC d'une UE sont compensables. Ces règles s'appliquent pour les deux sessions.

Article 9: Un Elément constitutif (EC) est validé dès lors que l'étudiant a obtenu, une note supérieure ou égale à 10/20. Cette règle s'applique pour les deux sessions. Une absence justifiée ou injustifiée en CC ou CT entraîne le non calcul de la moyenne de l'EC et le résultat d'admission sera considéré comme "Défaillant" sur l'EC, l'UE, le semestre et l'année.

Article 10: Tout semestre validé et toute UE validée sont capitalisés définitivement. Tout EC validé n'est capitalisé que pour l'année en cours.

Article 11: Un étudiant doit se présenter en seconde session dès lors qu'il n'a pas validé son année (cf article 6). L'étudiant doit alors repasser, en seconde session, tous les EC non validés au sein des UE non validées des semestres non validés. Ne seront retenues que les notes obtenues en seconde session.

Tout semestre, toute UE et tout EC validés à la première session sont acquis et ne peuvent pas être repassés à la deuxième session.

Article 12: Dans le cadre de la progression des études, la poursuite des études en DFGSP3 ne pourra se faire que si l'étudiant a validé le DFGSP2 sauf si l'étudiant a validé l'ensemble des UE, à l'exception d'un maximum de 2UE. Dans ce dernier cas, et sauf demande expresse de la part d'étudiant, le statut d'AJAC (Ajourné mais Autorisé à Continuer) qui autorise le dit-étudiant à s'inscrire en DFGSP3, lui sera appliqué.

Dans le cadre de la progression des études, la poursuite des études en DFASP1 ne pourra se faire que si l'étudiant a validé le DFGSP (2^{ème} et 3^{ème} années) .

Un jury d'orientation professionnelle est désigné par le directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations en sciences pharmaceutiques.

Il est composé des responsables pédagogiques des différents parcours de formation types proposés et a minima d'un pharmacien en exercice.

A l'issue des entretiens Filières en DFGSP3, le jury examine le vœu émis par chaque étudiant.

Lorsque le jury valide le vœu émis par l'étudiant, ce dernier intègre le parcours de formation choisi en DFASP1. Le jury peut, le cas échéant, assortir la décision de poursuite d'études dans le parcours de formation choisi par l'étudiant de recommandations pédagogiques.

Article 13: Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP) est délivré à tout étudiant ayant validé le DFGSP2 et le DFGSP3.

Article 14: Dispositions particulières concernant les TD et TP

- Les travaux pratiques (TP) sont obligatoires
- Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu, qui, si elle est >10/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)
- Les absences aux TP doivent être accompagnées d'une justification écrite recevable fournie par l'étudiant à la scolarité dans les 2 jours ouvrés suivant l'absence.
- Une absence injustifiée à une séance de TP entraîne une note de 0 à la séance de TP concernée. Une séance correspond à une demi-journée de TP. Tout retard de plus de 30 minutes correspond à une absence (justifiée ou non).
- Deux absences injustifiées sur l'ensemble des TP d'un semestre entraînent la note de 0/20 à la (les) UE correspondante(s).
- Les Travaux Dirigés (TD) sont obligatoires et peuvent faire, si cela est spécifié dans les MCC, l'objet d'un contrôle continu.
- Les absences aux TD doivent être accompagnées d'une justification écrite recevable, fournie par l'étudiant à la scolarité dans les 2 jours ouvrés suivant l'absence.
- Le jury tiendra compte de la présence aux TD lors des délibérations des semestres correspondants
- Deux absences injustifiées à l'ensemble des TD d'un semestre entraînent la note de 0/20 à la (les) UE correspondante(s).

Article 15: La présence aux UE Librement Choies (UELC) est obligatoire. Toute absence injustifiée sera sanctionnée par une note de 0/20 à l'UELC

2^{ème} cycle : DFASP1- DFASP2

MODALITES d' EVALUATION - REGLES de COMPENSATION et de PROGRESSION

(ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022)

Votées en commission pédagogique du 21/04/2021

Article 1: L'évaluation des étudiants se fait sous forme d'examen terminal et/ou de contrôle continu.

Ces modalités sont validées chaque année par la CFVU et le CA en respectant les règles de capitalisation .

Article 2: Le contrôle continu peut prendre différentes formes: examens partiels, oraux, travaux pratiques.

Dans toutes les UE, le contrôle des connaissances combine contrôle continu et/ou examen terminal. Seules les épreuves faisant l'objet d'un contrôle terminal bénéficient d'une seconde session (les notes obtenues en contrôle continu restent donc inchangées à la seconde session, sauf quand cela est spécifié dans les MCC)
Les notes obtenues en contrôle continu ne sont pas capitalisables d'une année à l'autre: en cas de redoublement, la note de contrôle continu n'est donc pas conservée (sauf cas particulier des TP validés, cf article 15) **Article 3:** L'année DFASP2 est composée de 2 semestres capitalisables. Un semestre représente un total de 30 ECTS (crédits européens).

Article 4: Chaque semestre est composé d'unités d'enseignement (UE) elles-mêmes capitalisables. Les UE se décomposent en un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Les coefficients de pondération des UE au sein de chaque semestre sont égaux aux crédits européens (ECTS) associés à chaque UE.

Article 5: La note de l'UE est la moyenne des notes des éléments constitutifs pondérées par des coefficients définis dans les modalités de contrôle des connaissances.

Article 6: L'année DFASP1 est validée dès lors que l'étudiant a validé les 2 semestres qui la composent. L'année DFASP2 est validée dès lors que l'étudiant a validé les 2 semestres qui la composent, qu'il a validé l'année DFASP1 et le Certificat de Synthèse Pharmaceutique (CSP).

Les deux semestres d'une année ne sont pas compensables. Ces règles s'appliquent pour les deux sessions.

Article 7: Un semestre est validé dès lors que l'étudiant a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à chacune des UE. Les UE d'un semestre ne sont donc pas compensables. Ces règles s'appliquent pour les deux sessions.

Article 8: Une Unité d'Enseignement (UE) est validée dès lors que l'étudiant a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'UE. Les EC d'une UE sont compensables. Ces règles s'appliquent pour les deux sessions.

Article 9: Un Élément constitutif (EC) est validé dès lors que l'étudiant a obtenu, une note supérieure ou égale à 10/20. Cette règle s'applique pour les deux sessions. Une absence justifiée ou injustifiée en CC ou CT entraîne le non calcul de la moyenne de l'EC et le résultat d'admission sera considéré comme "Défaillant" sur l'EC, l'UE, le semestre et l'année.

Article 10: Tout semestre validé et toute UE validée sont capitalisés définitivement. Tout EC validé n'est capitalisé que pour l'année en cours.

Article 11: Un étudiant doit se présenter en seconde session dès lors qu'il n'a pas validé son année (cf article 6). L'étudiant doit alors repasser, en seconde session, tous les EC non validés au sein des UE non validées des semestres non validés. Ne seront retenues que les notes obtenues en seconde session. Tout semestre, toute UE et tout EC validés à la première session sont acquis et ne peuvent pas être repassés à la deuxième session.

Article 12: Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP) est délivré à tout étudiant ayant validé les 60 ECTS du DFASP 1, les 60 ECTS du DFASP2 et le Certificat de Synthèse Pharmaceutique (CSP).

Article 13: Dans le cadre de la progression des études, la poursuite des études depuis le DFASP1 d'une filière vers le DFASP2 d'une même filière ne pourra se faire que si l'étudiant a validé toutes les UE du DFASP1. Dans le cas où l'étudiant serait ajourné sur 2 UE maximum en DFASP1, le statut AJAC (Ajourné mais Autorisé à Continuer)

autorise le dit-étudiant à poursuivre l'année suivante en DFASP2 de cette même filière (sauf demande expresse de la part de l'étudiant) et à rattraper les UE non validées du DFASP1.

Avant l'entrée en DFASP2, le jury d'orientation procède à un dernier examen du projet d'orientation professionnelle et du parcours de formation de l'étudiant dans les cas suivants :

- les étudiants dont la poursuite d'études est assortie de recommandations afin de vérifier leur prise en compte ;
- les étudiants qui souhaitent se réorienter à la fin du deuxième semestre de la formation ;
- en cas de désaccord persistant entre le jury et l'étudiant.

Article 14 : Dans le cas d'une réorientation, c'est-à-dire d'un changement de filière à l'issue du DFASP1 :

1- l'étudiant sera déclaré « **Admis et Autorisé à se Réorienter et à Continuer** » avec l'accord du jury d'orientation, s'il a validé l'ensemble des UE du tronc commun et de sa filière d'origine.

2- l'étudiant sera déclaré « **Ajourné et Autorisé à se Réorienter et à Continuer** » avec l'accord du jury d'orientation, s'il a validé les UE du tronc commun.

Pour les cas 1 et 2, l'étudiant « Autorisé à se Réorienter et à Continuer » devra l'année suivante s'inscrire en DFASP1 de la filière choisie et valider le CT des UE de la filière en e-learning (Dans le cas d'une réorientation de la filière internat vers la filière Officine ou Industrie/Recherche, l'étudiant sera dispensé d'UELC) et s'inscrire en DFASP2 de la filière choisie.

3- L'étudiant sera déclaré « **Ajourné et Autorisé à se Réorienter** » avec l'accord du jury d'orientation, s'il n'a pas validé les UE du tronc commun. L'étudiant en réorientation devra l'année suivante s'inscrire en DFASP1 de la filière choisie.

Article 15 : Dans le cas d'une réorientation, c'est-à-dire d'un changement de filière à l'issue du concours de l'Internat en DFASP2 filière internat :

En cas d'échec au concours de l'internat, l'étudiant peut demander à se réorienter vers une autre filière. Il devra, au semestre 2, suivre les UE du tronc commun du DFASP2 Internat et le parcours « réorientation » après accord du Jury d'orientation. Ce parcours est composé des UE de DFASP1 de la filière choisie (sans l'UELC) proposées en e-learning et dont l'étudiant devra valider le CT.

A l'issue du DFASP2 filière internat, l'étudiant sera autorisé à poursuivre en DFASP2 de la filière de réorientation s'il a validé toutes les UE du parcours « réorientation » : il sera déclaré « Ajourné et Autorisé à se Réorienter »

En cas de non validation des UE du parcours réorientation, l'étudiant ne sera pas autorisé à poursuivre en DFASP2 de la filière choisie, il devra se réinscrire en DFASP2 Internat parcours réorientation

La poursuite des études en 3^{ème} cycle d'une filière est conditionnée par la validation du DFASP de la filière. En cas de réorientation une réinscription de l'étudiant en première année du deuxième cycle fait l'objet d'une convention pédagogique adaptée à chaque étudiant signée par l'étudiant et directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant les formations pharmaceutiques.

Article 16: Dispositions particulières concernant les TP et TD

- Les travaux pratiques (TP) sont obligatoires
- Les TP sont validés par une note de contrôle continu, qui, si elle est >10/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)
- Les absences aux TP doivent être accompagnées d'une justification écrite recevable fournie par l'étudiant à la scolarité dans les 2 jours ouvrés suivant l'absence.

- Une absence injustifiée à une séance de TP entraîne une note de 0 à la séance de TP concernée. Une séance correspond à une demi-journée de TP. Tout retard de plus de 30 minutes correspond à une absence (justifiée ou non).
- Deux absences injustifiées sur l'ensemble des TP d'un semestre entraînent la note de 0/20 à la (les) UE correspondante(s).
- Les Travaux Dirigés (TD) sont obligatoires et peuvent faire, si cela est spécifié dans les MCC, l'objet d'un contrôle continu.
- Les absences aux TD doivent être accompagnées d'une justification écrite recevable, fournie par l'étudiant à la scolarité dans les 2 jours ouvrés suivant l'absence.
- Une absence injustifiée à une séance de TD entraîne une note de 0 aux TD concernés. Tout retard de plus de 30 minutes correspond à une absence (justifiée ou non).
- Deux absences injustifiées à l'ensemble des TD d'un semestre entraînent la note de 0/20 à la (les) UE correspondante(s).

Article 17: La présence aux UE Librement Choies (UELC) est obligatoire. Toute absence injustifiée sera sanctionnée par une note de 0/20 à l'UELC

3^{ème} cycle court, orientation professionnelle Officine (6^{ème} année)
MODALITES d' EVALUATION - REGLES de COMPENSATION et de PROGRESSION
 (ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022)
 Votées en commission pédagogique du 27/03 et 25/04/2019

Article 1: L'évaluation des étudiants se fait sous forme d'examen terminal et/ou de contrôle continu.

Ces modalités sont validées chaque année par la CFVU et le CA en respectant les règles de capitalisation .

Article 2: Le contrôle continu peut prendre différentes formes: examens partiels, oraux, travaux pratiques.

Dans toutes les UE, le contrôle des connaissances combine contrôle continu et/ou examen terminal. Seules les épreuves faisant l'objet d'un contrôle terminal bénéficient d'une seconde session (les notes obtenues en contrôle continu restent donc inchangées à la seconde session, sauf quand cela est spécifié dans les MCC)

Les notes obtenues en contrôle continu ne sont pas capitalisables d'une année à l'autre: en cas de redoublement, la note de contrôle continu n'est donc pas conservée (sauf cas particulier des TP validés, cf article 14) **Article 3:** L'année est composée de 2 semestres capitalisables. Un semestre représente un total de 30 ECTS (crédits européens).

Article 4: Chaque semestre est composé d'unités d'enseignement (UE) elles-mêmes capitalisables. Les UE se décomposent en un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Les coefficients de pondération des UE au sein de chaque semestre sont égaux aux crédits européens (ECTS) associés à chaque UE.

Article 5: La note de l'UE est la moyenne des notes des éléments constitutifs pondérées par des coefficients définis dans les modalités de contrôle des connaissances.

Article 6: La 6^{ème} année est validée dès lors que l'étudiant a validé les 2 semestres qui la composent. Les deux semestres d'une année ne sont pas compensables. Ces règles s'appliquent pour les deux sessions.

Article 7: Un semestre est validé dès lors que l'étudiant a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à chacune des UE. Les UE d'un semestre ne sont donc pas compensables. Ces règles s'appliquent pour les deux sessions.

Article 8: Une Unité d'Enseignement (UE) est validée dès lors que l'étudiant a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'UE. Les EC d'une UE sont compensables. Ces règles s'appliquent pour les deux sessions.

Article 9: Un Elément constitutif (EC) est validé dès lors que l'étudiant a obtenu, une note supérieure ou égale à 10/20. Cette règle s'applique pour les deux sessions. Une absence justifiée ou injustifiée en CC ou CT entraîne le non calcul de la moyenne de l'EC et le résultat d'admission sera considéré comme "Défaillant" sur l'EC, l'UE, le semestre et l'année.

Article 10: Tout semestre validé et toute UE validée sont capitalisés définitivement. Tout EC validé n'est capitalisé que pour l'année en cours.

Article 11: Un étudiant doit se présenter en seconde session dès lors qu'il n'a pas validé son année (cf article 6). L'étudiant doit alors repasser, en seconde session, tous les EC non validés au sein des UE non validées des semestres non validés. Ne seront retenues que les notes obtenues en seconde session.

Tout semestre, toute UE et toute EC validés à la première session sont acquis et ne peuvent pas être repassés à la deuxième session.

Article 12: Le 3^{ème} cycle court, orientation professionnelle officine, est validé pour tout étudiant ayant validé les 60 ECTS de l'année concernée. Le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie est délivré après validation de ce 3^{ème} cycle et la soutenance d'une thèse d'exercice, qui doit être postérieure à la validation du 3^{ème} cycle court.

Article 13 : Dans le cas d'une réorientation, c'est-à-dire après la validation d'un DFASP2 d'une autre filière, l'étudiant ne pourra s'inscrire en 6^{ème} année officine que s'il a préalablement validé le DFASP2 de la dite filière. Il devra, de plus, valider le contenu de l'épreuve du contrôle terminal de l'UE M1-S2-51 du DFASP1 officine « Dispensation des médicaments et autres produits de santé I : analyse et validation de la prescription » (enseignement à distance). Cette UE devra être validée en P6 Officine au 1er semestre et lui confèrera, le cas échéant, les 2 ECTS d'une UELC (UE O6-S1-4). L'étudiant n'aura donc pas la possibilité de s'inscrire et, donc, de valider une autre UELC.

Article 14: Dispositions particulières concernant les TP et TD

- Les travaux pratiques (TP) sont obligatoires
- Les TP sont validés par une note de contrôle continu, qui, si elle est >10/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)
- Les absences aux TP doivent être accompagnées d'une justification écrite recevable fournie par l'étudiant au secrétariat dans les 2 jours ouvrés suivant l'absence.
- Une absence injustifiée à une séance de TP entraîne une note de 0 à la séance de TP concernée. Une séance correspond à une demi-journée de TP. Tout retard de plus de 30 minutes correspond à une absence (justifiée ou non).
- Deux absences injustifiées sur l'ensemble des TP d'un semestre entraînent la note de 0/20 à la (les) UE correspondante(s).
- Les Travaux Dirigés (TD) sont obligatoires et peuvent faire, si cela est spécifié dans les MCC, l'objet d'un contrôle continu.
- Les absences aux TD doivent être accompagnées d'une justification écrite recevable fournie par l'étudiant au secrétariat dans les 2 jours ouvrés suivant l'absence.
- Une absence injustifiée à une séance de TD entraîne une note de 0 aux TD concernés. Tout retard de plus de 30 minutes correspond à une absence (justifiée ou non).
- Deux absences injustifiées à l'ensemble des TD d'un semestre entraînent la note de 0/20 à la (les) UE correspondante(s).

Article 15: La présence aux UE Librement Choiesies (UELC) est obligatoire. Toute absence injustifiée sera sanctionnée par une note de 0/20 à l'UELC

Composante														UFR des Langues Vivantes Etrangeres															
Type de diplôme																													
Mention de diplôme																													
Version d'étape														Licence 1 LEA ☒ Régime normal ☐ ☐ ☐															
														SESSION 1															
														MCC initialement prévues										Amagements prévus				Enseignants responsables	
														Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle continu		Contrôle terminal								
														Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT						
Semestre 1	UE	EC	Libellé	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT																
1	UE 3	EG-3A	Economie	CC	100%						CT écrit	2h	100%	Etienne REIMUND															
Composante														UFR des Langues Vivantes Etrangeres															
Type de diplôme																													

Mention de diplôme Version d'étape														
☐ ☒ ☐ ☒														
Licence 1 LEA Régime spécial Enseignement à distance														
SESSION 1														
MCC initialement prévues														
Amagements prévus														
Contrôle continu														
Contrôle terminal														
Contrôle continu														
Contrôle terminal														
Enseignants responsables														
Semestre 1	UE	EC	Libellé	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	
1	UE 3	EG-3A	Economie								CT écrit	2h	100%	Etienne REIMUND
1	UE3	ESL-3B	Civilisation (Espagnol)			CT écrit	1h	100%	écrit/oral	100%				Nadia TAHIR
Composante														
Type de diplôme														
Mention de diplôme														
Version d'étape														
UFR des Langues Vivantes Etrangeres														
☒ ☐ ☐ ☐														
Licence 2 LEA Régime normal														
SESSION 1														
MCC initialement prévues														
Amagements prévus														
Contrôle continu														
Contrôle terminal														
Contrôle continu														
Contrôle terminal														
Enseignants responsables														
Semestre 1	UE	EC	Libellé	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	
3	14	M.ANL14A	M.ANL14A Grammaire et traduction anglais			CT écrit	2h	100%	CC écrit	100%				Marcin STAWIARSKI
4	15	INFL-20B	Informatique tableur	pratique et/ou écrit	60 %	écrit	1h30	40 %	Pratique et/ou écrit	100 %				Stéphane FERRARI
Composante														
Type de diplôme														
Mention de diplôme														
UFR des Langues Vivantes Etrangeres														

Version d'étape														
Licence 2 LEA														
☐ ☐ ☒ ☐				Régime spécial										
SESSION 1														
				MCC initialement prévues					Modifications demandées					Enseignants responsables
				Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle continu		Contrôle terminal			
Semestre 1	UE	EC	Libellé	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	
3	14	M.ANL14A	Grammaire et traduction anglais			CT écrit	2h	100%	devoir écrit+oral	100%				Marcin STAWIARSKI
4	15	INFL-20B	Informatique tableur			pratique + écrit	1h30 + 1h30	60% + 40%			pratique	1h30	100 %	Stéphane FERRARI
Composante			UFR des Langues Vivantes Etrangères											
Type de diplôme														
Mention de diplôme														
Version d'étape														
Licence 3 LEA														
☒ ☐ ☐ ☐				Régime normal										
SESSION 1														
				MCC initialement prévues					Modifications demandées					Enseignants responsables
				Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle continu		Contrôle terminal			
Semestre 1	UE	EC	Libellé	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	
5	23	ESL-23B	Entreprise, institutions (Espagne)			CT écrit	2h	100%	CC Oral/écrit	100%				Agueda GARCIA GARRIDO
6	28	ESL-28B	Entreprise, institutions (Espagne)			CT écrit	2h	100%	CC Oral/écrit	100%				Agueda GARCIA GARRIDO
5	24	INFL-24A	Informatique : bases de données	pratique et/ou écrit	60 %	écrit	1h30	40 %	pratique et/ou écrit	100 %				Stéphane FERRARI
Composante			UFR des Langues Vivantes Etrangères											
Type de diplôme														
Mention de diplôme														
Version d'étape														
Licence 3 LEA														
☐ ☐ ☒ ☐				Régime spécial										
SESSION 1														
				MCC initialement prévues					Modifications demandées					Enseignants responsables
				Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle continu		Contrôle terminal			
Semestre 1	UE	EC	Libellé	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	

Semestre 1	UE	EC	Libellé	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Enseignants responsables
5	23	ESL-23B	Entreprise, institutions (Espagne)			CT écrit	2h	100%	CC écrit	100%				Agueda GARCIA GARRIDO
6	28	ESL-28B	Entreprise, institutions (Espagne)			CT écrit	2h	100%	CC écrit	100%				Agueda GARCIA GARRIDO
5	23	USL-23A EC1	USL 23A Entreprise, institutions : langues et cultures Etats-Unis			Ecrit + Oral	3h + 20 mi	50-50%			Oral	1h	100%	Amy WELLS
6	23	USL 28A	USL 28A Entreprise, institutions : langues et cultures Etats-Unis			Ecrit + Oral	3h + 20 mi	50-50%			Oral	1h	100%	Amy WELLS
5	24	INFL-24A	Informatique : bases de données			Pratique + écrit	1h30 + 1h30	60% + 40%			pratique	1h30	100 %	Stéphane FERRARI
Argumentaire : Pour ces deux départements, les modifications se justifient à la lumière des résultats sous-optimaux obtenus par les étudiants en deuxième session l'an dernier. Nous voulons augmenter la part du contrôle continu, notamment pour les étudiants à distance du département d'études anglophones, afin de leur offrir un encadrement au plus près de leurs besoins. Ces modifications visent à tirer les leçons de la crise sanitaire, qui nous a appris que l'éloignement n'était pas toujours compatible avec l'évaluation en contrôle terminal, surtout lorsque celui-ci se déroule à distance. Dans le cas où le CT est maintenu, il se justifie par des contraintes pédagogiques (notamment en LEA ou encore en traduction, où la fraude est massive lorsque les épreuves se déroulent à distance) et de ressources humaines, qui ne permettent pas la multiplication des devoirs du fait d'un grave sous-encadrement chronique (par exemple en économie, ou en anglais).														

Composante					UFR des Langues Vivantes Etrangeres													
Type de diplôme																		
Mention de diplôme																		
Version d'étape					Licence 1 LLCER Anglais													
					SESSION 1										Argumentaire			
					MCC initialement prévues					Modifications demandées								
					Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle continu		Contrôle terminal						
Semestre	UE	Régime	EC	Libellé	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT				
1	UE 1	Foad et RS	M.AN-1B	Expression Compréhension			Ecrit	2h	100%	Ecrit	100%				Renforcement CC pour augmenter taux de réussite des étudiants			
1	UE 1	Foad et RS	M.AN-1C	Pratique orale			Oral	1h	100%	Oral	100%							
1	UE 6	Foad et RS	M.AN-6B	Compréhension Expression			Ecrit	2h	100%	Ecrit	100%							
1	UE 5	Foad et RS	AN-5A	Traductologie et Phonologie			Ecrit	2h	100%	Oral	50%	Ecrit		50%	Renforcement CC pour augmenter taux de réussite des étudiants sauf en traduction ou le CT en présentiel reste indispensable pour des raisons liées à l'évaluation (trop de risques de fraude pour la traduction en distanciel avec les logiciel en ligne)			
2	UE 10	Foad et RS	AN-10A	Langue Traduction			Ecrit	2h	100%	Oral	50%	Ecrit		50%	Renforcement CC pour augmenter taux de réussite des étudiants			
Composante					UFR des Langues Vivantes Etrangeres													
Type de diplôme																		

Composante				UFR des Langues Vivantes Etrangeres										
Type de diplôme														
Mention de diplôme														
Version d'étape				Licence 3 LLCER Anglais										

Diplôme	Parcours	Année	semestre	UE	Volume horaire étudiant	ECTS	MCC session 1	notes / Paliers d'acquisition	MCC session 2	Commentaires
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	DU	Annuaire	UE1 : Domaines d'intervention, disciplines et didactique	161		CCE Écrit 1 + CCE Écrit 2 (notes + grilles d'évaluation)	notes	Épreuve commune UE1, 2, 3, et 5 : CTE portfolio (60%) + CTO soutenance (notes + grilles d'évaluation)	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	DU	Annuaire	UE2 : Analyses de l'activité et professionnalités	54		CTE portfolio (note + grille d'évaluation) + CTO portfolio (note + grille d'évaluation) + CCE Numérique (note)	notes	Épreuve commune UE1, 2, 3, et 5 : CTE portfolio (60%) + CTO soutenance (40%) (notes + grilles d'évaluation)	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	DU	Annuaire	UE3 : Approches curriculaires et apprentissages	46		CTO EMC en groupes	notes	Épreuve commune UE1, 2, 3, et 5 : CTE portfolio (60%) + CTO soutenance (40%) (notes + grilles d'évaluation)	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	DU	Annuaire	UES : Parcours étudiant	54		CTE portfolio (note + grille d'évaluation) + CTO portfolio (note + grille d'évaluation) + CCE Numérique (note)	notes	Épreuve commune UE1, 2, 3, et 5 : CTE portfolio (60%) + CTO soutenance (40%) (notes + grilles d'évaluation)	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M1	Semestre 1	UE 1 S1 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	119	16	2 CCE à rendre (FR) + CCE sur table (maths) + 2 CCE à rendre (EPS)	notes	Voir au S2	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M1	Semestre 1	UE 2 S1 - Analyses de l'activité et professionnalités	30	3	CTE portfolio (AAP)	notes	Voir au S2	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M1	Semestre 1	UE 3 S1 - Approches curriculaires et apprentissages	25	4	CTE à rendre (Philo)	notes	Voir au S2	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M1	Semestre 1	UE 4 S1 - Formation à et par la recherche	19	3	2 CCE à rendre (Recherche)	notes	Voir au S2	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M1	Semestre 1	UE 5 S1 - Parcours étudiant	26,5	4	2 CCO (LVE)	notes	Pas de session 2. Niveau B2 à obtenir avant fin M2 (registre tenu à la scolarité).	MCC Session 2 : seuls 2 groupes d'épreuves existent (en M1 et M2)
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M1	Semestre 2	UE 1 S2 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	145	15	CCE à rendre (FR) + CCE sur table (maths) + CCE à rendre et CC « pratique » (EPS)	notes	Note = 10 si niveau B2 validé hors Inspé. Convocation en session 2 si moyenne(UE1-S1, UE1-S2) < 10 [16*UE1-S1 + 15*UE1-S2]/(16+15)]	- Épreuves pour l'UE 4 : CTE moyenne (60%) + CTO soutenance (40%)
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M1	Semestre 2	UE 2 S2 - Analyses de l'activité et professionnalités	43	2	CCO portfolio (AAP) + CCE à rendre (Philo)	notes	Convocation en session 2 si max entre UE2-S2 et la moyenne(UE2-S1, UE2-S2) < 10	- Épreuves communes pour les UE 1, 2, 3, 5 : CT écrit portfolio (60%) + CT oral présentation portfolio (40%)
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M1	Semestre 2	UE 3 S2 - Approches curriculaires et apprentissages	57	3	CCE à rendre (Maternelle) - CCE QCM (Psycho)	notes	Convocation en session 2 si moyenne coefficientée (UE3-S1, UE3-S2) < 10	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M1	Semestre 2	UE 4 S2 - Formation à et par la recherche	43	6	CTE à rendre (Recherche)	notes	Convocation en session 2 si max de UE4-S2 et de moyenne(UE4-S1, UE4-S2) < 10	C'est le jury de master qui décide souverainement de la validation de chaque UE à l'issue de chaque année.
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M1	Semestre 2	UE 5 S2 - Parcours étudiant	6	4	validée par les mêmes MCC que l'UE2 du semestre	notes	Comme pour l'UE 2 du semestre	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M2	Semestre 3	UE 1 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	95	10	2 CCE à rendre (FR) + CCE sur table (maths) + CCE sur table (EPS) + C	notes	Voir au S4	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M2	Semestre 3	UE 2 S3 - Analyses de l'activité et professionnalités	38	4	CTE portfolio (AAP)	notes	Voir au S4	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M2	Semestre 3	UE 3 S3 - Approches curriculaires et apprentissages	10	2	CTE QCM (Éduc. Inclusive)	notes	voir au S4	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M2	Semestre 3	UE 4 S3 - Formation à et par la recherche	45	10	CTE à rendre (60%) + CTO (Recherche)(40%)	notes	Passage en session 2 si moyenne coefficientée < 10	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Parcours étudiant	12	4	validée par les mêmes MCC que l'UE2 du semestre	notes	Comme pour l'UE 2 du semestre	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M2	Semestre 4	UE 1 S4 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	55	9	2 CCO (FR) + CCE à rendre (maths)	notes	Convocation en session 2 si moyenne coefficientée (UE1-S3, UE1-S4) < 10	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M2	Semestre 4	UE 2 S4 - Analyses de l'activité et professionnalités	11,5	11	CT oral portfolio	notes	Convocation en session 2 si max de UE2-S4 et de moyenne(UE2-S3, UE2-S4) < 10	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M2	Semestre 4	UE 3 S4 - Approches curriculaires et apprentissages	5	1	Même épreuve que pour l'UE2	validé/non validé	Même épreuve que pour l'UE2	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M2	Semestre 4	UE 4 S4 - Formation à et par la recherche	12	1	Même épreuve que pour l'UE2	validé/non validé	Même épreuve que pour l'UE2	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	M2	Semestre 4	UE 5 S4 - Parcours étudiant	21	8	CTE à rendre (Dominante). Harmonisation des notes entre dominantes à l'échelle de la mention.	notes	Pas de compensation. Passage en session 2 si note après harmonisation < 10	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M1	Semestre 1	UE 1 S1 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	66	8	3 CCE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M1	Semestre 1	UE 2 S1 - Analyses de l'activité et professionnalités	70	8	2 CCE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M1	Semestre 1	UE 3 S1 - Approches curriculaires et apprentissages	48	5	2 CCE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M1	Semestre 1	UE 4 S1 - Formation à et par la recherche	28	5	1 CCE - ETAPE 1 MÉMOIRE (70 %) + 1 CCE (30 %)	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M1	Semestre 1	UE 5 S1 - Parcours étudiant	24,5	4	1 CCE - ETAPE 1 PORTFOLIO (70 %) + 1 CCE (30 %)	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M1	Semestre 2	UE 1 S2 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	66	7	2 CCE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M1	Semestre 2	UE 2 S2 - Analyses de l'activité et professionnalités	82	7	2 CCE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M1	Semestre 2	UE 3 S2 - Approches curriculaires et apprentissages	56	5	2 CCE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M1	Semestre 2	UE 4 S2 - Formation à et par la recherche	34	5	1 CCE - ETAPE 2 MÉMOIRE + 1 CCE - ETAPE 2 MÉMOIRE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M1	Semestre 2	UE 5 S2 - Parcours étudiant	0	6	1 CCE - ETAPE 2 PORTFOLIO (60 %) + 1 CCO - ETAPE 2 PORTFOLIO (40 %)	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M2	Semestre 3	UE 1 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	30	6	2 CCE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M2	Semestre 3	UE 2 S3 - Analyses de l'activité et professionnalités	47	6	2 CCE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M2	Semestre 3	UE 3 S3 - Approches curriculaires et apprentissages	70	5	2 CCE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M2	Semestre 3	UE 4 S3 - Formation à et par la recherche	28	7	1 CC ÉCRIT - MÉMOIRE (60 %) + 1 CC ORAL - SOUTENANCE MÉMOIRE (40 %)	notes	1 CC ÉCRIT - MÉMOIRE (60 %) + 1 CC ORAL - SOUTENANCE MÉMOIRE (40 %)	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Parcours étudiant	0	6	1 CC ÉCRIT - ETAPE 3 PORTFOLIO (70 %) + ASSIDUË EN STAGE (30 %)	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M2	Semestre 4	UE 1 S4 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	30	7	2 CCE	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M2	Semestre 4	UE 2 S4 - Analyses de l'activité et professionnalités	57	9	1 CCE + 1 CCO	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M2	Semestre 4	UE 3 S4 - Approches curriculaires et apprentissages	24	7	1 CCE + 1 CCO	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M2	Semestre 4	UE 4 S4 - Formation à et par la recherche	20	3	1 CC ORAL - VALORISATION TRAVAIL DE RECHERCHE (70 %) + 1 VALIDATION PAR ASSIDUË À UNE JOURNÉE D'ÉTUDES (30 %)	notes	pas de session 2	
MEEF Encadrement éducatif	CPE	M2	Semestre 4	UE 5 S4 - Parcours étudiant	20	4	1 CCE FINAL PORTFOLIO (60 %) + 1 CC ORAL FINAL PORTFOLIO (40 %)	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Tous parcours	DU	Annuaire	UE1 : Domaines d'intervention, disciplines et didactique	161	CC		notes	Épreuve commune UE1, 2, 3, et 5 : CTE portfolio (60%) + CTO soutenance (40%) (notes + grilles d'évaluation)→ oui	
MEEF 2nd degré	Tous parcours	DU	Annuaire	UE2 : Analyses de l'activité et professionnalités	54	CC		notes	Épreuve commune UE1, 2, 3, et 5 : CTE portfolio (60%) + CTO soutenance (40%) (notes + grilles d'évaluation)→ oui	
MEEF 2nd degré	Tous parcours	DU	Annuaire	UE3 : Approches curriculaires et apprentissages	46	CC		notes	Épreuve commune UE1, 2, 3, et 5 : CTE portfolio (60%) + CTO soutenance (40%) (notes + grilles d'évaluation)→ oui	
MEEF 2nd degré	Tous parcours	DU	Annuaire	UES : Parcours étudiant	54	CC		notes	Épreuve commune UE1, 2, 3, et 5 : CTE portfolio (60%) + CTO soutenance (40%) (notes + grilles d'évaluation)→ oui	
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M1	Semestre 1	UE 1 S1 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	95	12	CCE 100 % (portfolio)	Paliers d'acquisition	Épreuve commune aux UE défavorables CCE/CCO	En fonction des UE défavorables une épreuve unique sera proposée à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M1	Semestre 1	UE 2 S1 - Analyses de l'activité et professionnalités	38	4	CCO 100 % (portfolio)	Paliers d'acquisition	Épreuve commune aux UE défavorables CCE/CCO	En fonction des UE défavorables une épreuve unique sera proposée à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M1	Semestre 1	UE 3 S1 - Approches curriculaires et apprentissages	20	4	CCE 100 %	Paliers d'acquisition	Épreuve commune aux UE défavorables CCE/CCO	En fonction des UE défavorables une épreuve unique sera proposée à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M1	Semestre 1	UE 4 S1 - Formation à et par la recherche	31	5	CCE (60%) CCO(40%)	Paliers d'acquisition	Épreuve commune aux UE défavorables CCE/CCO	En fonction des UE défavorables une épreuve unique sera proposée à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M1	Semestre 1	UE 5 S1 - Parcours étudiant	9,5	5	CCE 100 % (portfolio)	Paliers d'acquisition	Épreuve commune aux UE défavorables CCE/CCO	En fonction des UE défavorables une épreuve unique sera proposée à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M1	Semestre 2	UE 1 S2 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	100	12	CCE 100 % (portfolio)	Paliers d'acquisition	Épreuve commune aux UE défavorables CCE/CCO	En fonction des UE défavorables une épreuve unique sera proposée à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M1	Semestre 2	UE 2 S2 - Analyses de l'activité et professionnalités	34	4	CCO (100%)	Paliers d'acquisition	Épreuve commune aux UE défavorables CCE/CCO	En fonction des UE défavorables une épreuve unique sera proposée à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M1	Semestre 2	UE 3 S2 - Approches curriculaires et apprentissages	40	4	CCE 100 % (portfolio)	Paliers d'acquisition	Épreuve commune aux UE défavorables CCE/CCO	En fonction des UE défavorables une épreuve unique sera proposée à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M1	Semestre 2	UE 4 S2 - Formation à et par la recherche	29	5	CCE (50%) CCO (50%) portfolio	Paliers d'acquisition	Épreuve commune aux UE défavorables CCE/CCO	En fonction des UE défavorables une épreuve unique sera proposée à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M1	Semestre 2	UE 5 S2 - Parcours étudiant	26	5	CCO (100%) portfolio	Paliers d'acquisition	Épreuve commune aux UE défavorables CCE/CCO	En fonction des UE défavorables une épreuve unique sera proposée à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences

MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M2	Semestre 3	UE 1 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	120	9	CCE (50%) CCO(50%) portfolio	Paliers d'acquisition	Epreuve commune aux UE défaillantes CCE/CCO	En fonction des UE défaillantes une épreuve unique sera proposé à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M2	Semestre 3	UE 2 S3 - Analyses de l'activité et professionnalités	22	4	CCE (100%) portfolio	Paliers d'acquisition	Epreuve commune aux UE défaillantes CCE/CCO	En fonction des UE défaillantes une épreuve unique sera proposé à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M2	Semestre 3	UE 3 S3 - Approches curriculaires et apprentissages	13	4	CCE (100%) portfolio	Paliers d'acquisition	Epreuve commune aux UE défaillantes CCE/CCO	En fonction des UE défaillantes une épreuve unique sera proposé à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M2	Semestre 3	UE 4 S3 - Formation à et par la recherche	25	8	CCE(60%) CCO(40%) portfolio	Paliers d'acquisition	Epreuve commune aux UE défaillantes CCE/CCO	En fonction des UE défaillantes une épreuve unique sera proposé à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Parcours étudiant	17	5	CCO (100%) portfolio	Paliers d'acquisition	Epreuve commune aux UE défaillantes CCE/CCO	En fonction des UE défaillantes une épreuve unique sera proposé à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M2	Semestre 4	UE 1 S4 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	85	15	CCE (100%) portfolio	Paliers d'acquisition	Epreuve commune aux UE défaillantes CCE/CCO	En fonction des UE défaillantes une épreuve unique sera proposé à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M2	Semestre 4	UE 2 S4 - Analyses de l'activité et professionnalités	20	4	CCO (100 %) portfolio	Paliers d'acquisition	Epreuve commune aux UE défaillantes CCE/CCO	En fonction des UE défaillantes une épreuve unique sera proposé à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M2	Semestre 4	UE 3 S4 - Approches curriculaires et apprentissages	7	4	CC E (100%) portfolio	Paliers d'acquisition	Epreuve commune aux UE défaillantes CCE/CCO	En fonction des UE défaillantes une épreuve unique sera proposé à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M2	Semestre 4	UE 4 S4 - Formation à et par la recherche	22	2	CCE (50%) CCO(50%) portfolio	Paliers d'acquisition	Epreuve commune aux UE défaillantes CCE/CCO	En fonction des UE défaillantes une épreuve unique sera proposé à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	Professeur documentaliste	M2	Semestre 4	UE 5 S4 - Parcours étudiant	45	5	CCO (100 %) portfolio	Paliers d'acquisition	Epreuve commune aux UE défaillantes CCE/CCO	En fonction des UE défaillantes une épreuve unique sera proposé à l'étudiant avec une consigne ciblant les attendus en terme d'acquisition de compétences
MEEF 2nd degré	EPS	M1	Semestre 1	UE 1 S1 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	115	12	CC écrits	Notes (avec paliers indicatifs)	Si moyenne < 10 sur l'UE. Une épreuve CC 1 (EC 1) et/ou une épreuve CC 2 (EC2)	
MEEF 2nd degré	EPS	M1	Semestre 1	UE 2 S1 - Analyses de l'activité et professionnalités	44	4	CC écrits	Notes (avec paliers indicatifs)	Compensation UE 2, 3 et 5 - Si moyenne UE 2, 3, 5 < 10 = épreuve commune : Ecrit PF	
MEEF 2nd degré	EPS	M1	Semestre 1	UE 3 S1 - Approches curriculaires et apprentissages	18	4	CC écrits	Notes (avec paliers indicatifs)	Compensation UE 2, 3, 5 - Si moyenne UE 2, 3, 5 < 10 = épreuve commune : Ecrit PF	
MEEF 2nd degré	EPS	M1	Semestre 1	UE 4 S1 - Formation à et par la recherche	27	5	CC écrits	Notes (avec paliers indicatifs)		
MEEF 2nd degré	EPS	M1	Semestre 1	UE 5 S1 - Parcours étudiant	24,5	5	CC oral + CC écrit	Notes (avec paliers indicatifs)	Compensation UE 2, 3 et 5 - Si moyenne UE 2, 3, 5 < 10 = épreuve commune : Ecrit PF	
MEEF 2nd degré	EPS	M1	Semestre 2	UE 1 S2 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	103	12	CC écrits	Notes (avec paliers indicatifs)	Si moyenne < 10 sur l'UE. Une épreuve CC 1 (EC 1) et/ou une épreuve CC 2 (EC2)	
MEEF 2nd degré	EPS	M1	Semestre 2	UE 2 S2 - Analyses de l'activité et professionnalités	21,5	4	CC oral 50% + CC écrit (support portfolio) 50 %	Notes (avec paliers indicatifs)	Compensation UE 2,3,5 - si moyenne < 10 UE 2, UE 3 et UE 5 alors épreuve commune : Oral + Ecrit PF	
MEEF 2nd degré	EPS	M1	Semestre 2	UE 3 S2 - Approches curriculaires et apprentissages	26	4	CC oral 50% + CC écrit (support portfolio) 50 %	Notes (avec paliers indicatifs)	Compensation UE 2,3,5 - si moyenne < 10 UE 2, UE 3 et UE 5 alors épreuve commune : Oral + Ecrit PF	
MEEF 2nd degré	EPS	M1	Semestre 2	UE 4 S2 - Formation à et par la recherche	27	5	CC écrit	Notes (avec paliers indicatifs)		
MEEF 2nd degré	EPS	M1	Semestre 2	UE 5 S2 - Parcours étudiant	16	5	CC oral 50% + CC écrit (support portfolio) 50 %	Notes (avec paliers indicatifs)	Compensation UE 2,3,5 - si moyenne < 10 UE 2, UE 3 et UE 5 alors épreuve commune : Oral + Ecrit PF	
MEEF 2nd degré	EPS	M2	Semestre 3	UE 1 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	79	9	CC écrits	Notes (avec paliers indicatifs)	Si moyenne < 10 sur l'UE. Une épreuve CC 1 (EC 1) et/ou une épreuve CC 2 (EC2)	
MEEF 2nd degré	EPS	M2	Semestre 3	UE 2 S3 - Analyses de l'activité et professionnalités	31,5	4	CC écrits	Notes (avec paliers indicatifs)	Compensation UE 2 et 3 - Si moyenne UE 2 et 3 < 10 = épreuve commune : Ecrit PF	
MEEF 2nd degré	EPS	M2	Semestre 3	UE 3 S3 - Approches curriculaires et apprentissages	18	4	CC écrits	Notes (avec paliers indicatifs)	Compensation UE 2 et 3 - Si moyenne UE 2 et 3 < 10 = épreuve commune : Ecrit PF	
MEEF 2nd degré	EPS	M2	Semestre 3	UE 4 S3 - Formation à et par la recherche	27	8	CC écrit 60% + CC oral 40%	Notes (avec paliers indicatifs)	Session 2 écrit + oral	
MEEF 2nd degré	EPS	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Parcours étudiant	26	5	CC oral Non compensable (LVE)	Notes (avec paliers indicatifs)	Niveau B2 à obtenir (INSPRE ou dispositifs agréés à l'université Caen Normandie)	
MEEF 2nd degré	EPS	M2	Semestre 4	UE 1 S4 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	79	15	CC écrits	Notes (avec paliers indicatifs)	Si moyenne < 10 sur l'UE. Une épreuve CC 1 (EC 1) et/ou une épreuve CC 2 (EC2)	
MEEF 2nd degré	EPS	M2	Semestre 4	UE 2 S4 - Analyses de l'activité et professionnalités	22	4	CC oral 50% + CC écrit (support portfolio) 50 %	Notes (avec paliers indicatifs) Non compensable	Si note UE 2 < 10 (épreuve commune UE 2, 3, 5 : Oral + PF	
MEEF 2nd degré	EPS	M2	Semestre 4	UE 3 S4 - Approches curriculaires et apprentissages	18	4	CC oral 50% + CC écrit (support portfolio) 50 %	Notes (avec paliers indicatifs)	Compensation UE 3 et 5. Si moyenne UE 3 et UE 5 < 10 = épreuve commune UE 2,3,5 Oral + PF	
MEEF 2nd degré	EPS	M2	Semestre 4	UE 4 S4 - Formation à et par la recherche	10	2	CC écrit	Notes (avec paliers indicatifs)		
MEEF 2nd degré	EPS	M2	Semestre 4	UE 5 S4 - Parcours étudiant	68	5	CC oral 50% + CC écrit (support portfolio) 50 %	Notes (avec paliers indicatifs)	Compensation UE 3 et 5. Si moyenne UE 3 et UE 5 < 10 = épreuve commune UE 2,3,5 Oral + PF	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M1	Semestre 1	UE 1 S1 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	110	12	CC écrits	notes et paliers	épreuve commune S1-S2 [E]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M1	Semestre 1	UE 2 S1 - Analyses de l'activité et professionnalités	40	4	CC écrit portfolio	paliers	épreuve commune S1-S2 [O]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M1	Semestre 1	UE 3 S1 - Approches curriculaires et apprentissages	20	4	CC écrits - (étude de cas)	paliers	épreuve commune S1-S2 [E]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M1	Semestre 1	UE 4 S1 - Formation à et par la recherche	30	5	CC écrits (étape 1 mémoire)	paliers	épreuve commune S1-S2 [E]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M1	Semestre 1	UE 5 S1 - Parcours étudiant	24,5	5	CC écrits - (itinéraire)	paliers	épreuve commune S1-S2 [E]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M1	Semestre 2	UE 1 S2 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	60	12	CC écrits	notes et paliers	épreuve commune S1-S2 [E]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M1	Semestre 2	UE 2 S2 - Analyses de l'activité et professionnalités	40	4	CC écrit + oral portfolio	paliers	épreuve commune S1-S2 [O]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M1	Semestre 2	UE 3 S2 - Approches curriculaires et apprentissages	32	4	CC écrits - (étude de cas)	paliers	épreuve commune S1-S2 [E]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M1	Semestre 2	UE 4 S2 - Formation à et par la recherche	30	5	CC écrit (étape 2 mémoire)	paliers	épreuve commune S1-S2 [E]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M1	Semestre 2	UE 5 S2 - Parcours étudiant	12	5	CC écrits - (itinéraire)	paliers	épreuve commune S1-S2 [E] hors LVE	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M2	Semestre 3	UE 1 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	100	9	CC écrits	notes et paliers	épreuve commune S3-S4 [E]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M2	Semestre 3	UE 2 S3 - Analyses de l'activité et professionnalités	32	4	CC écrits portfolio	paliers	épreuve commune S3-S4 [O]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M2	Semestre 3	UE 3 S3 - Approches curriculaires et apprentissages	6	4	CC écrits - (étude de cas)	notes et paliers	épreuve commune S3-S4 [O]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M2	Semestre 3	UE 4 S3 - Formation à et par la recherche	30	8	CC écrit + oral : mémoire + soutenance	paliers	épreuve spécifique [E+O]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Parcours étudiant	32	5	CC écrits - (itinéraire)	paliers	épreuve commune S3-S4 [O]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M2	Semestre 4	UE 1 S4 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	130	15	CC écrits et oral	notes et paliers	épreuve commune S3-S4 [E]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M2	Semestre 4	UE 2 S4 - Analyses de l'activité et professionnalités	8	4	CC écrit + oral portfolio	paliers	épreuve commune S3-S4 [O]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M2	Semestre 4	UE 3 S4 - Approches curriculaires et apprentissages	22	4	CC écrits - (étude de cas)	paliers	épreuve commune S3-S4 [O]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M2	Semestre 4	UE 4 S4 - Formation à et par la recherche	0	2	CC oraux	paliers	épreuve spécifique [O]	
MEEF 2nd degré	Histoire-Géographie	M2	Semestre 4	UE 5 S4 - Parcours étudiant	42	5	CC écrits - (itinéraire)	paliers	épreuve commune S3-S4 [O] inclut LVE	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M1	Semestre 1	UE 1 S1 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	140	12	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M1	Semestre 1	UE 2 S1 - Analyses de l'activité et professionnalités	45	4	CC écrits et/ou oral dont portfolio	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M1	Semestre 1	UE 3 S1 - Approches curriculaires et apprentissages	12	4	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M1	Semestre 1	UE 4 S1 - Formation à et par la recherche	36	5	CC écrits et/ou oral dont portfolio	notes	Améliorer le mémoire	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M1	Semestre 1	UE 5 S1 - Parcours étudiant	24,5	5	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M1	Semestre 2	UE 1 S2 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	110	12	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M1	Semestre 2	UE 2 S2 - Analyses de l'activité et professionnalités	43	4	CC écrits et/ou oral dont portfolio	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M1	Semestre 2	UE 3 S2 - Approches curriculaires et apprentissages	32	4	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M1	Semestre 2	UE 4 S2 - Formation à et par la recherche	36	5	CC écrits et/ou oral dont portfolio	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M1	Semestre 2	UE 5 S2 - Parcours étudiant	21	5	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M2	Semestre 3	UE 1 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	90	9	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M2	Semestre 3	UE 2 S3 - Analyses de l'activité et professionnalités	22	4	CC écrits et/ou oral dont portfolio	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M2	Semestre 3	UE 3 S3 - Approches curriculaires et apprentissages	6	4	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M2	Semestre 3	UE 4 S3 - Formation à et par la recherche	28	8	CC écrits et/ou oral dont portfolio	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Parcours étudiant	32	5	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M2	Semestre 4	UE 1 S4 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	60	15	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M2	Semestre 4	UE 2 S4 - Analyses de l'activité et professionnalités	10	4	CC écrits et/ou oral dont portfolio	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M2	Semestre 4	UE 3 S4 - Approches curriculaires et apprentissages	30	4	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M2	Semestre 4	UE 4 S4 - Formation à et par la recherche	20	2	CC écrits et/ou oral dont portfolio	notes	Améliorer le mémoire	
MEEF 2nd degré	Lettres modernes	M2	Semestre 4	UE 5 S4 - Parcours étudiant			CC écrits et/ou oral dont portfolio	notes	pas de session 2	
MEEF 2nd degré	Lettres classiques	M1	Semestre 1	UE 1 S1 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	144	12	CC écrits et/ou oral	notes	pas de session 2	

50

MEEF 2nd degré	Mathématiques	M1	Semestre 2	UE 3 S2 - Approches curriculaires et apprentissages	47	8	CC écrits (75 %) note d'assiduité (25 %)	notes	PAS de session 2
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M1	Semestre 2	UE 4 S2 - Formation à et par la recherche	40	5	CT ECERT	notes	CT pour S1/S2
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M1	Semestre 2	UE 5 S2 - Parcours étudiant	12	3	1 CC ECERT + 1 CC ECERT/ORAL	validé/non validé	oui, écrit + oral (validation oui/non)
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	97	8	CC écrits (85 %) oral (15 %)	notes	PAS de session 2
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M2	Semestre 3	UE 2 S3 - Analyses de l'activité et professionnalisés	40	4	CC écrits	notes	Pas de session 2
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M2	Semestre 3	UE 3 S3 - Approches curriculaires et apprentissages	21	4	CC écrit (0,5) + CC écrit (1)	notes	CC écrit
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M2	Semestre 3	UE 4 S3 - Formation à et par la recherche	36	10	CC écrit (60%) + oral (40 %)	notes	CC écrit (coefficient 0,6) + CC oral (coefficient 0,4)
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Parcours étudiant	41	4	CC écrit	notes	CC oral
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M2	Semestre 4	UE 1 S4 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	78	16	CC écrit + CC écrit/oral	notes	CC écrit
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M2	Semestre 4	UE 2 S4 - Analyses de l'activité et professionnalisés	12	6	CC écrit	notes	CC écrit
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M2	Semestre 4	UE 3 S4 - Approches curriculaires et apprentissages	12	6			
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M2	Semestre 4	UE 4 S4 - Formation à et par la recherche	12	6			
MEEF 2nd degré	Mathématiques	M2	Semestre 4	UE 5 S4 - Parcours étudiant	17,5	8	CT écrit + CT oral, portfolio	notes	CC écrit + CC oral
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M1	Semestre 1	UE 1 S1 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	100	12	CC écrits	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M1	Semestre 1	UE 2 S1 - Analyses de l'activité et professionnalisés	26	4	CC écrits + assiduité	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M1	Semestre 1	UE 3 S1 - Approches curriculaires et apprentissages	22	5	CC écrit (15%) + assiduité (40 %)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M1	Semestre 1	UE 4 S1 - Formation à et par la recherche	25	6	CC écrits (66% + 34 %)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M1	Semestre 1	UE 5 S1 - Parcours étudiant	32	3	CC oral (33%) - anglais + CC écrit (34%) + CC oral (33%)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M1	Semestre 2	UE 1 S2 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	84	12	CC écrits	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M1	Semestre 2	UE 2 S2 - Analyses de l'activité et professionnalisés	47	4	CCE Ecrit (12,5%) + Assiduité (12,5%) + CCE (75%)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M1	Semestre 2	UE 3 S2 - Approches curriculaires et apprentissages	32	6	Assiduité (15%) + CCE ou OCM (50%) + CC (35%)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M1	Semestre 2	UE 4 S2 - Formation à et par la recherche	44	5	CC écrits (70%) + CC oral (30%)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M1	Semestre 2	UE 5 S2 - Parcours étudiant	14	3	CC écrits (66%) + CC oral (34%)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M2	Semestre 3	UE 1 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	72	9	CC écrits	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M2	Semestre 3	UE 2 S3 - Analyses de l'activité et professionnalisés	32	4	CC écrits (15%) + CC écrits (75%)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M2	Semestre 3	UE 3 S3 - Approches curriculaires et apprentissages	16	4	CC écrits (62,5%) + CC oral (37,5 %)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M2	Semestre 3	UE 4 S3 - Formation à et par la recherche	44	8	CC écrits (62,5%) + CC oral (37,5 %)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Parcours étudiant	40	5	CC oraux (50%) + CC écrits (50%)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M2	Semestre 4	UE 1 S4 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	140	15	CC écrits (15%) + CC oral (34%)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M2	Semestre 4	UE 2 S4 - Analyses de l'activité et professionnalisés	12	4	CC oraux	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M2	Semestre 4	UE 3 S4 - Approches curriculaires et apprentissages	5	1	CC écrits	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Physique-Chimie	M2	Semestre 4	UE 4 S4 - Formation à et par la recherche	3	1	CC oraux	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M1	Semestre 1	UE 1 S1 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	95	12	CC oraux (66%) + CC écrit (34%)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M1	Semestre 1	UE 2 S1 - Analyses de l'activité et professionnalisés	46	4	CC écrit portfolio (50 %) + oral portfolio (50 %)	Paliers d'acquisition	écrit portfolio (50 %) + oral portfolio (50 %) Non compensable
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M1	Semestre 1	UE 3 S1 - Approches curriculaires et apprentissages	22	4	CC : production séquence pédagogique (50 %) + Enquête de terrain (50 %)	Notes	production séquence pédagogique (50 %) + Enquête de terrain (50 %)
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M1	Semestre 1	UE 4 S1 - Formation à et par la recherche	36	5	CC : projet de mémoire: écrit (50 %) + oral (50 %)	Paliers d'acquisition	
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M1	Semestre 1	UE 5 S1 - Parcours étudiant	40,5	5	CC : rapport de stage (50 %) + production écrite (50 %)	Paliers d'acquisition	rapport de stage (50 %) + production écrite (50 %)
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M1	Semestre 2	UE 1 S2 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	120	12	CCE et CCO	Notes	compositions écrites
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M1	Semestre 2	UE 2 S2 - Analyses de l'activité et professionnalisés	34	4	CC : écrit portfolio (50 %) + oral portfolio (50 %)	Paliers d'acquisition	écrit portfolio (50 %) + oral portfolio (50 %) Non compensable
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M1	Semestre 2	UE 3 S2 - Approches curriculaires et apprentissages	42	4	CC : production séquence pédagogique (50 %) + Enquête de terrain (50 %)	Notes	production séquence pédagogique (50 %) + Enquête de terrain (50 %)
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M1	Semestre 2	UE 4 S2 - Formation à et par la recherche	36	5	CC : Bilan intermédiaire mémoire: écrit (50 %) + oral (50 %)	Paliers d'acquisition	
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M1	Semestre 2	UE 5 S2 - Parcours étudiant	22	5	CC : rapport de stage (50 %) + production écrite (50 %)	Paliers d'acquisition	rapport de stage (50 %) + production écrite (50 %)
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M2	Semestre 3	UE 1 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	120	9	CCE et CCO	Notes	compositions écrites
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M2	Semestre 3	UE 2 S3 - Analyses de l'activité et professionnalisés	30	4	CC : écrit portfolio (50 %) + oral portfolio (50 %)	Paliers d'acquisition	écrit portfolio (50 %) + oral portfolio (50 %) Non compensable
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M2	Semestre 3	UE 3 S3 - Approches curriculaires et apprentissages	16	4	CC : production séquence pédagogique (50 %) + Enquête de terrain (50 %)	Notes	production séquence pédagogique (50 %) + Enquête de terrain (50 %)
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M2	Semestre 3	UE 4 S3 - Formation à et par la recherche	28	8	CT Finalisation mémoire de recherche écrit + oral	Notes	CT Finalisation mémoire de recherche
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Parcours étudiant	32	5	CC : rapport de stage (50 %) + production écrite (50 %)	Paliers d'acquisition	rapport de stage (50 %) + production écrite (50 %)
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M2	Semestre 4	UE 1 S4 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	40	16	CC	Notes	compositions écrites
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M2	Semestre 4	UE 2 S4 - Analyses de l'activité et professionnalisés	10	6	CC : écrit portfolio (50 %) + oral portfolio (50 %)	Paliers d'acquisition	écrit portfolio (50 %) + oral portfolio (50 %) Non compensable
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M2	Semestre 4	UE 3 S4 - Approches curriculaires et apprentissages					
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M2	Semestre 4	UE 4 S4 - Formation à et par la recherche					
MEEF 2nd degré	Sciences économiques et sociales	M2	Semestre 4	UE 5 S4 - Parcours étudiant	30	6	CC : rapport de stage (50 %) + production écrite (50 %)	Paliers d'acquisition	rapport de stage (50 %) + production écrite (50 %)
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M1	Semestre 1	UE 1 S1 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	100	12	2 CCE	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M1	Semestre 1	UE 2 S1 - Analyses de l'activité et professionnalisés	31	4	CC	notes	PAS de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M1	Semestre 1	UE 3 S1 - Approches curriculaires et apprentissages	22	4	EC 131 (assiduité) + EC 132 (CC)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M1	Semestre 1	UE 4 S1 - Formation à et par la recherche	27	5	CC (portfolio)	notes	PAS de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M1	Semestre 1	UE 5 S1 - Parcours étudiant	24,5	5	CC	notes	PAS de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M1	Semestre 2	UE 1 S2 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	98	12	CCO	notes	Ecrits
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M1	Semestre 2	UE 2 S2 - Analyses de l'activité et professionnalisés	29	4	Assiduité + CC	notes	Soutenance orale Portfolio (EC 223) + oral (EC 224)
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M1	Semestre 2	UE 3 S2 - Approches curriculaires et apprentissages	32	4	Assiduité	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M1	Semestre 2	UE 4 S2 - Formation à et par la recherche	27	5	3 CCE (20 % + 10 % + 70 %)	notes	Ecrit note de synthèse (EC 241) + Soutenance orale Portfolio (EC 242) + écrit (EC 243)
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M1	Semestre 2	UE 5 S2 - Parcours étudiant	31	5	Assiduité + CC	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M2	Semestre 3	UE 1 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	102	9	UE 1 S3 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M2	Semestre 3	UE 2 S3 - Analyses de l'activité et professionnalisés	30	4	2 CC écrits (CC1 : 66 % et CC2 : 33 %)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M2	Semestre 3	UE 3 S3 - Approches curriculaires et apprentissages	16	4	2 CC (CC1 : 40 % et CC2 : 60 %)	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M2	Semestre 3	UE 4 S3 - Formation à et par la recherche	28	8	CC1 (20 %) et CC2 écrit (CC oral (80 %))	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M2	Semestre 3	UE 5 S3 - Parcours étudiant	22	5	Assiduité + CC	notes	pas de session 2
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M2	Semestre 4	UE 1 S4 - Domaines d'intervention, disciplines et didactiques	100	15	2 CC écrits	notes	Ecrits
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M2	Semestre 4	UE 2 S4 - Analyses de l'activité et professionnalisés	10	5	CC écrit (50 %) + CC oral (50 %)	notes	Soutenance orale Portfolio
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M2	Semestre 4	UE 3 S4 - Approches curriculaires et apprentissages	10	2	CC écrit (50 %) + CC oral (50 %)	notes	Soutenance orale Portfolio
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M2	Semestre 4	UE 4 S4 - Formation à et par la recherche	16	2	2 CC écrits	notes	Ecrit note de synthèse (EC 441) + Soutenance orale Portfolio (EC 442)
MEEF 2nd degré	Sciences de la vie et de la terre	M2	Semestre 4	UE 5 S4 - Parcours étudiant	24	6	Assiduité	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 1er degré		M1	Annuaire	UE1 M1 - Cadres d'exercice et principes éthiques du métier	40	10	CC écrits	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 1er degré		M1	Annuaire	UE2 M1 - Conception, mise en œuvre et évaluation p	60	10	CC écrits	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 1er degré		M1	Annuaire	UE3 M1 - Les contextes et les publics du métier	35	10	CC écrits	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 1er degré		M1	Annuaire	UE4 M1 - Formation à et par la recherche	15	10	CC écrits	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 1er degré		M1	Annuaire	UE5 M1 - Analyse de l'activité professionnelle	50	10	CC écrits	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 1er degré		M1	Annuaire	UE6 M1 - Communication en situation professionnelle	20	10	portfolio non compensable CTE (50%) + CTO (50%)	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 1er degré		M2	Annuaire	UE2 M2 - Les contextes et les publics du métier	30	5	CC écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 1er degré		M2	Annuaire	UE4 M2 - Formation à et par la recherche	55	45	mémoire de master CTE (60%) + CTO (40%)	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 1er degré		M2	Annuaire	UE6 M2 - Communication en situation professionnelle	40	10	LVE non compensable CCE (50%) et CCO (50%)	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 2nd degré		M1	Annuaire	UE1 M1 - Cadres d'exercice et principes éthiques du métier	35	10	CC écrits	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 2nd degré		M1	Annuaire	UE2 M1 - Conception, mise en œuvre et évaluation p	25	10	CC écrits	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 2nd degré		M1	Annuaire	UE3 M1 - Les contextes et les publics du métier	35	10	CC écrits	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 2nd degré		M1	Annuaire	UE4 M1 - Formation à et par la recherche	15	10	CC écrits	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 2nd degré		M1	Annuaire	UE5 M1 - Analyse de l'activité professionnelle	30	10	CC écrits	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 2nd degré		M1	Annuaire	UE6 M1 - Communication en situation professionnelle	60	10	portfolio non compensable CTE (50%) + CTO (50%)	paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 2nd degré		M2	Annuaire	UE3 M2 - Les contextes et les publics du métier	30	5	CC écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 2nd degré		M2	Annuaire	UE4 M2 - Formation à et par la recherche	55	45	mémoire de master CTE (60%) + CTO (40%)	notes	pas de session 2

MEEF Pratiques et ingénierie de Enseignement français à l'étranger 2nd degré	M2	Annuaire	UE6 M2 - Communication en situation professionnelle	40	10	LVE non compensable CCE (50%) et CCO (50%)	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M1	Annuaire	UE1 M1 - Cadres d'exercice et principes éthiques du métier	10	3	Assiduité (validée/non validée)	Notes	Demande d'éléments complémentaires liés à l'UE et/ou l'EC défaillant et évaluation ciblée de ces éléments dans le portfolio.
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M1	Annuaire	UE2 M1 - Conception, mise en œuvre et évaluation de p	40	12	CC soutenance portfolio 50 % + CC écrit portfolio 50% communs aux UE2/bloc 2, UE3/bloc 3 et UES bloc 5	Notes	Demande d'éléments complémentaires liés à l'UE et/ou l'EC défaillant et évaluation ciblée de ces éléments dans le portfolio.
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M1	Annuaire	UE3 M1 - Les contextes et les publics du métier	36	12	CC soutenance portfolio 50 % + CC écrit portfolio 50% communs aux UE2/bloc 2, UE3/bloc 3 et UES bloc 5	Notes	Demande d'éléments complémentaires liés à l'UE et/ou l'EC défaillant et évaluation ciblée de ces éléments dans le portfolio.
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M1	Annuaire	UE4 M1 - Formation à et par la recherche	30	15	CT oral 40 % en fin de M1 qui engage un CT écrit 60 % avant la rentrée du M2	Notes	Demandes complémentaires par rapport à l'écrit Jury M1 en septembre de la deuxième année avant la rentrée du M2
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M1	Annuaire	UE5 M1 - Analyse de l'activité professionnelle	44	12	CC soutenance portfolio 50 % + CC écrit portfolio 50% communs aux UE2/bloc 2, UE3/bloc 3 et UES bloc 5	Notes	Demande d'éléments complémentaires liés à l'UE et/ou l'EC défaillant et évaluation ciblée de ces éléments dans le portfolio.
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M1	Annuaire	UE6 M1 - Communication en situation professionnelle	36	6	CC écrit LVE (50%) + CC oral ou CC écrit (50%) pour les autres EC	Notes	Demande d'éléments complémentaires liés à l'UE et/ou l'EC défaillant
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M2	Annuaire	UE1 M2 - Cadres d'exercice et principes éthiques du métier	10	3	CC soutenance portfolio 50 % + CC écrit portfolio 50% communs aux UE1/bloc 1, UE2/bloc 2, UE3/bloc 3 et UES bloc 5	Notes	Demande d'éléments complémentaires liés à l'UE et/ou l'EC défaillant et évaluation ciblée de ces éléments dans le portfolio.
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M2	Annuaire	UE2 M2 - Conception, mise en œuvre et évaluation de p	36	10	CC soutenance portfolio 50 % + CC écrit portfolio 50% communs aux UE1/bloc 1, UE2/bloc 2, UE3/bloc 3 et UES bloc 5	Notes	Demande d'éléments complémentaires liés à l'UE et/ou l'EC défaillant et évaluation ciblée de ces éléments dans le portfolio.
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M2	Annuaire	UE3 M2 - Les contextes et les publics du métier	32	8	CC soutenance portfolio 50 % + CC écrit portfolio 50% communs aux UE1/bloc 1, UE2/bloc 2, UE3/bloc 3 et UES bloc 5	Notes	Demande d'éléments complémentaires liés à l'UE et/ou l'EC défaillant et évaluation ciblée de ces éléments dans le portfolio.
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M2	Annuaire	UE4 M2 - Formation à et par la recherche	30	25	CC oral 40 % / CC écrit 60 % session 1 fin année 2	Notes	CC oral 40 % / CC écrit 60 % septembre
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M2	Annuaire	UE5 M2 - Analyse de l'activité professionnelle	40	8	CC soutenance portfolio 50 % + CC écrit portfolio 50% communs aux UE1/bloc 1UE2/bloc 2, UE3/bloc 3 et UES bloc 5 + CC écrit relatif à l'étude d'une situation professionnelle de formation à intégrer dans le portfolio	Notes	Demande d'éléments complémentaires liés à l'UE et/ou l'EC défaillant et évaluation ciblée de ces éléments dans le portfolio.
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation de formateurs en milieu scolaire	M2	Annuaire	UE6 M2 - Communication en situation professionnelle	36	6	CC oral LVE (non compensable) + CC écrit ou CC oral pour les autres EC	Notes	Demande d'éléments complémentaires liés aux deux EC autres l'EC LVE
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M1	Annuaire	UE1 M1 - Cadres d'exercice et principes éthiques du métier	36	10	CC écrits (2 écrits, note 1=50%, note2=50%)	notes	1 écrit de rattrapage
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M1	Annuaire	UE2 M1 - Conception, mise en œuvre et évaluation de p	48	11	CC oraux et écrits (1 oral, note=50% + 1 écrit, note = 50%)	notes	1 oral de rattrapage
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M1	Annuaire	UE3 M1 - Les contextes et les publics du métier	42	11	CC écrits (2 écrits, note 1=50%, note2=50%)	notes	1 écrit de rattrapage
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M1	Annuaire	UE4 M1 - Formation à et par la recherche	35	14	CC écrits (2 écrits, note 1=50%, note2=50%)	notes	1 écrit de rattrapage
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M1	Annuaire	UE5 M1 - Analyse de l'activité professionnelle	24	8	CC écrits (2 écrits, note 1=50%, note2=50%)	notes	1 oral de rattrapage
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M1	Annuaire	UE6 M1 - Communication en situation professionnelle	22	6	CC oraux et écrits CC écrit LVE (non compensable - 50 %) + CC oral et écrit pour l'autre EC (1 écrit, note =25%, 1 oral, note=25%)	notes	1 écrit de rattrapage lié à l'EC défaillante
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M2	Annuaire	UE1 M2 - Cadres d'exercice et principes éthiques du métier	24	8	CC écrits (2 écrits, note 1=50%, note2=50%)	notes	CC écrit
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M2	Annuaire	UE2 M2 - Conception, mise en œuvre et évaluation de p	30	10	CC oraux et écrits (1 oral, note=50% + 1 écrit, note = 50%)	notes	CC oral
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M2	Annuaire	UE3 M2 - Les contextes et les publics du métier	39	12	CC écrits (2 écrits, note 1=50%, note2=50%)	notes	CC écrit
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M2	Annuaire	UE4 M2 - Formation à et par la recherche	27	16	CC oraux et écrits (1 oral, note=40% + 1 écrit, note = 60%)	notes	CC oral
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M2	Annuaire	UE5 M2 - Analyse de l'activité professionnelle	24	8	CC oraux et écrits (1 oral, note = 50%, 1 écrit, note = 50%)	notes	CC oral
MEEF Pratiques et ingénierie de Formation pour l'Éducation inclusive	M2	Annuaire	UE6 M2 - Communication en situation professionnelle	31	6	CC oraux et écrits CC oral LVE (non compensable, 50%) + CC écrit et oral pour les autres EC (1 écrit, note=25%, 1 oral, note = 25%)	notes	CC oral lié à l'EC défaillante
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M1	Annuaire	UE1 M1 - Cadres d'exercice et principes éthiques du métier	79	12	CC oraux et écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M1	Annuaire	UE2 M1 - Conception, mise en œuvre et évaluation de p	135	18	CC oraux et écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M1	Annuaire	UE3 M1 - Les contextes et les publics du métier	85	10	CC oraux et écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M1	Annuaire	UE4 M1 - Formation à et par la recherche	50	8	CC écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M1	Annuaire	UE5 M1 - Analyse de l'activité professionnelle	25	3	CC oraux et écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M1	Annuaire	UE6 M1 - Communication en situation professionnelle	70	9	CC oraux et écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M2	Annuaire	UE1 M2 - Cadres d'exercice et principes éthiques du métier	25	3	CC oraux et écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M2	Annuaire	UE2 M2 - Conception, mise en œuvre et évaluation de p	80	12	CC oraux et écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M2	Annuaire	UE3 M2 - Les contextes et les publics du métier	60	9	CC oraux et écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M2	Annuaire	UE4 M2 - Formation à et par la recherche	50	25	CC oral 40 % / CC écrit 60 %	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M2	Annuaire	UE5 M2 - Analyse de l'activité professionnelle	25	3	CC oraux et écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Médiation culturelle et enseignement	M2	Annuaire	UE6 M2 - Communication en situation professionnelle	65	8	CC oraux et écrits	notes	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M1	Semestre 1	UE1 M1S1 - Cadres d'exercice et principes éthiques du métier	64	5	CC1 écrit 35% + CC2 écrit 65%	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M1	Semestre 1	UE2 M1S1 - Conception, mise en œuvre et évaluation d	67	8	CC1 écrit dossier 50% + CC2 écrit dossier 50%	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M1	Semestre 1	UE3 M1S1 - Les contextes et les publics du métier	59	6	CC1 écrit devoir 50% + CC2 écrit devoir/oral 50%	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M1	Semestre 1	UE4 M1S1 - Formation à et par la recherche	16	2	CT écrit dossier	notes et paliers	CT écrit dossier
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M1	Semestre 1	UE5 M1S1 - Analyse de l'activité professionnelle	42	6	CC1 écrit dossier/oral 70% + CC2 écrit dossier/oral 30%	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M1	Semestre 1	UE6 M1S1 - Communication en situation professionnell	38	3	CC1 travail numérique 50% + CC2 écrit et oral mais ne peut être précisé car mis en œuvre par le Carré international 50%	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M1	Semestre 2	UE4 M1S2 - Formation à et par la recherche	30	14	CC écrit/oral 50% + CT écrit 30% + CT oral 20%	notes et paliers	CT écrit 60% + CT oral 40%
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M1	Semestre 2	UE5 M1S2 - Analyse de l'activité professionnelle	14	14	CT écrit portfolio de stage 60% + CT oral 40%	notes et paliers	CT écrit portfolio de stage 60% + CT oral 40%
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M1	Semestre 2	UE6 M1S2 - Communication en situation professionnell	20	2	CC oral	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M2	Semestre 3	UE1 M2S3 - Cadres d'exercice et principes éthiques du métier	80	7	CC1 dossier écrit/oral 30% + CC2 écrit 30% + CC3 écrit 40%	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M2	Semestre 3	UE2 M2S3 - Conception, mise en œuvre et évaluation d	48	8	CC1 écrit dossier/oral 50% + CC2 écrit dossier/oral 50%	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M2	Semestre 3	UE3 M2S3 - Les contextes et les publics du métier	45	6	CC1 écrit/oral 67% + CC2 écrit 33%	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M2	Semestre 3	UE4 M2S3 - Formation à et par la recherche	16	2	CT écrit dossier	notes et paliers	CT écrit dossier
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M2	Semestre 3	UE5 M2S3 - Analyse de l'activité professionnelle	17	3	CC oral 50% + CC écrit/oral 50%	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M2	Semestre 3	UE6 M2S3 - Communication en situation professionnell	38	4	CC1 travail numérique 50% + CC2 écrit et oral mais ne peut être précisé car mis en œuvre par le Carré international 50%	notes et paliers	pas de session 2
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M2	Semestre 4	UE4 M2S4 - Formation à et par la recherche	10	14	CT écrit mémoire 60% + CT oral 40%	notes et paliers	CT écrit mémoire 60% + CT oral 40%
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M2	Semestre 4	UE5 M2S4 - Analyse de l'activité professionnelle	20	14	CT écrit portfolio de stage 40% + CT oral 20% + CC écrit dossier/oral 40%	notes et paliers	CT écrit portfolio de stage 60% + CT oral 40%
MEEF Pratiques et ingénierie de Mobilités et tourisme éducatifs	M2	Semestre 4	UE6 M2S4 - Communication en situation professionnell	20	2	CC oral	notes et paliers	pas de session 2

Demandes de modifications de MCC IAE - CFVU du 22/09/2021

Licence 3A Gestion P. Management des Entreprises FI - 3LGES1-714 - Anciennes MCC FI

						SESSION 1					Coefficient	Crédits ECTS	SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
						Contrôle continu		Contrôle terminal					Contrôle terminal				
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT			Nature	Durée	Part CT		
S1LMEFI	UED51	0		UE 1 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Management d'équipe							1	6				1	6
			UED511	Management situationnel				Oral en binome note individuelle	20 min	100%			Oral	10 min	100%		
			UED512	Starting days : Découvrir ses compétences managériales et organisationnelles / Manager une équipe y compris à				Oral de groupe, notation individuelle		100%			Oral	10 min	100%		
S1LMEFI	UED52	0		UE 2 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Fondamentaux de gestion							1	6				1	6
			UED521	Comptabilité générale		QCMS	20%	Ecrit	1h	80%			Ecrit	1h	100%		
			UED522	Mathématiques financières				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
			UED523	Gestion budgétaire				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
S1LMEFI	UED53	0		UE 3 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Outils de gestion de l'entreprise							1	6				1	6
			UED531	Droit de l'entreprise		QCMS	20%	Ecrit	1h	80%			Oral	10 min	100%		
			UED532	Fiscalité				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
			UED533	Simulation de gestion d'entreprise													
			UED534	Droit et responsabilité du salarié				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
S1LMEFI	UET54	0		UE COMPETENCES TRANSFERABLES : Outils de communication							1	6				1	6
			UET541	Communiquer sur soi et sur les réseaux sociaux													
			UET542	Simulation de gestion d'entreprise													
			UET543	Animation de réunion				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
			UET544	Gestion du stress				Dossier individuel		100%			Dossier individuel		100%		
			UET545	Anglais		CC	100%						Oral	10 min	100%		
S1LMEFI	UEP55	0		UE COMPETENCES PERSONNALISABLES : Préparation du projet professionnel							1	6				1	6
			UEP551	Projet professionnel				Dossier individuel		100%			Dossier individuel		100%		

			UEP552	Management agile													
			UEP553	Responsabilité Sociale et Environnementale				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
			UEP554	Comportement organisationnel : QVT													
S2LMEFI	UED61	0		UE 1 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Construire son business plan							1	6				1	6
			UED611	Analyse financière		QCM en ligne	20%	Ecrit	1h	80%			Ecrit	1h	100%		
			UED612	Business Plan				Dossier écrit	1 mois	100%			Dossier écrit		100%		
			UED613	Financement de l'entreprise		CC	100%						Oral	10 min	100%		
S2LMEFI	UED62	0		UE 2 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Gérer son activité							1	6				1	6
			UED621	Comptabilité analytique		QCM en ligne	20%	Ecrit	1h	80%			Ecrit	1h	100%		
			UED622	Droit des affaires		QCM en ligne	20%	Ecrit	1h	80%			Oral	10 min	100%		
			UED623	Géopolitique et éthique des affaires				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
S2LMEFI	UED63	0		UE 3 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Analyser son environnement							1	6				1	6
			UED631	Economie													
			UED633	Travail Emploi et Marché				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
			UED632	Business English				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
			UED634	Anglais		CC	100%						Oral	10 min	100%		
S2LMEFI	UET64	0		UE COMPETENCES TRANSFERABLES : Gérer son projet							1	6				1	6
			UET641	Organisation													
			UET642	Soft skills													
			UET643	Gestion de projet													
			UET644	Développement des talents		CC	100%										
S2LMEFI	UEP65	0		UE COMPETENCES PERSONNALISABLES : Confirmer son projet professionnel							1	6				1	6
			UEP651	GRH				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%	1	
			UEP652	Gestion de production - Logistique				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%	1	
			UEP653	Marketing				Dossier écrit	1 mois	100%			Dossier écrit		100%	1	
			UEP654	Economie de la banque et des marchés financiers				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%	1	
			UEP655	Anglais				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%	1	
			UEP656	Soutenance de stage				Oral	20 min	100%			Oral	20 min	100%	7	
				UE Bonus : engagement étudiant (points de jury)													

Licence 3A Gestion P. Management des Entreprises FC - Anciennes MCC FC

			SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
			Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
			Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
Semestre 5	UE 5.1 Compétences disciplinaires: Manager	LMEUED1									1	6
					100% Oral en binôme notation individuelle							
	Management situationnel	LMEEC12				20 min	100%	Oral	20 min	100%	1	
	Le manager et la motivation	LMEEC13			Dossier individuel		100%	Oral	20 min	100%	1	
	UE 5,2 Compétences Disciplinaires: Comptabiliser	LMEUED2									1	6
	Comptabilite generale	LMEEC21	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1	
	Mathematiques financieres	LMEEC22			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	UE 5.3 Compétences Disciplinaires: Gérer la dimension juridique	LMEUED3									1	6
	Droit de l'entreprise	LMEEC31	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1	
	Fiscalité	LMEEC32			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	Simulation d'entreprise	LMEEC33										
	UE 5.4 Compétences transférables: Communiquer	LMEUET4									1	6
	Simulation d'entreprise	LMEEC41									1	
	Animation de reunion	LMEEC42			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	Gestion du stress	LMEEC43			Dossier individuel		100%	Dossier individuel		100%	1	
	UE 5.5 Compétences personnalisables: Préparer son projet professionnel	LMEUEP5									1	6
Projet professionnel	LMEEC51			Dossier individuel		100%	Dossier individuel		100%	1		

	Exposé sur le management	LMEEC52		Oral en groupe 30 min	100%	Oral individuel 20 min	100%	1	
	Management agile / Manager et motivation	LMEEC52		Notation individuelle					
	Responsabilité sociale et environnementale	LMEEC52							
S e m e s t r e 6	UE 6.1 Compétences disciplinaires: Construire son Business Plan	LMEUED6						1	6
	Analyse financière	LMEEC61	QCM 20%	Ecrit 1h 80%		Ecrit 1h 100%		1	
	Business Plan	LMEEC62		Dossier individuel 100%		Dossier individuel 100%		1	
	UE 6.2 Compétences disciplinaires: Gérer son activité	LMEUED7						1	6
	Comptabilité analytique	LMEEC71	QCM 20%	Ecrit 1h 80%		Ecrit 1h 100%		1	
	Droit des affaires	LMEEC72	QCM 20%	Ecrit 1h 80%		Ecrit 1h 100%		1	
	UE 6.3 Compétences disciplinaires: Analyser son environnement	LMEUED8						1	6
	Economie	LMEEC81		Ecrit 1h 100%		Ecrit 1h 100%		1	
	Travail emploi et marche	LMEEC83						1	
	Business English	LMEEC82		Ecrit 1h 100%		Ecrit 1h 100%		1	
	UE 6.4 Compétences transférables: Gérer un projet	LMEUET9						1	6
	Organisation	LMEEC91							
	Soft skills	LMEEC92		Dossier de groupe - Note individuelle 100%		Dossier individuel 100%			
	Gestion de projet	LMEEC93						1	
	UE 6.5 Compétences personnalisables: Confirmer son projet professionnel (2 matières au choix sur 4)	LMEUEP10						1	6
	Gestion des Ressources humaines	LMEEC01		Ecrit 1h 100%		Ecrit 1h 100%		1	
	Gestion de production	LMEEC02		Ecrit 1h 100%		Ecrit 1h 100%		1	
	Marketing	LMEEC03		Dossier individuel 100%		Dossier individuel 100%		1	
	Sociologie de la dépendance et de la maladie	LMEEC04		Ecrit 1h 100%		Ecrit 1h 100%		1	

Licence 3A Gestion P. Management des Entreprises FOAD - Anciennes MCC FOAD

			SESSION 1					SESSION 2			Coefficient			
			Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				Crédits ECTS		
Semestre	Libellé	APOGEE	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT				
Semestre 5	UE 5.1 Compétences disciplinaires: Manager	DLMEUE51								1	6			
	Management situationnel	DLMEC511								1				
	Le manager et la motivation	DLMEC512					Oral	20 min	100%	1				
							Oral	20 min	100%	1				
	UE 5.2 Compétences Disciplinaires: Comptabiliser	DLMEUD52								1	6			
	Comptabilite generale	DLMEC521	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1			
	Mathematiques financieres	DLMEC522			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1			
	UE 5.3 Compétences Disciplinaires: Gérer la dimension juridique	DLMEUD53								1	6			
	Droit de l'entreprise	DLMEC531	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1			
	Fiscalité	DLMEC532			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1			
	UE 5.4 Compétences transférables: Communiquer	DLMEUT54								1	6			
	Animation de reunion	DLMEC542					Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	Gestion du stress	DLMEC543					Dossier individuel	100%	Dossier individuel	100%	1			
	UE 5.5 Compétences personnalisables: Préparer son projet professionnel	DLMEUP55								1	6			
Projet professionnel	DLMEC551					Dossier individuel	100%	Dossier individuel	100%	1				
Exposé sur le management	DLMEC552													
Management agile / Manager et motivation	DLMEC552					Oral en groupe 30 min	100%	Oral individuel 20 min	100%	1				
Responsabilite sociale et environnementale	DLMEC552													
Semestre 6	UE 6.1 Compétences disciplinaires: Construire son Business Plan	DLMEUD61								1	6			
	Analyse financiere	DLMEC611	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1			
	Business Plan	DLMEC612					Dossier individuel	100%	Dossier individuel	100%	1			
	UE 6.2 Compétences disciplinaires: Gérer son activité	DLMEUD62								1	6			
	Comptabilite analytique	DLMEC621	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1			
	Droit des affaires	DLMEC622	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1			
	UE 6.3 Compétences disciplinaires: Analyser son environnement	DLMEUD63								1	6			
	Economie	DLMEC631					Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	Travail emploi et marche	DLMEC631										1		
	Business English	DLMEC633					Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	UE 6.4 Compétences transférables: Gérer un projet	DLMEUT64								1	6			
	Organisation	DLMEC641												
	Soft skills	DLMEC641					Dossier de groupe - Note individuelle	100%	Dossier individuel	100%				
	Gestion de projet	DLMEC641								1				
	UE 6.5 Compétences personnalisables: Confirmer son projet professionnel (2 matières au choix sur 4)	DLMEUP65								1	6			
Gestion des Ressources humaines	DLMEC651					Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1		
Gestion de production	DLMEC652					Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1		
Marketing	DLMEC653					Dossier individuel	100%	Dossier individuel	100%	1				
Sociologie de la dépendance et de la maladie	DLMEC654					Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1		

Licence 3A Gestion P. Management des Entreprises FI - 3LGE51-714 - Nouvelles MCC

						SESSION 1					Coefficient	Crédits ECTS	SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS	
						Contrôle continu		Contrôle terminal					Contrôle terminal					
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT			Nature	Durée	Part CT			
S1LMEFI	UED51	0		UE 1 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Management d'équipe						1	6				1	6		
			UED511	Management situationnel				Oral en binome note individuelle	20 min	100%			Oral	10 min	100%			
			UED512	Starting days : Découvrir ses compétences managériales et organisationnelles / Manager une équipe v compris à				Oral de groupe, notation individuelle		100%			Oral	10 min	100%			
S1LMEFI	UED52	0		UE 2 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Fondamentaux de gestion						1	6				1	6		
			UED521	Comptabilité générale		QCMS	20%	Ecrit	1h	80%			Ecrit	1h	100%			
			UED522	Mathématiques financières				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%			
			UED523	Gestion budgétaire				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%			
S1LMEFI	UED53	0		UE 3 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Outils de gestion de l'entreprise						1	6				1	6		
			UED531	Droit de l'entreprise		QCMS	20%	Ecrit	1h	80%			Oral	10 min	100%			
			UED532	Fiscalité				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%			
			UED533	Simulation de gestion d'entreprise														
			UED534	Droit et responsabilité du salarié				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%			
S1LMEFI	UET54	0		UE COMPETENCES TRANSFERABLES : Outils de communication						1	6				1	6		
			UET541	Communiquer sur soi et sur les réseaux sociaux														
			UET542	Simulation de gestion d'entreprise														
			UET543	Animation de réunion				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%			
			UET544	Gestion du stress				Dossier individuel		100%			Dossier individuel		100%			
			UET545	Anglais		CC	100%						Oral	10 min	100%			
S1LMEFI	UEP55	0		UE COMPETENCES PERSONNALISABLES : Préparation du projet professionnel						1	6				1	6		
			UEP551	Projet professionnel				Dossier individuel		100%			Dossier individuel		100%			
			UEP552	Management agile				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%			
			UEP553	Responsabilité Sociale et Environnementale														
			UEP554	Comportement organisationnel : QVT														

S2LMEFI	UED61	0		UE 1 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Construire son business plan							1	6				1	6
			UED611	Analyse financière		QCM en ligne	20%	Ecrit	1h	80%			Ecrit	1h	100%		
			UED612	Business Plan				Dossier écrit	1 mois	100%			Dossier écrit		100%		
			UED613	Financement de l'entreprise		CC	100%						Oral	10 min	100%		
S2LMEFI	UED62	0		UE 2 COMPETENCES DISCIPLINAIRES :Gérer son activité							1	6				1	6
			UED621	Comptabilité analytique		QCM en ligne	20%	Ecrit	1h	80%			Ecrit	1h	100%		
			UED622	Droit des affaires		QCM en ligne	20%	Ecrit	1h	80%			Oral	10 min	100%		
			UED623	Géopolitique et éthique des affaires				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
S2LMEFI	UED63	0		UE 3 COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Analyser son environnement							1	6				1	6
			UED631	Economie													
			UED633	Travail Emploi et Marché				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
			UED632	Business English				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		
			UED634	Anglais		CC	100%						Oral	10 min	100%		
S2LMEFI	UET64	0		UE COMPETENCES TRANSFERABLES : Gérer son projet							1	6				1	6
			UET641	Organisation													
			UET642	Soft skills													
			UET643	Gestion de projet				Dossier écrit	1 mois	100%			Dossier écrit		100%		
			UET644	Développement des talents		CC	100%										
S2LMEFI	UEP65	0		UE COMPETENCES PERSONNALISABLES : Confirmer son projet professionnel							1	6				1	6
			UEP651	GRH				Dossier écrit	1h	100%			Dossier écrit	1h	100%		1
			UEP652	Gestion de production - Logistique				Dossier écrit	1h	100%			Dossier écrit	1h	100%		1
			UEP653	Marketing				Dossier écrit	1 mois	100%			Dossier écrit		100%		1
			UEP654	Economie de la banque et des marchés financiers				Contrôle continu	1h	100%			Ecrit	1h	100%		1
			UEP655	Anglais				Ecrit	1h	100%			Ecrit	1h	100%		1
			UEP656	Soutenance de stage				Oral	20 min	100%			Oral	20 min	100%		7
				UE Bonus : engagement étudiant (points de jury)													

Licence 3A Gestion P. Management des Entreprises FC - Nouvelles MCC FC

Licence 3A Gestion I : Management des Entreprises PC - Nouvelles MEE PC			SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS			
			Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal							
Semestre	Libellé	APOGEE	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT					
Semestre 5	UE 5.1 Compétences disciplinaires: Manager	LMEUED1									1	6			
	Management situationnel	LMEEC12									1				
	Le manager et la motivation	LMEEC13						Oral	20 min	100%	1				
								Oral	20 min	100%	1				
	UE 5.2 Compétences Disciplinaires: Comptabiliser	LMEUED2									1	6			
	Comptabilite generale	LMEEC21	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1				
	Mathematiques financieres	LMEEC22			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1				
	UE 5.3 Compétences Disciplinaires: Gérer la dimension juridique	LMEUED3									1	6			
	Droit de l'entreprise	LMEEC31	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1				
	Fiscalité	LMEEC32			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1				
	Simulation d'entreprise	LMEEC33													
	UE 5.4 Compétences transférables: Communiquer	LMEUET4									1	6			
											1				
	Simulation d'entreprise	LMEEC41													
	Animation de reunion	LMEEC42						Ecrit	1h	100%	1				
	Gestion du stress	LMEEC43						Dossier individuel		100%	1				
	UE 5.5 Compétences personnalisables: Préparer son projet professionnel	LMEUEP5									1	6			
	Projet professionnel	LMEEC51						Dossier individuel		100%	1				
	Exposé sur le management	LMEEC52						Oral en groupe 30 min	Notation individuelle						
	Management agile / Manager et motivation	LMEEC52									1				
	Responsabilite sociale et environnementale	LMEEC52													
Semestre 6	UE 6.1 Compétences disciplinaires: Construire son Business Plan	LMEUED6									1	6			
	Analyse financiere	LMEEC61	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1				
	Business Plan	LMEEC62			Dossier individuel		100%	Dossier individuel		100%	1				
	UE 6.2 Compétences disciplinaires: Gérer son activité	LMEUED7									1	6			
	Comptabilite analytique	LMEEC71	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1				
	Droit des affaires	LMEEC72	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1				
	UE 6.3 Compétences disciplinaires: Analyser son environnement	LMEUED8									1	6			
	Economie	LMEEC81									1				
	Travail emploi et marche	LMEEC83						Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	Business English	LMEEC82						Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	UE 6.4 Compétences transférables: Gérer un projet	LMEUET9									1	6			
		Organisation	LMEEC91						Dossier de groupe - Note individuelle		100%	Dossier individuel		100%	
	Soft skills	LMEEC92													
	Gestion de projet	LMEEC93									1				
	UE 6.5 Compétences personnalisables: Confirmer son projet professionnel (2 matières au choix sur 4)	LMEUEP10									1	6			
	Gestion des Ressources humaines	LMEEC01						Dossier écrit		100%	Dossier écrit		100%	1	
	Gestion de production	LMEEC02						Dossier écrit		100%	Dossier écrit		100%	1	
	Marketing	LMEEC03						Dossier écrit		100%	Dossier écrit		100%	1	
	Sociologie de la dépendance et de la maladie	LMEEC04						Dossier écrit		100%	Dossier écrit		100%	1	

Licence 3A Gestion P. Management des Entreprises FOAD - Nouvelles MCC FOAD

			SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
			Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
Semestre	Libellé	APOGEE	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
Semestre 5	UE 5.1 Compétences disciplinaires: Manager	DLMEUE51									1	6
					100% Oral en binôme notation individuelle 20 min 100%							
	Management situationnel	DLMEC511						Oral	20 min	100%	1	
	Le manager et la motivation	DLMEC512			Dossier individuel 100%			Oral	20 min	100%	1	
	UE 5,2 Compétences Disciplinaires: Comptabiliser	DLMEUD52									1	6
	Comptabilite generale	DLMEC521	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1	
	Mathematiques financieres	DLMEC522			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	UE 5.3 Compétences Disciplinaires: Gérer la dimension juridique	DLMEUD53									1	6
	Droit de l'entreprise	DLMEC531	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1	
	Fiscalité	DLMEC532			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	UE 5.4 Compétences transférables: Communiquer	DLMEUT54									1	6
	Animation de reunion	DLMEC542			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	Gestion du stress	DLMEC543			Dossier individuel 100%			Dossier individuel 100%			1	
	UE 5.5 Compétences personnalisables: Préparer son projet professionnel	DLMEUP55									1	6
	Projet professionnel	DLMEC551			Dossier individuel 100%			Dossier individuel 100%			1	
Exposé sur le management	DLMEC552			Oral en groupe 30 min			Oral individuel 20 min			1		
Management agile / Manager et motivation	DLMEC552			Notation individuelle								
Responsabilite sociale et environnementale	DLMEC552											
Semestre 6	UE 6.1 Compétences disciplinaires: Construire son Business Plan	DLMEUD61									1	6
	Analyse financiere	DLMEC611	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1	
	Business Plan	DLMEC612			Dossier individuel 100%			Dossier individuel 100%			1	
	UE 6.2 Compétences disciplinaires: Gérer son activité	DLMEUD62									1	6
	Comptabilite analytique	DLMEC621	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1	
	Droit des affaires	DLMEC622	QCM	20%	Ecrit	1h	80%	Ecrit	1h	100%	1	
	UE 6.3 Compétences disciplinaires: Analyser son environnement	DLMEUD63									1	6
	Economie	DLMEC631			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	Travail emploi et marche	DLMEC631									1	
	Business English	DLMEC633			Ecrit	1h	100%	Ecrit	1h	100%	1	
	UE 6.4 Compétences transférables: Gérer un projet	DLMEUT64									1	6
	Organisation	DLMEC641			Dossier de groupe - Note individuelle 100%			Dossier individuel 100%				
	Soft skills	DLMEC641										
	Gestion de projet	DLMEC641									1	
	UE 6.5 Compétences personnalisables: Confirmer son projet professionnel (2 matières au choix sur 4)	DLMEUP65									1	6
Gestion des Ressources humaines	DLMEC651			Dossier écrit 100%			Dossier écrit 100%			1		
Gestion de production	DLMEC652			Dossier écrit 100%			Dossier écrit 100%			1		

	Marketing	DLMEC653		Dossier écrit
	Sociologie de la dépendance et de la maladie	DLMEC654		Dossier écrit

100%	Dossier écrit	100%	1	
100%	Dossier écrit	100%	1	

Argumentaire : Les modifications demandées ne concernent que l'UE 6.5 dont l'objectif est de confirmer le projet professionnel de l'étudiant en l'aidant à déterminer le master qui lui conviendrait le mieux.

L'an dernier, en raison de la difficulté d'organiser des examens en salle, nous avons demandé une modification des MCC pour 2 matières. Nous souhaiterions conserver cette modalité cette année et étendre cette modification à l'ensemble des cours optionnels proposés en FC et FOAD au groupe FI. Et pour le cours spécifique en FI, nous souhaiterions transformer l'évaluation terminale par un contrôle continu plus adapté à un petit volume horaire de test d'orientation professionnelle.

Licence 3A Gestion P. Management du Social et de la Sante (anciennes MCC)

Composante				IAE Caen, Ecole universitaire de Management		Liste :		O = obligatoire / X = à choix / F = facultative							
Type de diplôme				910 Licence		Nature :		préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.							
Mention de diplôme				GLGESTI		Gestion		Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif							
Version d'étape				3LGES3_711		Licence 3A Gestion P. Régulier Régime spécial Erasmus Enseignement à distance		NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.							
						Coefficient :		coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							
						Crédits ECTS :		crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							
						SESSION 1					SESSION 2				
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT	Coefficient	Crédits ECTS
S5	LMSSUE2			UED 5.1 Comptabilite des associations											6
S5	LMSSUE2	O	LMSSEC21	Comptabilite des associations				Ecrit	2 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1	6
S5	M.LMSSU2			UED 5.2 Methodologie du projet											5
S5	M.LMSSU2	O	M.LEC21	Methodologie du projet	Dossier indivi	100 %					écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1	5
S5	LMSSUE5			UED 5.3 Sociologie generale											8
S5	LMSSUE5	O	LMSSEC52	Sociologie generale				Ecrit	3 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1	3,5
S5	LMSSUE5	O	LMSSEC53	Sociologie des organisations				Ecrit	2 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1	3,5
S5	LMSSUE1	O	LMSSEC13	(module effectué par le	Ecrit	100 %					écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,25	1
S5	LMSSUE1			UET 5.4 Information et communication											5
S5	LMSSUE1	O	LMSSEC11	Anglais	Ecrit + oral	100 %					écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,5	2
S5	LMSSUE1	O	LMSSEC12	Communication	Dossier +oral	100 %					écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,5	2
S5	LMSSUE1	O	LMSSEC13	Initiation à la recherche	Oral	100 %					écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,25	1
S5	LMSSUE4			UEP 5.5 Paysage institutionnel et dispositifs du SS, MSS											6
S5	LMSSUE4	O	LMSSEC41	Organisation du medico-social et de l'eco sociale et solidai											2
S5	LMSSUE4	O	LMSSEC42	Organisation du sanitaire											2
S5	LMSSUE4	O	LMSSEC43	Gdes lois secteurs MSS				Ecrit	2h	100 %	écrit ou oral	2h ou 20 mn	100 %	1,5	2
														7	30
S6	M.LMSSU1			UED 6.1 Gestion du social											6
S6	M.LMSSU1	O	M.LEC11	Droit social				Ecrit	2 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1	2
S6	M.LMSSU1	O	M.LEC12	Administration Publique				Ecrit	3 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1	4
S6	M.LMSSU3			UED 6.2 Comprehension des problemes sociaux											6
S6	M.LMSSU3	O	M.LEC31	Sociologie du handicap et de la dependance				Ecrit	3 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1	3
S6	M.LMSSU3	O	M.LEC32	Sociologie de la famille				Ecrit	3 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1	3
S6	LMSSUE3			UED 6.3 Environnement, acteurs et publics											3
S6	LMSSUE3	O	LMSSEC31	Economie generale		Oral	20 %	Ecrit	2 h	80 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1,5	3
S6				Journées d'études											
S6				UET 6.4 Outils méthodologiques											7
S6	LMSSIU5	O	ISDEC52	Statistiques				Ecrit	2 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,5	4
S6	M.LMSSU4	O	M.LEC41	Informatique		Ecrit	100 %				écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1	3
S6				UEP 6.5 Personnalisation du projet professionnel											8
S6	LMSSUE3	O	LMSSEC32	Demographie				Ecrit	2 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,5	4
S6	LMSSGU5	O	GEREC51	Gérontologie				Ecrit	2h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,5	4
														8	30

Licence 3A Gestion P. Management du Social et de la Sante (Nouvelles MCC)

Composante		IAE Caen, Ecole universitaire de Management				Liste :									
Type de diplôme	910							O = obligatoire / X = à choix / F = facultative							
	Licence							Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.							
	Mention de diplôme	Gestion						Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif							
	Version d'étape	GLGESTI	Licence 3A Gestion P. Management du Social et de la Sante						NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.						
		Régulier						Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							
		Régime spécial						Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							
		Erasmus													
		Enseignement à distance													
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS		
						Contrôle continu	Contrôle terminal		Contrôle terminal						
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
S5	LMSSUE2			UED 5.1 Comptabilite des associations										6	
S5	LMSSUE2	0	LMSSEC21	Comptabilite des associations				Ecrit	2 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1 6	
S5	M.LMSSU2			UED 5.2 Methodologie du projet										5	
S5	M.LMSSU2	0	M.LEC21	Methodologie du projet		Dossier indivi	100 %				écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1 5	
S5	LMSSUE5			UED 5.3 Sociologie generale										8	
S5	LMSSUE5	0	LMSSEC52	Sociologie generale				Ecrit	3 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1 3,5	
S5	LMSSUE5	0	LMSSEC53	Sociologie des organisations				Ecrit	2 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1 3,5	
S5	LMSSUE1	0	LMSSEC13	documentation – BU droit lettres)		Ecrit	100 %				écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,25 1	
S5	LMSSUE1			UET 5.4 Information et communication										5	
S5	LMSSUE1	0	LMSSEC11	Anglais		Ecrit + oral	100 %				écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,5 2	
S5	LMSSUE1	0	LMSSEC12	Communication		Dossier +oral	100 %				écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,5 2	
S5	LMSSUE1	0	LMSSEC13	Initiation à la recherche		Ecrit	100 %				écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,25 1	
S5	LMSSUE4			UEP 5.5 Paysage institutionnel et dispositifs du SS, MSS										6	
S5	LMSSUE4	0	LMSSEC41	Organisation du medico-social et de l'eco sociale et solidai										2	
S5	LMSSUE4	0	LMSSEC42	Organisation du sanitaire										2	
S5	LMSSUE4	0	LMSSEC43	Gdes lois secteurs MSS				Ecrit	2h	100 %	écrit ou oral	2h ou 20 mn	100 %	1,5 2	
														7 30	
S6	M.LMSSU1			UED 6.1 Gestion du social										6	
S6	M.LMSSU1	0	M.LEC11	Droit social				Ecrit	2 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1 2	
S6	M.LMSSU1	0	M.LEC12	Administration Publique				Ecrit	3 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1 4	
S6	M.LMSSU3			UED 6.2 Comprehension des problemes sociaux										6	
S6	M.LMSSU3	0	M.LEC31	Sociologie du handicap et de la dependance				Ecrit	3 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1 3	
S6	M.LMSSU3	0	M.LEC32	Sociologie de la famille				Ecrit	3 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1 3	
S6	LMSSUE3			UED 6.3 Environnement, acteurs et publics										3	
S6	LMSSUE3	0	LMSSEC31	Economie generale		Oral	20 %	Ecrit	2 h	80 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1,5 3	
S6				Journées d'études											
S6				UET 6.4 Outils méthodologiques										7	
S6	LMSSIU5	0	ISDEC52	Statistiques				Ecrit	2 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,5 4	
S6	M.LMSSU4	0	M.LEC41	Informatique		Ecrit	100 %				écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	1 3	
S6				UEP 6.5 Personnalisation du projet professionnel										8	
S6	LMSSUE3	0	LMSSEC32	Demographie				Ecrit	2 h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,5 4	
S6	LMSSGU5	0	GEREC51	Gérontologie				Ecrit	2h	100 %	écrit ou oral	2 h ou 20 mn	100 %	0,5 4	
														8 30	

ARGUMENTAIRE :

Le CC du cours d'initiation à la recherche (S1) est un CC évalué à l'oral. Cette formule était pertinente lorsque le cours faisait 21h, il était alors possible de réaliser sur le temps du cours des oraux pour chaque étudiant. Dans la maquette actuelle, le cours n'est que de 10H30, il est difficile de maintenir les oraux tout en procurant un cours avec un minimum de consistance. Je souhaiterais donc que le CC deviennent un écrit individuel.

2020/2021 (Anciennes MCC)

Composante 910 IAE Caen, Ecole universitaire de Management
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MAMCI
 Version d'étape 1MMIM-701
 1MMIM-702

- ☒ Régulier
☐ Régime spécial
☐ Erasmus
☐ Enseignement à distance

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
						Nature	Part CC	Contrôle continu	Nature	Contrôle terminal	Part CT		
M1MIMSM1	M1MIMUE1			UE 1.1. Integration week								5	4
M1MIMSM1	M1MIMUE1	O	M1MIMEC1	Program and projet presentation									
M1MIMSM1	M1MIMUE1	O	M1MIMEC2	Simulation d'entreprise		Soutenance orale en groupe - note individuelle	100%						
M1MIMSM1	M1MIMUE1	O	SLF1BIS	ou LV2 français (pour étudiants non francophones)		Ecrit et/ou oral	50 %		Ecrit	Carré international	50%	3	2
M1MIMSM1	M1MIMUE1	O	M1MIMEC3	Agile management		étude de cas individuelle écrite	100%						
M1MIMSM1	M1MIMUE2			UE 1.2. Integration training								8	10
M1MIMSM1	M1MIMUE2	O	M1MIMEC5	Management		études de cas en groupes -note individuelle	100%						
M1MIMSM1	M1MIMUE2	O	M1MIMEC6	Managerial challenges of technological transformations		Quizz	30%		étude de cas individuelle	20 mn	70%	2	3
M1MIMSM1	M1MIMUE2	O	M1MIMEC7	Strategic Management		Quizz ou études de cas	30%		Ecrit	2h	70%	2	2
M1MIMSM1	M1MIMUE2	O	M1MIMEC8	Quality-production-logistics		Quizz	30%		Ecrit	2h	70%	2	2
M1MIMSM1	M1MIMUE3			UE 1.3. Applied statistics and Methodology								7	8
M1MIMSM1	M1MIMUE3	O	M1MIMEC9	Methodology		Dossier sur le montage d'une étude - note individuelle	100%						
M1MIMSM1	M1MIMUE3	O	M1MIMEC10	Data analysis					Ecrit	1h30	100%	3	2
M1MIMSM1	M1MIMUE3	O	M1MIMEC11	Digital agility		Quizz	30%		Dossier individuel		70%	2	3
M1MIMSM1	M1MIMUE4			UE 1.4. Personal and professional development								5	8
M1MIMSM1	M1MIMUE4	O	M1MIMEC12	Professional project		Projet individuel en anglais	Dossier individuel 50% Oral individuel 50 %						
M1MIMSM1	M1MIMUE4	O	M1MIMEC13	Tutored projects		études de cas en groupes-oral avec note individuelle	100%					1	2
M1MIMSM1	M1MIMUE4	O	M1MIMEC15	LV2 (hors anglais) ou Français au carré international		Ecrit et/ou oral	50%		Ecrit ou oral	carré international	50%	2	3
M1MISEM2	M1MIMUE1	O	M1MIEC32	Semestre dans une université partenaire									24
M1MISEM2	M1MIEU5			UE 2.1. Value Chain								7	6
M1MISEM2	M1MIEU5	O	M1MIEC20	Problem solving tools		étude de cas - note individuelle	50%		Ecrit	1h	50%	2	1
M1MISEM2	M1MIEU5	O	M1MIEC21	Managing clients and suppliers		Etude de cas	50%		Ecrit	1h	50%	2	3
M1MISEM2	M1MIEU5	O	M1MIEC22	Team building		Soutenance en groupe - note individuelle	50%		Ecrit	2h	50%	3	3
M1MISEM2	M1MIEU6			UE 2.2. Finance and Taxation								4	6
M1MISEM2	M1MIEU6	O	M1MIEC23	Financial management 2		Quizz ou exercice	30%		Ecrit	2h	70%	2	3
M1MISEM2	M1MIEU6	O	M1MIEC24	International Taxation		Quizz ou exercice	30%		Ecrit	2h	70%	2	3
M1MISEM2	M1MIEU7			UE 2.3. International management								6	6
M1MISEM2	M1MIEU7	O	M1MIEC25	International marketing		Quizz ou étude de cas	30%		Ecrit	2h	70%	3	4
M1MISEM2	M1MIEU7	O	M1MIEC26	Intercultural management		étude de cas en groupes - note orale individuelle	100%					3	2
M1MISEM2	M1MIEU8			UE 2.4. Développement personnel et professionnel								6	6
M1MISEM2	M1MIEU8	O	M1MIEC27	Analysis of international news		Oral	100%					2	2
M1MISEM2	M1MIEU8	O	M1MIEC28	Tutored projects		études de cas en groupe -oral avec note individuelle	100%					2	3
M1MISEM2	M1MIEU8	O	M1MIEC29	LV2 ou Français au carré international		Ecrit ou oral	50%		Ecrit ou oral	carré international	50%	2	1
M1MISEM2	M1MIEU9	O	M1MIEC30	UE 2.5. Internship (obligatoire) pour tous les étudiants (y compris les internationaux)*					Mémoire Soutenance de mémoire*		Mémoire 60% Soutenance 40%	60% 40%	6

* Stage, mémoire et soutenance obligatoires

2021/2022

Composante 910 IAE Caen, Ecole universitaire de Management
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MAMCI
 Version d'étape 1MMIM-701
 1MMIM-702

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

						SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS	
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal					
Semestre	UE	Liste	EC		VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT			
M1MIMSM1	M1MIMUE1					UE 1.1. Integration week								5	4	
M1MIMSM1	M1MIMUE1	0	M1MIMEC1			Program and projet presentation										
			M1MIMEC2			Soutenance orale en groupe - note individuelle	100%				Ecrit	2 h				
M1MIMSM1	M1MIMUE1	0	SLF1BIS			ou LV2 français (pour étudiants non francophones)	50 %	Ecrit	Carré international	50%	Ecrit et/ou oral	Carré international	100%	3	2	
M1MIMSM1	M1MIMUE1	0	M1MIMEC3			Agile management	étude de cas individuelle écrite	100%			Ecrit	1 h	100%	2	2	
M1MIMSM1	M1MIMUE2					UE 1.2. Integration training								8	10	
M1MIMSM1	M1MIMUE2	0	M1MIMEC5			études de cas en groupes -note individuelle	100%				Ecrit	2h	100%	2	3	
M1MIMSM1	M1MIMUE2	0	M1MIMEC6			Managerial challenges of technological transformations	Quizz	30%	étude de cas individuelle	20 mn	70%	Ecrit	2h	100%	2	3
M1MIMSM1	M1MIMUE2	0	M1MIMEC7			Strategic Management	Quizz ou études de cas	30%	Ecrit	2h	70%	Ecrit	2h	100%	2	2
M1MIMSM1	M1MIMUE2	0	M1MIMEC8			Quality-production-logistics	Quizz	30%	Ecrit	2h	70%	Ecrit	2h	100%	2	2
M1MIMSM1	M1MIMUE3					UE 1.3. Applied statistics and Methodology								7	8	
M1MIMSM1	M1MIMUE3	0	M1MIMEC9			Methodology	Dossier sur le montage d'une étude - note individuelle	100%			Ecrit	2h	100%	2	3	
M1MIMSM1	M1MIMUE3	0	M1MIMEC10			Data analysis			Ecrit	1h30	100%	Ecrit	1h30	100%	3	2
M1MIMSM1	M1MIMUE3	0	M1MIMEC11			Digital agility	Quizz	30%	Dossier individuel	70%	Ecrit	2h	100%	2	3	
M1MIMSM1	M1MIMUE4					UE 1.4. Personal and professional development								5	8	
M1MIMSM1	M1MIMUE4		M1MIMEC12			Professional project	Projet individuel en anglais	Dossier individuel 50% Oral individuel 50 %			Projet individuel en anglais + oral	Oral 20 mn	Dossier individuel 50% Oral individuel 50 %	1	2	
		0														
M1MIMSM1	M1MIMUE4	0	M1MIMEC13			Tutored projects	études de cas en groupes-oral avec note individuelle	100%			Oral	20 mn	100%	2	3	
M1MIMSM1	M1MIMUE4	0	M1MIMEC15			LV2 (hors anglais) ou Français au carré international	Ecrit et/ou oral	50%	Ecrit ou oral	carré international	50%	Ecrit et/ou oral	carré international	100%	2	3
M1MISEM2	M1INTUE1	0	M1MIEC32			Semestre dans une université partenaire									24	
M1MISEM2	M1MIUE5					UE 2.1. Value Chain								7	6	
M1MISEM2	M1MIUE5	0	M1MIEC20			Problem solving tools	étude de cas - note individuelle	50%	Ecrit	1h	50%	Ecrit	1h	100%	2	1
M1MISEM2	M1MIUE5	0	M1MIEC21			Managing clients and suppliers	Etude de cas	50%	Ecrit	1h	50%	Ecrit	1h	100%	2	3
M1MISEM2	M1MIUE5	0	M1MIEC22			Team building	Soutenance en groupe - note individuelle	50%	Ecrit	2h	50%	Ecrit	2h	100%	3	3
M1MISEM2	M1MIUE6					UE 2.2. Finance and Taxation								4	6	
M1MISEM2	M1MIUE6	0	M1MIEC23			Financial management 2	Quizz ou exercice	30%	Ecrit	2h	70%	Ecrit	2h	100%	2	3
M1MISEM2	M1MIUE6	0	M1MIEC24			International Taxation	Quizz ou exercice	30%	Ecrit	2h	70%	Ecrit	2h	100%	2	3
M1MISEM2	M1MIUE7					UE 2.3. International management								6	6	
M1MISEM2	M1MIUE7	0	M1MIEC25			International marketing	Quizz ou étude de cas	30%	Ecrit	2h	70%	Ecrit	2h	100%	3	4
M1MISEM2	M1MIUE7	0	M1MIEC26			Intercultural management	étude de cas en groupes - note orale individuelle	100%			Ecrit	1h	100%	3	2	
M1MISEM2	M1MIUE8					UE 2.4. Développement personnel et professionnel								6	6	
M1MISEM2	M1MIUE8	0	M1MIEC27			Analysis of international news	Oral	100%			Ecrit	1,5h	100%	2	2	
M1MISEM2	M1MIUE8	0	M1MIEC28			Tutored projects	études de cas en groupe -oral avec note individuelle	100%			Oral	20mn	100%	2	3	
M1MISEM2	M1MIUE8	0	M1MIEC29			LV2 ou Français au carré international	Ecrit ou oral	50%	Ecrit ou oral	carré international	50%	Ecrit ou oral	carré international	100%	2	1
M1MISEM2	M1MIUE9	0	M1MIEC30			UE 2.5. Internship (obligatoire) pour tous les étudiants (y compris les internationaux)*			Mémoire 60% 100% Soutenance 40%	Mémoire 60% 100% Soutenance 40%	Mémoire Soutenance de mémoire		60% 100% 40%		6	
* Stage, mémoire et soutenance obligatoires																

Composante	910	IAE Caen, Ecole universitaire de Management	Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative											
Type de diplôme	Master		Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.											
Mention de diplôme	MAMCI	Metiers du commerce international	Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif											
Version d'étape	1MMIM-701	Master 1A Management et commerce international (DI		NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.											
	1MMIM-702	PME-PMI et Franco-Américain)	Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											
		☐ Régulier	Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											
		☐ Régime spécial													
		☐ Erasmus													
		☐ Enseignement à distance													
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS		
						Contrôle continu	Contrôle terminal		Contrôle terminal						
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
Le calendrier universitaire s'étend du 1er sept au 31 aout avec une remise de rapport de stage le 25 aout au plus tard. Le délai entre le 26 et le 31 aout ne nous permet d'organiser sereinement la correction des rapports de stage, les soutenances puis les délibérations, la session 2 et la rentrée en M2.															
L'année qui vient de s'écouler compte tenu du calendrier a intégré cette soutenance en une épreuve de 10 minutes mobilisant un an de travail ce qui ne fait pas sens avec notre mission éducative et pédagogique															
Nous souhaitons donc supprimer la soutenance et reporter cette dernière en année de M2 ce qui viendra clôturer le cursus complet.															

Composante	910	IAE Caen, Ecole universitaire de Management	<u>Précisions à apporter par les composantes</u>
Type de diplôme	Master		Conformément au règlement commun des études 2017/2021, les modalités de chaque session devront être décrites par les composantes en vue de leur adoption par la CFVU (type d'épreuve, passage en contrôle terminal à 100% en seconde session, report de notes entre sessions, etc.).
Mention de diplôme	MAMANAG	Management	Pour les masters, la règle de compensation annuelle doit être décrite, ainsi que les éventuelles autres dispositions particulières proposées par la composante concernant la capitalisation, les autres règles de compensation et la validation.
Version d'étape	2MMANA_711	Master 2A Management P. Metiers du Conseil des Etudes et de la Recherche - FI	Les modalités en cas d'absence aux épreuves doivent être précisées. La durée de stage doit être indiquée (durée fixe ou durée minimum et maximum).

MCC Actuelles

Composante	910	IAE Caen, Ecole universitaire de Management	Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Type de diplôme	Master		Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
Mention de diplôme		Management	Part CC ou CT	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
	MAMANAG		:	
Version d'étape	2MMANA_711	Master 2A Management P. Metiers du Conseil des Etudes et de la Recherche - FI	Coefficient :	NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
	☒	Régulier	Crédits ECTS :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
	☐	Régime spécial		crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
	☐	Erasmus		
	☐	Enseignement à distance		

						SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
MCRSEM3	MCRUE31			Epistemologie et methodologie										2	9
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR311	Epistemologie et sciences de gestion											
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR312	Base de donnees et recherche bibliographiques											
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR313	La recherche intervention											
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR314	La demarche ethnographique				Ecrit	3h00	100%	Ecrit	3h00	100%		
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR315	Les etudes de cas											
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR316	Les experimentations											
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR317	Les cartes cognitives											
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR318	Seminaires de methodes											
MCRSEM3	MCRUE32			Enseignements fondamentaux en gestion										3	15
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR321	Theorie des organisations											
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR322	Marketing et comportement du consommateur											
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR323	Approches culturelles de la consommation				Ecrit	4h00	100%	Ecrit	4h00	100%		
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR324	Gestion des Ressources Humaines											
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR325	Gestion de l'innovation											
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR326	Supply-chain management											
MCRSEM3	MCRUE33			Recherche academique										2	6
MCRSEM3	MCRUE33	0	MCR331	Metier et carriere des enseignants chercheurs											
MCRSEM3	MCRUE33	0	MCR332	Projet de recherche				Ecrit	3h00	100%	Ecrit	3h00	100%		
MCRSEM3	MCRUE33	0	MCR333	L'article de recherche - structuration et evaluation											
MCRSEM4	MCRUE41			Analyse des donnees										2	6
MCRSEM4	MCRUE41	0	MCR411	Traitements statistiques				Ecrit	1h30	34%	Ecrit	1h00	100%		
MCRSEM4	MCRUE41	0	MCR412	Analyse des donnees quantitatives		Ecrit	33%				Ecrit	1h00	100%		
MCRSEM4	MCRUE41	0	MCR413	Analyse des donnees qualitatives		Ecrit	33%				Ecrit	1h00	100%		
MCRSEM4	MCRUE42			Conduire une mission de conseil et/ou d'etudes										2	6
MCRSEM4	MCRUE42	0	MCR421	Metiers et marche du conseil et des etudes											
MCRSEM4	MCRUE42	0	MCR422	Analyser une demande de conseil et/ou d'etudes				Dossier + Oral	30 min	100%	Dossier + Oral	30 min	100%		
MCRSEM4	MCRUE42	0	MCR423	Rediger un rapport d'etudes/conseil + Business presentations											
MCRSEM4	MCRUE42	0	MCR424	Conduite de projet et etude de cas											
MCRSEM4	MCRUE42	0	MCR425	Conseil strategique et conduite de changement											
MCRSEM4	MCRUE43			Grand Oral										2	6
MCRSEM4	MCRUE43	0	MCR431	Expose academique - Preparation au grand oral				Oral	20 min	100%	Oral	20 min	100%		
MCRSEM4	MCRUE44			Memoire de recherche										4	12
MCRSEM4	MCRUE44	X	MCR441	Tutorat de memoire				Mémoire + Oral	40 min	100%	Mémoire + Oral	40 min	100%		
MCRSEM4	MCRUE44	X	MCR442	Stage (4 mois)											
MCRSEM4	MCRUE44	X	MCR443	Memoire de recherche											

Composante 910 IAE Caen, Ecole universitaire de Management
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme Management
 MAMANAG
 Version d'étape 2MMANA_711 Master 2A Management P. Metiers du Conseil des Etudes et de la Recherche - FI

- ☒ Régulier
☐ Régime spécial
☐ Erasmus
☐ Enseignement à distance

Demandes de modifications souhaitées

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 : NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

☐ Régime spécial ☐ Erasmus ☐ Enseignement à distance					SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal				
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée		
MCRSEM3	MCRUE31			Epistemologie et methodologie									2	9
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR311	Epistemologie et sciences de gestion										
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR312	Base de donnees et recherche bibliographiques										
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR313	La recherche intervention										
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR314	La demarche ethnographique										
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR315	Les etudes de cas				Ecrit	3h00	100%	Ecrit	3h00	100%	
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR316	Les experimentations										
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR317	Les cartes cognitives										
MCRSEM3	MCRUE31	0	MCR318	Seminaires de methodes										
MCRSEM3	MCRUE32			Enseignements fondamentaux en gestion									3	15
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR321	Theorie des organisations										
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR322	Marketing et comportement du consommateur										
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR323	Approches culturelles de la consommation										
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR324	Gestion des Ressources Humaines				Ecrit	4h00	100%	Ecrit	4h00	100%	
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR325	Gestion de l'innovation										
MCRSEM3	MCRUE32	0	MCR326	Supply-chain management										
MCRSEM3	MCRUE33			Recherche academique									2	6
MCRSEM3	MCRUE33	0	MCR331	Metier et carriere des enseignants chercheurs										
MCRSEM3	MCRUE33	0	MCR332	Projet de recherche				Ecrit	3h00	100%	Ecrit	3h00	100%	
MCRSEM3	MCRUE33	0	MCR333	L'article de recherche - structuration et evaluation										
MCRSEM4	MCRUE41			Analyse des donnees									2	6
MCRSEM4	MCRUE41	0	MCR411	Traitements statistiques		Ecrit	34%			Ecrit	2h00	100%		
MCRSEM4	MCRUE41	0	MCR412	Analyse des donnees quantitatives		Ecrit	33%			Ecrit	2h00	100%		
MCRSEM4	MCRUE41	0	MCR413	Analyse des donnees qualitatives		Ecrit	33%			Ecrit	2h00	100%		
MCRSEM4	MCRUE42			Conduire une mission de conseil et/ou d'etudes									2	6
MCRSEM4	MCRUE42	0	MCR421	Metiers et marche du conseil et des etudes										
MCRSEM4	MCRUE42	0	MCR422	Analyser une demande de conseil et/ou d'etudes				Dossier + Oral	30 min	100%	Dossier + Oral	30 min	100%	
MCRSEM4	MCRUE42	0	MCR423	Rediger un rapport d'etudes/conseil + Business presentations										
MCRSEM4	MCRUE42	0	MCR424	Conduite de projet et etude de cas										
MCRSEM4	MCRUE42	0	MCR425	Conseil strategique et conduite de changement										
MCRSEM4	MCRUE43			Grand Oral									2	6
MCRSEM4	MCRUE43	0	MCR431	Expose academique - Preparation au grand oral				Oral	20 min	100%	Oral	20 min	100%	
MCRSEM4	MCRUE44			Memoire de recherche									4	12
MCRSEM4	MCRUE44	X	MCR441	Tutorat de memoire				Mémoire + Oral	40 min	100%	Mémoire + Oral	40 min	100%	
MCRSEM4	MCRUE44	X	MCR442	Stage (4 mois)										
MCRSEM4	MCRUE44	X	MCR443	Memoire de recherche										

Argumentaire : matières où les savoirs faire sont plus importants que les savoirs et donc travailler à la réalisation d'une tâche sur la durée est la meilleure manière d'évaluer les savoirs faire.



Augmentation de la durée des épreuves en session à 2 heures au lieu d'1 heure pour laisser le temps de traiter un sujet correctement, plus en profondeur.

Demande de modification du contrôle des connaissances du DU Capacité en gestion des entreprises

Présentation du contexte

Nous proposons le DU Capacité en gestion des entreprises exclusivement en FOAD dans le cadre d'un partenariat avec le CNED. Les inscrits ont à disposition 2 plateformes :

- la plateforme du CNED pour le dépôt et la correction des devoirs de contrôle continu,
- la plateforme de l'Université pour l'accès aux ressources de formation : cours, exercices corrigés, accompagnement via forum et visioconférences.

En outre, le CNED propose aux inscrits de bénéficier d'une prestation complémentaire qui permet aux inscrits de disposer de l'ensemble des ressources en format papier. L'abandon de cette modalité a été évoqué en comité de pilotage. Le partenaire y est opposé.

L'existence de cette option nous pose problème pour l'édition des attestations temps édités à partir de la plateforme de l'université. 19 inscrits sont actuellement sous le régime de la formation continue financée. Les examens ont eu lieu début juin pour la session 1 et fin juin pour la session 2. Les attestations éditées au 31 mai font apparaître un déficit d'heures justifiées de l'ordre de 25%. Ceci constitue un manque à gagner certain pour l'université alors que sur ces 19 inscrits, 18 sont reçus à l'examen. La réglementation ne permet pas de justifier de travail en autonomie, d'où la demande de modification du contrôle des connaissances.

Evolutions demandées :

Pour résoudre ce problème, nous sollicitons une évolution du contrôle des connaissances qui permettra de créer des jalons justifiant les heures de formation. Les modifications demandées portent sur les éléments suivants :

- 1) création d'un QCM en ligne d'auto-évaluation qui permettra à l'étudiant d'évaluer sa maîtrise du cours et sera utilisé pour valider le temps de travail sur les ressources (élément désigné par le terme de jalon dans l'édition des attestations temps pour les financeurs). Ce test pourra être réalisé à la date choisie par l'inscrit, les questions seront tirées au sort à partir d'une banque de questions en ligne. Le QCM sera ainsi individualisé. La notation intégrera des points négatifs.
- 2) transformation du contrôle continu facultatif (devoirs à faire en temps long et qui permettent de vérifier la maîtrise de la déclinaison opérationnelle du cours) en contrôle continu obligatoire. Le constat que nous faisons depuis de nombreuses années est que le contrôle continu est un facteur explicatif de la réussite de l'inscrit. Nous prévoyons pour la session 2, la neutralisation du contrôle continu afin de permettre aux étudiants qui n'ont pas réalisé tous les contrôles continus de disposer d'une réelle deuxième chance.
- 3) modification du poids des éléments entrant dans le calcul de la note de l'UE en session 1 : Le poids attribué au QCM terminal est de 60%, le QCM d'autoévaluation représentant 20% de la note (pour l'ensemble des cours de l'UE) et la moyenne des devoirs de contrôle continu représentant également 20%. La solution précédente était soit 100% du QCM lorsque l'inscrit n'avait pas rendu de devoir, ou 25% de la moyenne des devoirs + 75% de la note du QCM terminal lorsque cette solution était plus favorable.

- 4) uniformisation de la durée des épreuves sur la base d'1 heure : Le contexte du COVID nous a fait prendre conscience de l'importance d'une solution tout en ligne notamment pour les étudiants résidant hors métropole. L'université mobilise Managexam pour assurer la surveillance des étudiants FOAD lors des épreuves en ligne. Nous souhaitons proposer ce service aux étudiants du DU moyennant une contribution au coût de la surveillance. La contribution envisagée pourrait être de 10€ de l'heure, ce qui somme toute est beaucoup moins coûteux qu'un billet de train ou d'avions couplé à une chambre d'hôtel.
- ~~5) ouverture de la possibilité notamment pour les demandeurs d'emploi de faire un stage non obligatoire. Cette contribution permettrait à l'étudiant dont le stage est contributif au développement de ses compétences de bénéficier de points bonus d'au maximum 5% sur la note globale de la formation, soit une notation sur 21 en cas d'obtention du maximum de points bonus.~~

Composante 910 IAE
 Type de diplôme DU
 Mention GEUIC-105 DU Capacité en gestion des entreprises
 Parcours
 Version d'étape CGEUA-801 DU Capacité en gestion des entreprises

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

Validation des demandes par le conseil d'UFR ☐ Oui
☐ Non

Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Si non, mode de validation ☐ Direction de composante
☐ Autre (préciser):

Date de validation

						SESSION 1					SESSION 2			Coefficient
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal			
	Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT	
UE	UE1CGE	-	-	Comprendre et évaluer										1,0
EC	-		UE1-1CGE	Economie		QCM d'autoévaluation	10,00%	QCM*	1h	60,00%	QCM*	1h	100,00%	
	-					devoir maison en temps long	10,00%							
EC	-		UE1-2CGE	Comptabilité / Finance		QCM d'autoévaluation	10,00%							
	-					devoir maison en temps long	10,00%							

						SESSION 1					SESSION 2			Coefficient
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal			
	Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT	
UE	UE2CGE		-	Manager et vendre										1,0
EC	-		UE2-1CGE	Management d'équipe		QCM d'autoévaluation	5,00%	QCM*	1h	60%	QCM*	1h	100%	
						devoir maison en temps long	5,00%							
EC	-		UE2-2CGE	Droit du travail		QCM d'autoévaluation	5,00%							
						devoir maison en temps long	5,00%							
EC	-		UE2-3CGE	Etudes de marché et stratégie marketing et commerciale		QCM d'autoévaluation	10,00%							
						devoir maison en temps long	10,00%							

					SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	
					Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
	Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée		Part CT
UE	UE3CGE		-	Prévoir et gérer										1,0
			UE3-1CGE	Initiation au business plan et gestion budgétaire		QCM d'autoévaluation	10,00%	QCM*	1h	60%	QCM*	1h	100%	
EC	-					devoir maison en temps long	10,00%							
			UE3-2CGE	Comptabilité analytique		QCM d'autoévaluation	10,00%							
EC	-					devoir maison en temps long	10,00%							

					SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	
					Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
	Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée		Part CT
UE	UE4CGE		-	Se repérer et décider										1,0
			UE4-1CGE	L'environnement juridique d'une entreprise		QCM d'autoévaluation	10,00%	QCM*	1h	60,00%	QCM*	1h	100,00%	
EC	-					devoir maison en temps long	10,00%							
			UE4-2CGE	Fiscalité		QCM d'autoévaluation	10,00%							
EC	-					devoir maison en temps long	10,00%							

* Option possible pour la télésurveillance moyennant rémunération de la prestation

Composante: UFR HSS
 Type de diplôme: Licence
 Mention: Arts du spectacle
 Parcours: Arts de la Scène (théâtre)
 Version d'étape: 3LAT2-711

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

L3 Arts du spectacle

Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Validation des demandes par le conseil d'UFR

☐ Oui
☒ Non

Si non, mode de validation

☒ Direction de composante
☐ Autre (préciser):

Date de validation: 1er septembre 2021

Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	Session1					Session 2			Coefficient	Heures CM	Heures TD	Heures TP	VOLUME HORAIRE	Crédits
				CC		CT		Oral	CT		Oral ou dossier						
				%	durée	%	durée		%	durée							
3LAT55	Semestre 5 - L3 Arts du spectacle parcours Arts de la Scène																
3AT2	UE 2	Approches pluridisciplinaires et internationales 1														48h	6,0
3AT22		Approches pluridisciplinaires et internationales 1 - B		100 %					100%	2h		1,5	12h	12h		24h	3,0

Argumentaire pour cette demande de modification de MCC:

Ce cours (3AT21 - « Approches pluridisciplinaires et internationales 1 - A ») organisé en partenariat avec la Comédie de Caen et le Turfu Festival accueilli par Le Dôme, s'inscrit dans le cadre du projet de recherche « Théâtre et numérique » initié par le CDN et soutenue par l'Université de Caen. Il consiste notamment à préparer et encadrer trois journées de travail intensif autour d'une création programmée au théâtre d'Hérouville. Au cours de ces journées, les étudiant.e.s en arts du spectacle collaborent avec des étudiant.e.s des départements de sociologie et de mécatronique (ESIX) dans le but de réaliser et présenter un prototype d'accessoire scénique connecté.

Ce cours est essentiellement un cours de pratique et de découverte du milieu professionnel. Il mobilise à la fois des connaissances acquises aux cours des deux premières années de licence et des savoir-faire, puisqu'il place les étudiant.e.s dans une situation réelle (celle de la création en temps limité).

Dans cette démarche transversale qui fait appel à de nombreuses compétences, les objectifs d'apprentissage (analyser une demande et produire une réponse censée, s'adapter à un contexte, concevoir un objet en tenant compte des propositions d'autrui, argumenter ses choix) sont liés à la mise en pratique. Aussi le projet pédagogique mis en oeuvre dans cet EC se prête-t-il mal à une évaluation sous la forme d'un examen sur table.

Pour toutes ces raisons, pour assurer une cohérence entre les objectifs pédagogiques, les activités proposées et les modalités d'évaluation, il me semblerait plus pertinent de procéder à une évaluation sous la forme d'un contrôle continu.

Actuellement, 3AT22 se valide en 50%CC/50%CT. Il s'agirait, si possible, de le passer intégralement en CC.

Composante: UFR HSS
 Type de diplôme: Licence
 Mention: Sociologie
 Parcours: Sciences sociales & Sciences politiques & social et médico-social et insertion & CEMU
 Version d'étape: 2LSOC1-701 & 2LSOC2-701 & 2LSOC3-701 & 2LSOC1-702 L2 Sociologie

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

Validation des demandes par le conseil d'UFR

☐ Oui
☒ Non

Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Si non, mode de validation

☒ Direction de composante
☐ Autre (préciser):

Date de validation: 03 septembre 2021

Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	Session1					Session 2			Coefficient	Heures CM	Heures TD	Heures TP	VOLUME HORAIRE	Crédits	
				CC		CT		Oral	CT		Oral ou dossier							
				%	durée	%	durée		%	durée								
2SOSS3	Semestre 3 - L2 Sociologie parcours Sciences Sociales																	
2SOPS3	Semestre 3 - L2 Sociologie parcours Sciences Politiques																	
2SOMS3	Semestre 3 - L2 Sociologie parcours Social et médico-sociale et insertion																	
2SOSS3C	Semestre 3 - L2 Sociologie CEMU																	
2SOCS3	UE 3 UE 5	Parcours sciences sociales 1 Compétences transversales																
2SOCS																		
2SOCS5C																50h	6,0	
M.2SO41	Obligatoire	Méthodes quantitatives et informatique 1		100 %							100% oral	1,0	14h	12h		26h	4,0	
2SOSS4	Semestre 4 - L2 Sociologie parcours Sciences Sociales																	
2SOPS4	Semestre 4 - L2 Sociologie parcours Sciences Politiques																	
2SOMS4	Semestre 4 - L2 Sociologie parcours Social et médico-sociale et insertion																	
2SOSS4C	Semestre 4 - L2 Sociologie CEMU																	
2SOC10	UE 10	Compétences transversales														50,0	6,0	
2SOC10C																		
M.2SO91	Obligatoire	Méthodes quantitatives et informatique 2		100 %							100% oral	1,0	14h	12h		26h	4,0	

Argumentaire pour cette demande de modification de MCC:

Ces cours ont pour vocation de former les étudiants aux méthodes d'enquêtes quantitatives utilisées en sociologie.

Ils retracent notamment les différentes étapes d'une enquête par questionnaire. Ils se structurent en deux grandes parties.

La première partie concerne la problématique de recherche. Elle aborde les différentes étapes préalables à toute enquête de terrain en sciences sociales : - le choix du sujet - la formulation de la question de départ - la problématisation (conceptualisation, recherche d'indicateurs, formulation d'un corps d'hypothèses, etc.)

La deuxième partie a trait à l'élaboration du questionnaire. Elle présente : - les différents modes de passation d'un questionnaire - les différents types de question - les erreurs et les biais à éviter dans la rédaction des questions - les différents modes d'échantillonnage

Dans le cadre des TD de ces deux éléments pédagogiques, les étudiants seront initiés à l'usage du logiciel Excel et devront réaliser eux-mêmes un projet d'enquête en élaborant un questionnaire complet.

Une évaluation en 100% CC est donc plus cohérente.

Actuellement, M.2SO41 et M.2SO91 se valident en 50%CC/50%CT. Il s'agirait, si possible, de le passer intégralement en CC.

Composante: UFR HSS
 Type de diplôme: Licence
 Mention: Lettres
 Parcours:
 Version d'étape: 1LLET1-701 & 1LLET1-702 & 1LLAN1-701 & 1LLAN1-702

L1 Lettres

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

Validation des demandes par le conseil d'UFR

☐ Oui
☒ Non

Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Si non, mode de validation

☒ Direction de composante
☐ Autre (préciser):

Date de validation: 08 septembre 2021

Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	Session1					Session 2			Coefficient	Heures CM	Heures TD	Heures TP	VOLUME HORAIRE	Crédits
				CC		CT		Oral	CT		Oral ou dossier						
				%	durée	%	durée		%	durée							
1LLES2 1LESLS2C	Semestre 2 - L1 Lettres Semestre 2 - L1 Lettres CEMU Semestre 2 - L1 Sciences du langage Semestre 2 - L1 Sciences du Langage CEMU																
1LE10	UE10	Compétences transversales														48h	6,0
M.1LE102		Méthodologie documentaire		100 %	Ecrit ou oral				100%	1h%		1,0	2h	8h		10h	1,0

Argumentaire pour cette demande de modification de MCC:

Ce cours (3AT21 – « Approches pluridisciplinaires et internationales 1 - A ») organisé en partenariat avec la Comédie de Caen et le Turfu Festival accueilli par Le Dôme, s'inscrit dans le cadre du projet de recherche « Théâtre et numérique » initié par le CDN et soutenue par l'Université de Caen. Il consiste notamment à préparer et encadrer trois journées de travail intensif autour d'une création programmée au théâtre d'Hérouville. Au cours de ces journées, les étudiant.e.s en arts du spectacle collaborent avec des étudiant.e.s des départements de sociologie et de mécanique (ESIX) dans le but de réaliser et présenter un prototype d'accessoire scénique connecté.

Ce cours est essentiellement un cours de pratique et de découverte du milieu professionnel. Il mobilise à la fois des connaissances acquises aux cours des deux premières années de licence et des savoir-faire, puisqu'il place les étudiant.e.s dans une situation réelle (celle de la création en temps limité).

Dans cette démarche transversale qui fait appel à de nombreuses compétences, les objectifs d'apprentissage (analyser une demande et produire une réponse censée, s'adapter à un contexte, concevoir un objet en tenant compte des propositions d'autrui, argumenter ses choix) sont liés à la mise en pratique. Aussi le projet pédagogique mis en œuvre dans cet EC se prête-t-il mal à une évaluation sous la forme d'un examen sur table.

Pour toutes ces raisons, pour assurer une cohérence entre les objectifs pédagogiques, les activités proposées et les modalités d'évaluation, il me semblerait plus pertinent de procéder à une évaluation sous la forme d'un contrôle continu.

Actuellement, 3AT22 se valide en 50%CC/50%CT. Il s'agirait, si possible, de le passer intégralement en CC.

Semestre 1

Année concernée	MATIERE	Modalité de subsitution actuelle	Modification MCC de subsitution souhaitée	Commentaires
L2 DROIT	Droit administratif sans TD	QRU de 30 minutes	QCM de 30 minutes	Modification visant à laisser une plus grande latitude à l'enseignant pour son examen et l'appréciation des connaissances des étudiants
L2 DROIT Alençon	Droit pénal sans TD	Ecrit 1h	oral en visio	Adaptation des MCC de substitution compte tenu de l'effectif étudiant pour cet enseignement (moins de 20 étudiants) - Plus grande souplesse d'organisation

Semestre 2

Année concernée	MATIERE	Modalité de subsitution actuelle	Modification MCC de subsitution souhaitée	Commentaires
Licence 3 Droit	Histoire du droit des obligations	oral en visio	Ecrit 30 min	Les difficultés de connexion au réseau internet rencontrées par l'enseignant rendent le déroulement des oraux très difficile
Licence 3 Droit	Droit comparé des systèmes étrangers	QRU de 30 minutes	QCM de 30 minutes	Modification visant à laisser une plus grande latitude à l'enseignant pour son examen et l'appréciation des connaissances des étudiants

Année concernée	MATIERE	MCC actuelle (mode non dégradé)	MCC de subsitution souhaitée	Commentaires
L2 DROIT Alençon	Droit des obligations avec TD	Ecrit 3 h	Ecrit 2 h	En 2020-2021, la Faculté de Droit pensait pouvoir organiser les examens de la L2 Droit - Semestre 2, à l'antenne de droit d'Alençon, en présentiel. Aussi aucune MCC de substitution pour le semestre 2 de la L2 Droit Alençon n'avait été proposée. Finalement, alors que les conditions sanitaires et matérielles auraient permis d'organiser les examens en présentiel, la Faculté de droit a dû organiser les examens à distance pour la L2 Droit Alençon, Semestre 2, en appliquant ses MCC non modifiées. Ceci explique que nous demandons pour l'année 2021-2022 l'adoption de MCC de substitution comparables à celles applicables à Caen (pour l'essentiel l'écrit de 3h sanctionnant les matières à TD est réduit à 2h - l'examen pour les matières non assorties de TD passe d'un examen oral ou d'un écrit d'1h à un examen oral ou un écrit de 30 minutes (QRU, QCM ...))
L2 DROIT Alençon	Droit des obligations sans TD	oral en visio	oral en visio	
L2 DROIT Alençon	Droit administratif avec TD	Ecrit 3 h	Ecrit 2 h	
L2 DROIT Alençon	Droit administratif sans TD	Ecrit 1h	QCM de 30 minutes	
L2 DROIT Alençon	Droit commercial avec TD	Ecrit 3 h	Ecrit 2 h	
L2 DROIT Alençon	Droit commercial sans TD	oral en visio	oral en visio	
L2 DROIT Alençon	Institutions de l'union européenne	Ecrit 1h	oral en visio	
L2 DROIT Alençon	Fiscalité	Ecrit 1h	oral en visio	
L2 DROIT Alençon	Anglais	oral en visio	oral en visio	

	les lignes surlignées en jaune signalent les MCC de substitution ne nécessitant pas un vote de la CFVU, les MCC de subsittution applicable en "mode dégradé" étant identiques aux MCC applicables en "mode normal".
--	---

Présentation du projet de nouveau règlement des études du master 2 droit des assurances, parcours assurances et personnes

Ce projet de règlement vise à mettre à jour la version rédigée lors de l'entrée en vigueur de la maquette de 2017. Il porte essentiellement sur 3 points.

1° - Mettre à jour les conditions d'accès au regard de la sélection à l'entrée en master 1

Du fait de l'entrée en vigueur de la sélection à l'entrée en master 1 depuis la rentrée 2020, les conditions d'accès anciennement prévues (article 3 ancien) sont caduques. Elles sont remplacées par un article 3 nouveau qui consacre le passage de droit en M2 des étudiants de M1 Droit des assurances qui valident leur 1^{er} année. La sélection est maintenant limitée, dans le nouvel article 4, aux étudiants issus d'autres formations pour les places qui resteraient vacantes en M2. Les critères et procédures de sélection ont été repris tels quels.

2° - Imposer de facto l'obtention d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage aux étudiants issus du M1 Assurances de Caen

Les étudiants du M1 Droit des assurances de Caen qui valident leur année passent de droit en M2 à présent. Il n'est donc plus possible pour eux, comme cela se faisait auparavant, de conditionner l'accès au M2 à l'obtention d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Nous souhaitons cependant conserver absolument ce mode de fonctionnement en alternance par contrat de professionnalisation ou d'apprentissage qui est vraiment rentré dans l'ADN de la formation (et qui lui assure une large part de son succès). Les offres de contrats sont nombreuses chaque année et ne peuvent pas toutes être pourvues. En pratique, toute personne qui cherche sérieusement un contrat en trouvera un (à condition d'accepter un minimum de mobilité dans un rayon de 250 km qui inclut notamment Paris où de très nombreuses offres sont à pourvoir).

Pour continuer à imposer l'alternance en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, il est donc à présent prévu à l'article 5 nouveau qu'une telle expérience professionnelle est obligatoire (la possibilité d'une dérogation sur décision des directeurs de la formation est supprimée ; elle n'avait jamais été appliquée en pratique de toute façon). En complément, il est maintenant prévu à l'article 6 nouveau que, concernant la soutenance du rapport d'activité à laquelle l'alternance donne lieu, « La passation de cette épreuve suppose d'avoir obtenu un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage sur des missions en assurance. Tout étudiant n'ayant pas obtenu un tel contrat se verra automatiquement affecter une note de 0/20, celle-ci étant de surcroît éliminatoire. » Les étudiants sont clairement avertis à l'entrée du M1 de cette condition impérative de trouver une alternance et de l'impossibilité de valider la formation à défaut de remplir cette condition.

3° - Création d'une session de rattrapage

Bien que le taux de réussite de la formation soit élevé (max. 1 échec par an sur les 6 dernières promotions), certains succès d'étudiants ont parfois pu laisser un goût d'inachevé aux directeurs de la formation. Il est apparu que certaines personnes ayant manqué l'obtention du diplôme de quelques points auraient peut-être mérité, malgré la faiblesse de certaines de leurs notes, d'avoir une seconde chance de démontrer leurs capacités. Il n'y avait cependant pas, jusqu'ici de session de rattrapage possible pour elles. Le seul cas prévu au règlement était celui d'une impossibilité médicale d'assister aux examens qui pouvait donner lieu à organisation d'épreuves de compensation.

Nous proposons donc de mettre en place un dispositif d'épreuve de rattrapage (article 7 nouveau) qui sera applicable pour toute situation : impossibilité médicale de suivre une ou plusieurs épreuves, mais aussi échec aux épreuves de la 1^e session.

Ce rattrapage sera organisé sous la forme d'un grand oral en présence des directeurs de la formation et de toute autre intervenant dans le master qu'ils jugeront utile de s'adjoindre (universitaire ou professionnel). Le diplôme sera obtenu (sans aucune possibilité de mention toutefois) si la note obtenue à cet oral est de 10/20 au moins.

Afin, néanmoins, de ne pas envoyer un mauvais signal à des étudiants qui pourraient être tentés de penser qu'il leur suffira de venir faire bonne impression à cet oral de rattrapage pour valider la formation et donc de ne pas travailler pour la 1^e session, il est prévu que l'accès à cette 2nde session n'est pas de droit mais ouvert seulement sur décision des directeurs. De plus, cette décision ne peut être prise par les directeurs que si l'étudiant a obtenu au moins 8/20 aux résultats de la 1^e session. Enfin, le rattrapage n'est pas ouvert si l'étudiant a obtenu une note éliminatoire, c'est-à-dire un 0/20 à la soutenance du rapport d'activité (il s'agit du seul cas de note éliminatoire, encourue notamment par l'étudiant n'ayant pas trouvé de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage). Il s'agit, là encore, d'empêcher toute validation de la formation par un étudiant n'ayant pas connu d'expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Règlement des études du master 2 droit des assurances, parcours « Assurances et personnes »

Article 1

Est instituée une spécialité de master 2 Droit des assurances, parcours « Assurances et personnes », à compter de l'année universitaire 2017-2018.

Article 2 – Durée des études

La durée des études pour l'obtention du master 2 est d'une année universitaire.

Article 3 – Conditions d'accès pour les étudiants inscrits en master 1 droit des assurances à Caen

Le master Droit des assurances, parcours « Assurances et personnes », de l'université de Caen Normandie est destiné à accueillir 28 personnes.

Les étudiants ayant validé la première année du master Droit des assurances, parcours assurances et personnes, de l'université de Caen Normandie, accèdent de droit au master 2.

Article 4 – Conditions d'accès pour les étudiants issus d'autres formations

Si le nombre de places disponibles en master 2 n'est pas entièrement occupé par les candidats issus du master 1 droit des assurances, parcours assurances et personnes, de l'université de Caen Normandie, les directeurs de la formation peuvent organiser une session de recrutement exceptionnelle destinée à pourvoir par des étudiants issus d'autres formations les places laissées vacantes.

Tout candidat à ce recrutement doit présenter un dossier examiné par un jury de sélection comprenant les directeurs de la formation et éventuellement toute autre personne qu'ils jugeront opportun de s'adjoindre.

Les candidats doivent être titulaires, au moment de leur inscription, d'un master 1 en droit et doivent justifier d'une expérience manifestant leur intérêt pour le droit des assurances (notamment avoir suivi un enseignement ou effectué des travaux en droit des assurances, avoir effectué un stage ou un contrat de travail dans le secteur des assurances, etc.).

Le jury de sélection délibère au vu de ce dossier et convoque éventuellement les candidats présélectionnés pour un entretien.

L'accès définitif à la formation nécessite également la conclusion, par le candidat, d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage auprès d'une structure pratiquant le droit des assurances.

Article 5 – Assiduité

La présence aux enseignements est obligatoire. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux examens.

Article 6 – Expérience professionnelle

Une expérience professionnelle en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage dans une structure pratiquant le droit des assurances est obligatoire durant les semaines d'alternance pour

lesquelles l'étudiant n'est pas présent en cours. Cette expérience donne lieu à la rédaction d'un rapport d'activité faisant l'objet d'une soutenance à la fin de la formation.

Article 7 – Contrôle des connaissances

Les épreuves nécessaires à l'obtention du diplôme se déroulent de la manière suivante.

Au titre de la première session, le contrôle des connaissances se décompose de la manière suivante :

- Une épreuve écrite de 3 h, notée sur 30, portant sur le premier groupe d'enseignements (théorie du contrat d'assurance, droit de la consommation et assurances, pratique du contrat d'assurance) ;
- Une épreuve écrite de 3 h, notée sur 30, portant sur le deuxième groupe d'enseignements (droit commun de la responsabilité, les régimes spéciaux de responsabilité, responsabilité hospitalière) ;
- Une épreuve écrite de 3 h, notée sur 30, portant sur le troisième groupe d'enseignements (droit pénal des assurances, transaction et assurances, droit international privé des assurances, assurance de protection juridique, contentieux de l'assurance, conventions de règlement des sinistres entre assureurs, structure institutionnelle de l'assurance, acteurs de l'assurance, techniques de fidélisation, assurances de dommages, réassurance et co-assurance) ;
- Une épreuve orale, notée sur 20, portant sur le quatrième groupe d'enseignements (langue anglaise) ;
- Une épreuve écrite de 3 h, notée sur 30, portant sur le cinquième groupe d'enseignements (protection de la personne, fiscalité et placement, droit patrimonial de la famille et assurance) ;
- Une épreuve écrite de 3 h, notée sur 30, portant sur le sixième groupe d'enseignements (droit du dommage corporel, assurance de dommage corporel, assurance de responsabilité civile, assurance maladie obligatoire et complémentaire, évaluation du dommage corporel, fonds d'indemnisation, recours des tiers payeurs, contentieux de l'indemnisation) ;
- Une soutenance d'un rapport d'activité notée sur 40. La passation de cette épreuve suppose d'avoir obtenu un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage sur des missions en assurance. Tout étudiant n'ayant pas obtenu un tel contrat se verra automatiquement affecter une note de 0/20, celle-ci étant de surcroît éliminatoire.

Chaque année, les responsables de la formation choisissent la ou les matière(s) objet(s) de l'épreuve dans chacun des groupes d'enseignements. Les étudiants ne sont pas informés de ce choix avant l'épreuve.

La formation ne comporte en principe qu'une session. Les directeurs de la formation peuvent toutefois autoriser à titre exceptionnel à passer un grand oral de quarante minutes, au titre d'une session de rattrapage :

- un candidat absent à une ou plusieurs épreuves pour une cause légitime dûment justifiée (cause médicale par exemple),
- ou tout étudiant ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 08/20 lors de la première session et ne présentant pas d'absence injustifiée, ni de note éliminatoire.

Ce grand oral, qui se déroulera devant un jury composé des directeurs de la formation et de tout autre intervenant dans le diplôme qu'ils jugeront utile de s'adjoindre, portera potentiellement sur l'ensemble des enseignements dispensés au cours du master 2.

Article 8 – Admission

Au titre de la première session, est déclaré définitivement admis, tout étudiant ayant obtenu à l'issue des épreuves un total de points égal ou supérieur à 105 (soit une moyenne de 10/20).

L'étudiant ayant obtenu un total de points égal ou supérieur à 126 (soit une moyenne de 12/20) est déclaré admis avec la mention « Assez bien ».

L'étudiant ayant obtenu un total de points égal ou supérieur à 147 (soit une moyenne de 14/20) est déclaré admis avec la mention « Bien ».

L'étudiant ayant obtenu un total de points égal ou supérieur à 168 (soit une moyenne de 16/20) est déclaré admis avec la mention « Très bien ».

Au titre de la session de rattrapage, est déclaré admis, sans possibilité de mention, l'étudiant ayant obtenu la note de 10/20 lors du grand oral.

Article 9 – Conseil de perfectionnement

Il sera constitué, pour chaque année universitaire, un conseil de perfectionnement composé de professionnels de l'assurance et d'enseignants de l'Université de Caen Normandie notamment dans les domaines du Droit et de l'Assurance. Il se réunira une fois par année universitaire. Il aura pour objectif de proposer des améliorations dans les programmes d'enseignement de la formation.

Composante 131 UFR des Sciences
 Type de diplôme Licence
 Mention GLSANTE Science pour la Santé
 Parcours L1 Science pour la Santé
 Version d'étape 1LSANT

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Validation des demandes par le conseil d'UI ☐ Oui
☐ Non

Si non, mode de validation ☐ Direction de composante
☐ Autre (préciser):

Date de validation

						SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
Semestre	Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse										
SPSS1	M.SPS1A	0	-	Biochimie et biologie cellulaire		écrits	100%				écrit	1h	100%	1	6
SPSS1	M.SPS1B	0	-	Biodiversité 1		écrits	100%				écrit	1h	100%	1	6
SPSS1	SPS1C	0	-	Chimie et physique										1	6
SPSS1	-	0	M.SPS1C1	Chimie		écrits	100%				écrit	1h	100%	0,5	
SPSS1	-	0	M.SPS1C2	Physique		écrits	100%				écrit	1h	100%	0,5	
SPSS1	SPS1D	0	-	UE transversale										1	6
SPSS1		0	MSPS1D1	C2I		écrits	100%				écrit	1h	100%	0,5	
SPSS1	-	0	MSPS1D2	Anglais				écrit	1h	100%	écrit	1h	100%	0,5	
SPSS1	SPS1E	0	-	Introduction à la physiopathologie		écrits+autre	100%				écrit	1h	100%	1	6
SPSS2	M.SPS2A	0	-	Biologie moléculaire		écrits	100%				écrit	1h	100%	1	6
SPSS2	M.SPS2B	0	-	Biodiversité 2		écrits	100%				écrit	1h	100%	1	6
SPSS2	SPS2C	0	-	Chimie et physique 2										1	6
SPSS2	-	0	M.SPS2C1	Chimie		écrits	100%				écrit	1h	100%	0,5	
SPSS2	-	0	M.SPS2C2	Physique		écrits	100%				écrit	1h	100%	0,5	
SPSS2	SPS2D	0	-	UE transversale										1	6
SPSS2		0	MSPS2D1	Anglais				écrit	1h	100%				0,3	
SPSS2		0	M.SPS2D2	PPE		projet + autre	100%							0,2	
SPSS2	-	0	MSPS1D3	Statistiques et santé		écrits	100%							0,5	
SPSS2	SPS2E	0	-	Biotechnologie et bioéthique		écrits+autre	100%				écrit	1h	100%	1	6

Explications :

Modification des modalités du contrôle de connaissances en Licence SpS 1ère année

Actuellement, une règle employée pour le calcul de la note finale à l'issue de la session 2 est un calcul de 50% de la note obtenue de session 1 et avec celle de session 2. Cependant, nous estimons que cette règle n'est pas favorable à l'étudiant. Car, la session 2 doit être considérée comme une seconde chance pour améliorer sa note. Or ce calcul, nécessite une note plus élevée que 10/20 pour valider son UE. Pour exemple, un étudiant ayant eu 8/20 en session 1 doit avoir 12/20 à la seconde. Alors quelque soit la note de session 1, un étudiant a besoin uniquement 10 minimum pour valider. Aussi, nous demandons l'abrogation de cette règle dès cette année de 2021 pour la maquette en cours et que la note de session 2 compte pour 100%. De même, nous souhaitons harmoniser les durées d'épreuves entre les sessions 1 et 2 en passant à des durées d'1h uniquement.

Composante : UFR Sciences
 Type de diplôme : Licence
 Mention : Electronique, energie électrique, automaptriéucieser
 Parcours :
 Version d'étape : 3LEEEA_711

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

Validation des demandes par le conseil d'UF ☐ Oui
☐ Non

Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Si non, mode de validation ☐ Direction de composante
☐ Autre (préciser):

Date de validation

						SEMESTRE 6 SESSION 1					Coefficient	Crédits ECTS	Remarque
						Contrôle continu		Contrôle terminal					
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT			
UE	Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse								
	EEA6E	O	PCI6E6	Stage (4 semaines)	3LEEEA_711	Rapport et soutenance					0,5		
	EEA6E	O	PCI6E6	Stage (4 semaines)	3LEEEA_711	Facultatif					0.5		

Explication de la demande de modification des MCC :

La demande consiste à rendre le stage facultatif. En effet, le stage en L3 EEEA a toujours fonctionné sous forme d'un projet- stage filé sur l'année en collaboration avec le dôme. JM Routoure, qui s'est toujours occupé de ce projet- stage, a souhaité arrêter son encadrement l'année dernière. Puisque dans la prochaine maquette le stage sera facultatif, je demande que, pour cette dernière année de ce quinquennal, le stage soit également facultatif. En L3 EEEA, il n'y a jamais eu de stage en entreprises et par conséquent nous n'avons pas une liste d'entreprises susceptibles d'accueillir des étudiants en stage.

						SEMESTRE 5 SESSION 2					Coefficient	Crédits ECTS	Remarque
						Contrôle continu		Contrôle terminal					
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT			
UE	Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse								
	EEA5D	O	M.PCI5D7	Programmation procedurale	3LEEEA_711			1 écrit	1h30		0,7	1,0	
	EEA5D	O	M.PCI5D7	Programmation procedurale	3LEEEA_711			1 autre	45 mn		0,7	1,0	

						SEMESTRE 6 SESSION 2					Coefficient	Crédits ECTS	Remarque
						Contrôle continu		Contrôle terminal					
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT			
UE	Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse								
	EEA6B	O	M.PCI6B7	Systèmes asservis en continu	3LEEEA_711			1 écrit	1h30	0,7	2/3		
	EEA6B	O	M.PCI6B11	Systèmes asservis en continu	3LEEEA_711			1 autre	30 mn	0,7	2/3		

Explication de la demande de modification des MCC :

Suite à la crise sanitaire, pour la session 2, j'ai mis au point des évaluations en systèmes asservis et en programmation procédurale en utilisant ecampus et je souhaite reconduire ce mode d'évaluation cette année

Composante	131	UFR des Sciences, antenne du Campus 1	<u>Précisions à apporter par les composantes</u> <i>Conformément au règlement commun des études 2017/2021, les modalités de chaque session devront être décrites par les composantes en vue de leur adoption par la CFVU (type d'épreuve, passage en contrôle terminal à 100% en seconde session, report de notes entre sessions, etc.).</i> <i>Pour les masters, la règle de compensation annuelle doit être décrite, ainsi que les éventuelles autres dispositions particulières proposées par la composante concernant la capitalisation, les autres règles de compensation et la validation.</i> <i>Les modalités en cas d'absence aux épreuves doivent être précisées.</i> <i>La durée de stage doit être indiquée (durée fixe ou durée minimum et maximum).</i>
Type de diplôme	Licence		
Mention de diplôme	GLSVIE	Sciences de la vie	
Version d'étape	3LSVI3_711	Licence 3A Sciences de la Vie P. Microbiologie	

La note appelée " TP " correspond à l'évaluation des compte-rendus écrits de travaux pratiques et/ou à un travail noté associé à la mise en œuvre d'un protocole expérimental.
Une épreuve avec le qualificatif " autre " peut prendre l'une des formes suivantes : devoir écrit à la maison, rapport de travail sur le terrain, devoir en ligne via la plateforme Moodle, oral

Report des notes de session 1 en session 2 dans les Unités d'Enseignements non validées

- Pour tout élément donnant lieu à une seconde session, il n'est pas possible de renoncer à la note globale de première session si celle-ci est supérieure ou égale à 10.
 - Les notes de Contrôle Continu sont systématiquement reportées de la session 1 à la session 2.
 - Pour tout élément avec plusieurs épreuves en première session et donnant lieu à une seconde session, une absence justifiée ou non lors d'une évaluation de première session entraîne l'attribution de la note 0/20 au contrôle correspondant.
- Dans le cas d'une absence justifiée, le responsable d'UE ou d'élément peut proposer un rattrapage pour remplacer la note au Contrôle Continu correspondant de session 1.

Le nombre de Contrôles Continus pourra être supérieur à celui indiqué dans le tableau, en fonction des pratiques pédagogiques de l'enseignant responsable du cours.
Les modalités précises de Contrôles Continu (nombre, calcul de la note) seront portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des cours.

Lors de la session de rattrapage, si le nombre d'étudiants est <=10, le responsable d'UE peut choisir de faire passer un oral

~~Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 10/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP).~~
2021-2022:«Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP).

Pour les UE, M.BST5A, M.BST5B, M.BST5I, BST6Q et BST6R le TP de session 1 compte pour 25% de la note finale de session 2.

Composante		131		UFR des Sciences, antenne du Campus 1		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative						
Type de diplôme		Licence				Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.						
Mention de diplôme				Sciences de la vie		Part CC ou	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif						
Version d'étape		GLSVIE 3LSVI3_711		Licence 3A Sciences de la Vie P. Microbiologie		CT :	NB : en session 2. si la part du CT est inférieure à 100%. définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.						
						Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant						
						Crédits ECTS	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant						

Composante	131	UFR des Sciences, antenne du Campus 1	<u>Précisions à apporter par les composantes</u>
Type de diplôme	Licence		Conformément au règlement commun des études 2017/2021, les modalités de chaque session devront être décrites par les composantes en vue de leur adoption par la CFVU (type d'épreuve, passage en contrôle terminal à 100% en seconde session, report de notes entre sessions, etc.).
Mention de diplôme	GLSANTE	Sciences pour la sante	Pour les masters, la règle de compensation annuelle doit être décrite, ainsi que les éventuelles autres dispositions particulières proposées par la composante concernant la capitalisation, les autres règles de compensation et la validation.
Version d'étape	3LSAN2_711	Licence 3A Sciences pour la Sante P. Neurosciences	Les modalités en cas d'absence aux épreuves doivent être précisées. La durée de stage doit être indiquée (durée fixe ou durée minimum et maximum).

La note appelée " TP " correspond à l'évaluation des compte-rendus écrits de travaux pratiques et/ou à un travail noté associé à la mise en œuvre d'un protocole expérimental.
Une épreuve avec le qualificatif " autre " peut prendre l'une des formes suivantes : devoir écrit à la maison, rapport de travail sur le terrain, devoir en ligne via la plateforme Moodle, oral

Report des notes de session 1 en session 2 dans les Unités d'Enseignements non validées

- Pour tout élément donnant lieu à une seconde session, il n'est pas possible de renoncer à la note globale de première session si celle-ci est supérieure ou égale à 10.
 - Les notes de Contrôle Continu sont systématiquement reportées de la session 1 à la session 2.
 - Pour tout élément avec plusieurs épreuves en première session et donnant lieu à une seconde session, une absence justifiée ou non lors d'une évaluation de première session entraîne l'attribution de la note 0/20 au contrôle correspondant.
- Dans le cas d'une absence justifiée, le responsable d'UE ou d'élément peut proposer un rattrapage pour remplacer la note au Contrôle Continu correspondant de session 1.

Le nombre de Contrôles Continus pourra être supérieur à celui indiqué dans le tableau, en fonction des pratiques pédagogiques de l'enseignant responsable du cours.
Les modalités précises de Contrôles Continu (nombre, calcul de la note) seront portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des cours.

Lors de la session de rattrapage, si le nombre d'étudiants est <=10, le responsable d'UE peut choisir de faire passer un oral

Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 10/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP).
2021-2022:«Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP).

Pour les UE, M.BST5A, M.BST5B et M.BST6E le TP de session 1 compte pour 25% de la note finale de session 2.

Composante		131		UFR des Sciences, antenne du Campus 1			Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative					
Type de diplôme		Licence					Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.					
Mention de diplôme				Sciences pour la sante			Part CC ou	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif					
Version d'étape		GLSANTE 3LSAN2_711		Licence 3A Sciences pour la Sante P. Neurosciences			CT :	NB : en session 2. si la part du CT est inférieure à 100%. définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.					
							Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant					
							Crédits ECTS	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant					

Université de Caen Normandie			Modalités de contrôle des connaissances, années universitaires 2017/2018 et 2018/2019	Le 21/09/2021
Composante	131	UFR des Sciences, antenne du Campus 1	<u>Précisions à apporter par les composantes</u> Conformément au règlement commun des études 2017/2021, les modalités de chaque session devront être décrites par les composantes en vue de leur adoption par la CFVU (type d'épreuve, passage en contrôle terminal à 100% en seconde session, report de notes entre sessions, etc.). Pour les masters, la règle de compensation annuelle doit être décrite, ainsi que les éventuelles autres dispositions particulières proposées par la composante concernant la capitalisation, les autres règles de compensation et la validation. Les modalités en cas d'absence aux épreuves doivent être précisées. La durée de stage doit être indiquée (durée fixe ou durée minimum et maximum).	
Type de diplôme	Licence			
Mention de diplôme	GLSANTE	Sciences pour la sante		
Version d'étape	3LSAN1_711	Licence 3A Sciences pour la Sante P. Physiopathologies		

La note appelée " TP " correspond à l'évaluation des compte-rendus écrits de travaux pratiques et/ou à un travail noté associé à la mise en œuvre d'un protocole expérimental.
Une épreuve avec le qualificatif " autre " peut prendre l'une des formes suivantes : devoir écrit à la maison, rapport de travail sur le terrain, devoir en ligne via la plateforme Moodle, oral

Report des notes de session 1 en session 2 dans les Unités d'Enseignements non validées

- Pour tout élément donnant lieu à une seconde session, il n'est pas possible de renoncer à la note globale de première session si celle-ci est supérieure ou égale à 10.
 - Les notes de Contrôle Continu sont systématiquement reportées de la session 1 à la session 2.
 - Pour tout élément avec plusieurs épreuves en première session et donnant lieu à une seconde session, une absence justifiée ou non lors d'une évaluation de première session entraîne l'attribution de la note 0/20 au contrôle correspondant.
- Dans le cas d'une absence justifiée, le responsable d'UE ou d'élément peut proposer un rattrapage pour remplacer la note au Contrôle Continu correspondant de session 1.

Le nombre de Contrôles Continus pourra être supérieur à celui indiqué dans le tableau, en fonction des pratiques pédagogiques de l'enseignant responsable du cours.
Les modalités précises de Contrôles Continu (nombre, calcul de la note) seront portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des cours.

Lors de la session de rattrapage, si le nombre d'étudiants est <=10, le responsable d'UE peut choisir de faire passer un oral

Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 10/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP).
2021-2022:«Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera définitivement acquise et conservée en cas de redoublement (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP).

Pour les UE, BST5F, M.BST5A, M.BST5B, M.BST6E et BST6D le TP de session 1 compte pour 25% de la note finale de session 2.

Composante		131	UFR des Sciences, antenne du Campus 1		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative									
Type de diplôme		Licence			Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.									
Mention de diplôme		GLSANTE	Sciences pour la sante		Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif									
Version d'étape		3LSAN1_711	Licence 3A Sciences pour la Sante P. Physiopathologies		NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.										
					Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant									
					Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant									
					☒ Régulier										
					☐ Régime spécial										
					☐ Erasmus										
					☐ Enseignement à distance										

UE Ingénierie moléculaire :
L'équipe pédagogique de l'UE BST6F « ingénierie moléculaire » de la L3 Sciences pour la Santé souhaiterait passer en 100 % contrôle continu à la place du CC+CT qui existe actuellement. Ce choix se justifie par le fait que ce mode de MCC assure plus de souplesse dans le calendrier universitaire pour l'organisation des examens. De plus, d'un point de vu pédagogique, l'expérience, que nous avons vis-à-vis de certaines de nos UE passées déjà à ce mode de MCC, montre que le CC intégral favorise une harmonisation dans l'apprentissage des CM et des TD, ce qui n'est pas le cas avec le mode CC+CT, dans lequel les étudiants ont tendance à considérer que les CC portent sur les TD alors que les CT portent sur les CM. Pour la session 2, les étudiants garderaient leur note de TP à hauteur de 25 % et repasseraient alors un CT à hauteur de 75 %.

UE Sciences des comportements animaux et humains :
Nous souhaiterions changer les modalités de contrôle continu pour l'UE de L3 sciences des comportements animaux et humains BST6H:
Version actuelle : CC (TP + écrit) et CT
Version proposée : CC (TP + autre) et CT

Dans les faits, nous avons actuellement 3 notes de CC au lieu de 2 : TP + écrit + oral ou travail de groupe, car il est autorisé de rajouter un CC en plus de ceux présentés dans la maquette.
Nous souhaitons modifier le CC « écrit » et le remplacer par « autre », ce qui nous permettra d'avoir plus de souplesse pour faire soit une évaluation orale (restitution orale d'un travail de groupe), soit un travail de groupe (dépôt sous forme de devoir).
En effet, nous souhaitons plutôt privilégier le travail à plusieurs. Il s'agit pour nombre d'étudiants d'une matière nouvelle, et il nous semble plus formateur de les évaluer sur un travail personnel/réflexion à effectuer en groupe. Ceci est beaucoup plus interactif, les étudiants s'investissent plus généralement que sur la révision du CC sur table.
Par ailleurs, le CC écrit intervient soit au bout de quelques séances et ils n'ont pas assez de recul à ce moment-là pour qu'on puisse leur proposer autre chose qu'une évaluation très scolaire, soit juste avant le CT ce qui finalement perd un peu de son intérêt. En effet, on ne peut proposer révision des TD pour le CC sur table, et révision des CM pour le CT, car pour la plupart des intervenants les TD et CM sont indissociables.

[illegible]

Composante	13	UFR des Sciences	<u>Précisions à apporter par les composantes</u>
Type de diplôme	Master		Conformément au règlement commun des études 2017/2021, les modalités de chaque session devront être décrites par les composantes en vue de leur adoption par la CFVU (type d'épreuve,
Mention de diplôme	MAMAS	Mathématiques appliquées, statistiques	passage en contrôle terminal à 100% en seconde session, report de notes entre sessions, etc.).
Version d'étape	2MMAS_711	Master 2A Mathématiques Appliquées - Statistiques P. Statistiques Appliquées et Analyses Décisionnelle	Pour les masters, la règle de compensation annuelle doit être décrite, ainsi que les éventuelles autres dispositions particulières proposées par la composante concernant la capitalisation, les autres règles de compensation et la validation. Les modalités en cas d'absence aux épreuves doivent être précisées. La durée de stage doit être indiquée (durée fixe ou durée minimum et maximum).

- 1

Il n'y a pas de compensation entre les deux semestres.
- 2

Lorsque la formule de calcul fait intervenir une note « TP », celle-ci correspond à une évaluation portant sur un travail réalisé lors d'une ou plusieurs séances de TP (compte-rendu de TP ou autre).
- 3

Le nombre d'épreuves et durées des CC indiqués dans le tableau est un minimum : l'enseignant peut prendre la liberté pédagogique d'organiser plus d'épreuves ou d'augmenter leurs durées
- 4

Le mode de calcul de la note de CC (moyenne pondérée ou autre) sera précisé, ainsi que le nombre de CC et les autres modes d'évaluation, en début de semestre dans le mois suivant la rentrée.
- 5

Absences justifiées aux CC : dans chaque élément, en première session, une épreuve de rattrapage au moins sera organisée, avant la fin du semestre, pour rattraper les absences justifiées en cours de semestre aux différents contrôles continus.
- 5

Calcul de la note en session 2 : lorsque qu'un élément est évalué en CC et CT en session 1, la note de CC de session 1 est reportée dans le calcul de la note de session 2.
- 6

Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2
- 7

Le stage est d'une durée minimum de 4 mois
- 8

Le coefficient de chaque unité d'enseignement correspond à son nombre d'ECTS.
- 9

En l'absence de 2nde session dans un EC, la note obtenue en 1ère session est prise en compte pour le calcul de la moyenne du semestre

Composante	13	UFR des Sciences		Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative										
Type de diplôme	Master			Nature :	préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.										
Mention de diplôme	MAMAS	Mathématiques appliquées, statistiques		Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif										
Version d'étape	2MMAS_711	Master 2A Mathématiques Appliquées - Statistiques P. Statistiques Appliquées et Analyses Décisionnelle Régulier Régime spécial Erasmus Enseignement à distance		Coefficient :	NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.										
				Crédits ECTS :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant										
					SESSION 1			SESSION 2							
					Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal					
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT	Coefficient	Crédits ECTS
M2MASS3	MAS2MA			Modèles de Régression		TP noté	33,00%	écrit	2h	66,00%	écrit	2h	66,00%		4
M2MASS3	MAS2MB			Anglais S3											2
M2MASS3	MAS2MB	O	M.MIM2M1	Anglais		1 écrit + 2 oraux	100,00%	N/A			N/A				
M2MASS3	MAS2MC			Enquêtes et Sondages		TP noté	33,00%	écrit	2h	66,00%	écrit	2h	66,00%		4
M2MASS3	MAS2MD			Big Data											8
M2MASS3	MAS2MD	O	M.MIN2MA	Analyse de données avancée		écrit sur machine	33,00%	écrit	2h	66,00%	écrit	2h	66,00%	0,5	
M2MASS3	MAS2MD	O	M.MIN2MB	Web analytique	2MINF1_711	écrit, oral, projet	33,00%	écrit	2 h	66,00%	écrit	2 h	66,00%	0,5	
M2MASS3	MAS2ME			Informatique Décisionnelle (mutualisé M2 DOP)											8
M2MASS3	MAS2ME	O	M.MIN2M1	Informatique Décisionnelle	2MINF1_711	TP filé + soutenance	50,00%	écrit	2h	50,00%	écrit	2h	50,00%	1	
M2MASS3	MAS2MF			Séries temporelles et Applications		TP noté	33,00%	écrit	2h	66,00%	écrit	2h	66,00%		4
M2MASS4	MAS2MG			Optimisation Discrète		1 TP noté (1h30) + 1 écrit (2h)	100,00%								5
M2MASS4	MAS2MH			Projet		oral	100,00%	N/A			N/A				4
M2MASS4	MAS2MI			Communication 4											1
M2MASS4	MAS2MI	O	M.MIN2ME	Communication S4	2MINF1_711	oral	100,00%	N/A			N/A			1	
M2MASS4	MAS2MJ			Stage		Rapport + soutenance	100,00%	N/A			N/A			1	20
Il n'y a pas de compensation entre les deux semestres															
Lorsque la formule de calcul fait intervenir une note « TP », celle-ci correspond à une évaluation portant sur un travail réalisé lors d'une ou plusieurs séances de TP (compte-rendu de TP ou autre).															
Le mode de calcul de la note de CC (moyenne pondérée ou autre) sera précisé, ainsi que le nombre de CC et les autres modes d'évaluation, en début de semestre dans le mois suivant la rentrée.															
Absences justifiées aux CC : dans chaque élément, en première session, une épreuve de rattrapage au moins sera organisée, avant la fin du semestre, pour rattraper les absences justifiées en cours de semestre aux différents contrôles continus.															
Report des notes de session 1 en session 2 dans les UE non validées :															
Les notes de contrôle continu sont systématiquement reportées de la session 1 à la session 2.															
Dans certains cas, le jury peut toutefois proposer un rattrapage sous la forme d'un examen oral pour remplacer la note du CC de session 1.															
Concernant la session 2, en fonction du nombre d'étudiants concernés par le rattrapage et du souhait des enseignants, les épreuves écrites de session 2 pourront être transformées en épreuves orales.															
Le nombre d'épreuves des Contrôles Continus indiqué dans le tableau des MCC, est le minimum auquel s'engage l'équipe pédagogique, cependant l'enseignant peut prendre la liberté pédagogique d'organiser plus d'épreuves.															
Le stage est d'une durée minimum de 4 mois															
Le coefficient de chaque unité d'enseignement correspond à son nombre d'ECTS.															
En l'absence de 2nde session dans un EC, la note obtenue en 1ère session est prise en compte pour le calcul de la moyenne du semestre															
Explication de la demande de modification des MCC :															
Cette disposition n'a jamais été demandée ni souhaitée par l'équipe pédagogique. Par ailleurs, elle est absente dans les autres masters ayant des mutualisation avec le master SAAD, ce qui poserait un problème évident d'équité. Enfin, il est prévu que lors de la deuxième session, le jury peut proposer un rattrapage pour remplacer une note de CC du premier semestre. Le but de cette disposition est justement d'éviter qu'une absence justifiée à un CC soit à l'origine du redoublement d'un étudiant.															

Composante UFR Sciences Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Type de diplôme Master Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Mention MAINNOV Innovation, entreprise et sociPart CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 Parcours Master 1A Innovation Entreprise Societe P. Valorisation des Innovations Biotechnologique
 Version d'étape

Validation des demandes par le conseil ☐ Oui Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
☐ Non Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Si non, mode de validation ☐ Direction de composante
☐ Autre (préciser):

Date de validation

					SEMESTRE 1 SESSION 1					Coefficient	Crédits ECTS	Remarque
					Contrôle continu		Contrôle terminal					
Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT			
UE			Stage facultatif	1MINNO								ajout d'un stage facultatif à la maquette

						SEMESTRE 1 SESSION 1					SEMESTRE 1 SESSION 1					Coeff ient	Crédits ECTS	Remarque
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle continu		Contrôle terminal					
	Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT			
UE			NUM 41	Droit des creations numeriq	1MINNO			4 écrit	1h30	100%			4 écrit	1h30	100%		3,0	mutualisé avec Droit
EC			nouveau code	Droit des creations numeriq	1MINNO			1 écrit	1h30	100%			1 écrit	1h30	100%		3	Démutualisé

Ajout d'un stage facultatif de 1 à 4 semaines, qui se déroulera du 01/09/2021 au 15/07/2022

- Modification de l'UE NUM 41 (Master Droit des créations numériques, UFR de Droit) qui ne peut plus être mutualisée avec nos étudiants de M1VIB. Cette UE doit faire l'objet d'un contrôle de connaissance (3ECTS). Il faudra renommer cette UE sur APOGEE : VIB8F au lieu de NUM41.

Justification : A l'initiative de l'UFR de Droit, cette UE fait l'objet d'un changement d'organisation et de contenu pédagogique. Les enseignements mutualisés initialement prévus au 2nd semestre sont désormais dispensés au 1er semestre, ce qui n'est pas compatible avec l'organisation des UEs du M1VIB. En revanche, cet enseignement est nécessaire pour nos étudiants, nous souhaitons donc le maintenir comme initialement prévu, c'est-à-dire au second semestre. Cet enseignement ne sera donc plus mutualisé.

Composante UFR Sciences
 Type de diplôme Master
 Mention MAINNOV Innovation, entreprise et société
 Parcours Master 2A Innovation Entreprise Société P. Valorisation des Innovations Biotechnologique
 Version d'étape

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

Validation des demandes par le conseil d'UF ☐ Oui
☐ Non

Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Si non, mode de validation ☐ Direction de composante
☐ Autre (préciser):

Date de validation

						SEMESTRE 1 SESSION 1					Coefficient	Crédits ECTS	Remarque
						Contrôle continu		Contrôle terminal					
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT			
	Code UE	Liste	Code EC	Libellé de l'UE ou de l'EC	VET porteuse								
UE	VIB9D			Droit des contrats internationaux	2MINNO			écrit	1h30	100%			4
UE	VIB9D			Droit des contrats internationaux	2MINNO	écrit + oral	100%						4.0

« nous souhaitons modifier les MCC pour l'UE Droit des contrats internationaux (VIB 9D) qui se font actuellement sous forme de CT. Nous aimerions que l'évaluation se fasse en CC, ce qui est plus adapté pour les étudiants puisque tous les enseignements de cette UE sont réalisés en anglais. Les objectifs pédagogiques de cette UE sont double : maîtriser les notions de droit international tout en sachant les restituer à la fois par écrit et oralement en anglais, situation à laquelle les étudiants seront confrontés lorsqu'ils auront rejoint le monde professionnel. C'est pourquoi, les Contrôles de connaissances se feront désormais sous forme d'oraux et de restitution de travaux personnels »

Composante	14	UFR Santé
Type de diplôme	Licence	
Mention de diplôme	GLSOIN	Sciences pour la santé
Version d'étape	1LERGO_101	Licence 1A Sciences du soin (ergothérapeute) E

Précisions à apporter par les composantes
Conformément au règlement commun des études 2017/2021, les modalités de chaque session devront être décrites par les composantes en vue de leur adoption par la CFVU (type d'épreuve, passage en contrôle terminal à 100% en seconde session, report de notes entre sessions, etc.).
Pour les masters, la règle de compensation annuelle doit être décrite, ainsi que les éventuelles autres dispositions particulières proposées par la composante concernant la capitalisation, les autres règles de compensation et la validation.
Les modalités en cas d'absence aux épreuves doivent être précisées.
La durée de stage doit être indiquée (durée fixe ou durée minimum et maximum).

Dans le cadre des formations d'auxiliaires médicaux définies par arrêtés (cf document maquette) et relevant de l'expérimentation (article 39 dernière loi de santé : décret du 11 mai 2020), certains principes de capitalisation et de compensation universitaires ont dû être revus comme suit.

Les principes de compensation sont définis pour chaque UE, au sein de chaque semestre :

1. Au sein de chaque UE transversale et transversale soin, tous les éléments se compensent entre eux via le calcul d’une moyenne pondérée par des coefficients.
2. Pour l’UE5 du semestre 2, les deux éléments « activités en ergothérapie » et « application clinique en ergothérapie » se compensent entre eux à condition d’avoir obtenu au moins 09/20 à chacun de ces éléments.
3. Pour toutes les autres UE cœur de métier, il n’y a pas de compensation. Tous les éléments doivent être obtenus avec la note minimum de 10/20.
4. La compensation des notes s'opère également entre l’unité d'enseignement transversale et transversale soin d'un même semestre. Pour les UE cœur de métier, leur validation n’est possible qu’en ayant obtenu la note de 10 sur 20 à chacune d’entre elles.
5. Les stages ne se compensent avec aucun autre élément.
6. Les UE cœur de métier ne peuvent pas compenser les UE transversales et transversales soins et réciproquement.

Les principe de capitalisation sont définis de la façon suivante :

1. Tous les éléments des UE cœur de métier sont capitalisés (dans le cadre d’une interruption d’études, cette capitalisation est limitée à trois ans).
2. Cette capitalisation sera définitive pour les éléments des UE transversales et transversales soins.

En cas d'absence à une épreuve d’examen, les étudiants sont admis à se présenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé cette épreuve.

La durée du stage au semestre 2 est de 4 semaines.

Université de Caen Normandie				Modalités de contrôle des connaissances, années universitaires 2017/2018 et 2018/2019										Le 16/09/2021					
Composante		14		UFR Santé		Liste :		O = obligatoire / X = à choix / F = facultative											
Type de diplôme		Licence				Nature :		préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.											
Mention de diplôme		GLSOIN		Sciences pour la santé		Part CC ou CT :		préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif											
Version d'étape		1LERGO_101		Licence 1A Sciences du soin (ergothérapeute)				NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.											
						Coefficient :		coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											
						Crédits ECTS :		crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											
								SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS		
								Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal						
								Nature		Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT			
Semestre		UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse													
ERS1		YSOS1U1			UE1 transversale S1													1	5
ERS1		YSOS1U1	O	YSOS1E11	Anglais	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	1h		100%	2		
ERS1		YSOS1U1	O	YSOS1E12	Compétences numériques	1LSOIN_102	Écrits		100%				Écrit	30 min		100%	3		
ERS1		YSOS1U2			UE2 transversale soin S1													1	5
ERS1		YSOS1U2	O	YSOS1E21	Introduction à l'éthique et au droit de la santé	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	30 min		100%	0,8		
ERS1		YSOS1U2	O	YSOS1E22	Relations humaines dans le soin	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	30 min		100%	1,5		
ERS1		YSOS1U2	O	YSOS1E23	Fondamentaux en pharmacologie et hygiène	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	30 min		100%	1		
ERS1		YSOS1U2	O	YSOS1E24	Anatomie générale et grandes fonctions	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	30 min		100%	1		
ERS1		YSOS1U2	O	YSOS1E25	Handicap, déficience, vulnérabilité	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	30 min		100%	0,7		
ERS1		ERS1U3			Contribution métier S1														6
ERS1		ERS1U3	O	ERS1E31	Sciences humaines, sociales et droit		Ecrits et Oral avec mise en situation si		100%				Ecrit	1h		100%		3	
ERS1		ERS1U3	O	ERS1E32	Sciences médicales		Ecrits et Oral avec mise en situation si		100%				Ecrit	1h		100%		3	
ERS1		ERS1U4			Techniques, explorations et raisonnement clinique S1														6
ERS1		ERS1U4	O	ERS1E41	Méthodes de travail		Ecrits et Oral avec mise en situation si		100%				Ecrit	1h		100%		2	
ERS1		ERS1U4	O	ERS1E42	Raisonnement clinique en ergothérapie		Ecrits et Oral avec mise en situation si		100%				Ecrit	1h		100%		4	
ERS1		ERS1U5			Applications métier S1														8
ERS1		ERS1U5	O	ERS1E51	Activités en ergothérapie		Ecrits et Oral avec mise en situation si		100%				Ecrit	1h		1		4	
ERS1		ERS1U5	O	ERS1E52	Application clinique en ergothérapie		Ecrits et Oraux avec mise en situation		100%				Ecrit	1h		1		4	
ERS2		YSOS2U1			UE1 transversale S2													1	4
ERS2		YSOS2U1	O	YSOS2E11	Anglais	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	1h		100%	3		
ERS2		YSOS2U1	O	YSOS2E12	Mathématiques appliquées : statistiques et santé	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	30 min		100%	4		
ERS2		YSOS2U1	O	YSOS2E13	PPE et méthodologie	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	30 min		100%	3		
ERS2		YSOS2U2			UE2 transversale Soins S2													1	4
ERS2		YSOS2U2	O	YSOS2E21	Législation et éthique	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	30 min		100%	3		
ERS2		YSOS2U2	O	YSOS2E22	Psycho-Socio-Anthropologie	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	30 min		100%	3		
ERS2		YSOS2U2	O	YSOS2E23	Bases du raisonnement clinique	1LSOIN_102	Oral		100%				Oral	30 min		100%	3		
ERS2		YSOS2U2	O	YSOS2E24	Étapes de la vie	1LSOIN_102	Écrit		100%				Écrit	30 min		100%	1,5		
ERS2		ERS2U3			Contribution métier S2														6
ERS2		ERS2U3	O	ERS2E31	Sciences humaines, sociales et droit		Ecrits		100%				Ecrit	1h		1		2	
ERS2		ERS2U3	O	ERS2E32	Sciences médicales		Ecrits		100%				Ecrit	1h		100%		4	
ERS2		ERS2U4			Techniques, explorations et raisonnement clinique S2														7
ERS2		ERS2U4	O	ERS2E41	Méthodes de travail		Ecrits et Oral		100%				Ecrit	1h		1		3	
ERS2		ERS2U4	O	ERS2E42	Raisonnement clinique en ergothérapie		Ecrits		100%				Ecrit	1h		100%		4	
ERS2		ERS2U5			Applications métier S2														9
ERS2		ERS2U5	O	ERS2E51	Activités en ergothérapie		Ecrits		100%				Ecrit	1h		1	3	3	
ERS2		ERS2U5	O	ERS2E52	Application clinique en ergothérapie		Ecrits		100%				Ecrit	1h		100%	2	2	
ERS2		ERS2U5	O	ERS2E53	Formation clinique externe : Stage		Feuilles d'évaluation de stage		100%				Feuilles d'évaluation de stage			100%		4	

Université de Caen Normandie			Modalités de contrôle des connaissances, années universitaires 2017/2018 et 2018/2019	Le 16/09/2021
Composante	14	UFR Santé	<i><u>Précisions à apporter par les composantes</u></i>	
Type de diplôme	Licence		<i>Conformément au règlement commun des études 2017/2021, les modalités de chaque session devront être décrites par les composantes en vue de leur adoption par la CFVU (type d'épreuve, passage en</i>	
Mention de diplôme	GLSOIN	Sciences pour la santé	<i>contrôle terminal à 100% en seconde session, report de notes entre sessions, etc.).</i>	
Version d'étape	1LMANI_101	Licence 1A Sciences du soin (manipulateur en électroradiologie médicale)	<i>Pour les masters, la règle de compensation annuelle doit être décrite, ainsi que les éventuelles autres dispositions particulières proposées par la composante concernant la capitalisation, les autres</i>	
			<i>règles de compensation et la validation.</i>	
			<i>Les modalités en cas d'absence aux épreuves doivent être précisées.</i>	
			<i>La durée de stage doit être indiquée (durée fixe ou durée minimum et maximum).</i>	

Dans le cadre des formations d'auxiliaires médicaux définies par arrêtés (cf document maquette) et relevant de l'expérimentation (article 39 dernière loi de santé : décret du 11 mai 2020), certains principes de capitalisation et de compensation universitaires ont dû être revus comme suit.

Les principes de compensation sont définis pour chaque UE, au sein de chaque semestre :

1. Au sein de chaque UE transversale et transversale soin, tous les éléments se compensent entre eux via le calcul d’une moyenne pondérée par des coefficients.
2. Au sein de chaque UE cœur de métier, il n’y a pas de compensation. Tous les éléments doivent être obtenus avec la note minimum de 10/20.
3. La compensation des notes s'opère également entre l’unité d'enseignement transversale et transversale soin d'un même semestre. Pour les UE cœur de métier, leur validation n’est possible qu’en ayant obtenu la note de 10 sur 20 à chacune d’entre elles.
4. Les stages ne se compensent avec aucun autre élément.
5. Les UE cœur de métier ne peuvent pas compenser les UE transversales et transversales soins et réciproquement.

Les principe de capitalisation sont définis de la façon suivante :

1. Tous les éléments des UE cœur de métier sont capitalisés (dans le cadre d’une interruption d’études, cette capitalisation est limitée à trois ans).
2. Cette capitalisation sera définitive pour les éléments des UE transversales et transversales soins.

En cas d'absence à une épreuve d’examen, les étudiants sont admis à se présenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé cette épreuve.

Les durées de stages sont réparties de la manière suivante :

1. Semestre 1 : stage 1 de 2 semaines et stage 2 de 4 semaines.
2. Semestre 2 : stage 1 de 4 semaines et stage 2 de 4 semaines.

Université de Caen Normandie					Modalités de contrôle des connaissances, années universitaires 2017/2018 et 2018/2019										Le 16/09/2021								
Composante		14		UFR Santé		Liste :		O = obligatoire / X = à choix / F = facultative															
Type de diplôme		Licence				Nature :		préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.															
Mention de diplôme		GLSOIN		Sciences pour la santé		Part CC ou CT :		préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif															
Version d'étape		1LMANI_101		Licence 1A Sciences du soin (manipulateur en électroradiologie médicale)				NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.															
						Coefficient :		coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant															
						Crédits ECTS :		crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant															
								SESSION 1			SESSION 2			Coefficient		Crédits ECTS							
								Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal											
								Nature		Part CC		Nature		Durée		Part CT		Nature		Durée		Part CT	
Semestre		UE		Liste		EC		Libellé		VET porteuse													
MEMS1		YSOS1U1						UE1 transversale S1												1		5	
MEMS1		YSOS1U1		O		YSOS1E11		Anglais		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		1h		100%	
MEMS1		YSOS1U1		O		YSOS1E12		Compétences numériques		1LSOIN_102		Écrits		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS1		YSOS1U2						UE2 transversale soin S1												1		5	
MEMS1		YSOS1U2		O		YSOS1E21		Introduction à l'éthique et au droit de la santé		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS1		YSOS1U2		O		YSOS1E22		Relations humaines dans le soin		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS1		YSOS1U2		O		YSOS1E23		Fondamentaux en pharmacologie et hygiène		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS1		YSOS1U2		O		YSOS1E24		Anatomie générale et grandes fonctions		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS1		YSOS1U2		O		YSOS1E25		Handicap, déficience, vulnérabilité		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS1		MEMS1U3						Contributions métier S1														5	
MEMS1		MEMS1U3		O		MEMS1E31		Biologie fondamentale				Écrit		100%				Écrit		1h		100%	
MEMS1		MEMS1U3		O		MEMS1E32		Physique fondamentale				Écrit		100%				Écrit		1h		100%	
MEMS1		MEMS1U3		O		MEMS1E33		Anatomie, physiologie et sémiopathologie ostéo articulaire				Écrit		100%				Écrit		1h30		100%	
MEMS1		MEMS1U4						Techniques et explorations S1														4	
MEMS1		MEMS1U4		O		MEMS1E41		Techniques de soin				Écrit (0,5) Oral avec mise en situation		100%				Écrit (0,5) Oral avec mise en situ		45 min30 min		100%	
MEMS1		MEMS1U4		O		MEMS1E42		Explorations en imagerie de projection				Écrit (0,5) Oral avec mise en situation		100%				Écrit (0,5) Oral avec mise en situ		45 min30 min		100%	
MEMS1		MEMS1U4		O		MEMS1E43		Recueil de données en imagerie				Écrit		100%				Écrit		Devoir à rendre		100%	
MEMS1		MEMS1U5						Applications métier S1														11	
MEMS1		MEMS1U5		O		MEMS1E51		Infectiologie et hygiène				oral		100%				oral		30 min		1	
MEMS1		MEMS1U5		O		MEMS1E52		Fondamentaux en radioprotection				Écrit		100%				Écrit		1h		1	
MEMS1		MEMS1U5		O		MEMS1E53		Physique appliquée IDP et TDM				Écrit		100%				Écrit		1h30		1	
MEMS1		MEMS1U5		O		MEMS1E54		Méthode de travail individuelle et en groupe				Écrit		100%				Écrit		Devoir à rendre		100%	
MEMS1		MEMS1U5		O		MEMS1E55		Activité clinique externe : STAGE L1 P1				Grille de compétences métier + Écrit (		100%				Grille de compétences métier + É		Devoir à rendre		100%	
MEMS1		MEMS1U5		O		MEMS1E56		Activité clinique externe : STAGE L1 P2				Grille de compétences métier + Écrit (		100%				Grille de compétences métier + É		Devoir à rendre		100%	
MEMS2		YSOS2U1						UE1 transversale S2														1	
MEMS2		YSOS2U1		O		YSOS2E11		Anglais		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		1h		100%	
MEMS2		YSOS2U1		O		YSOS2E12		Mathématiques appliquées : statistiques et santé		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS2		YSOS2U1		O		YSOS2E13		PPE et méthodologie		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS2		YSOS2U2						UE2 transversale Soin S2														1	
MEMS2		YSOS2U2		O		YSOS2E21		Législation et éthique		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS2		YSOS2U2		O		YSOS2E22		Psycho-Socio-Anthropologie		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS2		YSOS2U2		O		YSOS2E23		Bases du raisonnement clinique		1LSOIN_102		Oral		100%				Oral		30 min		100%	
MEMS2		YSOS2U2		O		YSOS2E24		Étapes de la vie		1LSOIN_102		Écrit		100%				Écrit		30 min		100%	
MEMS2		MEMS2U3						Contributions métier S2														4	
MEMS2		MEMS2U3		O		MEMS2E31		Anatomie du tronc				Écrit		100%				Écrit		1h		1	
MEMS2		MEMS2U3		O		MEMS2E32		Physiologie et sémiopathologie digestive et uro néphrologique				Écrit		100%				Écrit		1h		100%	
MEMS2		MEMS2U3		O		MEMS2E33		Règles et responsabilité professionnelles				Écrit		100%				Écrit		45 min		100%	
MEMS2		MEMS2U4						Techniques et explorations S2														5	
MEMS2		MEMS2U4		O		MEMS2E41		Techniques de soins				Écrit (0,5) et Oral avec mise en situati		100%				Écrit (0,5) et Oral avec mise en si		45 min +30 min		1	
MEMS2		MEMS2U4		O		MEMS2E42		Explorations en imagerie de projection				Écrit (0,5) et Oral avec mise en situati		100%				Écrit (0,5) et Oral avec mise en si		45 min +30 min		100%	
MEMS2		MEMS2U4		O		MEMS2E43		Épidémiologie et lecture critique d'études statistiques (LCA)				Écrit		100%				Écrit		Devoir à rendre		100%	
MEMS2		MEMS2U4		O		MEMS2E44		Soins d'urgence (FGSU)				Oral avec mise en situation simulée		100%				Oral avec mise en situation simul		30 min		100%	
MEMS2		MEMS2U5						Applications métier S2														13	
MEMS2		MEMS2U5		O		MEMS2E51		Physique apliquée médecine nucléaire				Écrit		100%				Écrit		1h		1	
MEMS2		MEMS2U5		O		MEMS2E52		Physique appliquée à la radiothérapie				Écrit		100%				Écrit		1h		100%	
MEMS2		MEMS2U5		O		MEMS2E53		Médicaments et diagnostics en imagerie et Radiopharmaceutiques				Écrit		100%				Écrit		1h		100%	
MEMS2		MEMS2U5		O		MEMS2E54		Activité clinique externe : STAGE L1 P3				Grille de compétences métier + Écrit (		100%				Grille de compétences métier + É		Devoir à rendre		100%	
MEMS2		MEMS2U5		O		MEMS2E55		Activité clinique externe : STAGE L1 P4				Grille de compétences métier + Écrit (		100%				Grille de compétences métier + É		Devoir à rendre		100%	

Université de Caen Normandie			Modalités de contrôle des connaissances, années universitaires 2017/2018 et 2018/2019	Le 16/09/2021
Composante	14	UFR Santé	<u>Précisions à apporter par les composantes</u> Conformément au règlement commun des études 2017/2021, les modalités de chaque session devront être décrites par les composantes en vue de leur adoption par la CFVU (type d'épreuve, passage en contrôle terminal à 100% en seconde session, report de notes entre sessions, etc.). Pour les masters, la règle de compensation annuelle doit être décrite, ainsi que les éventuelles autres dispositions particulières proposées par la composante concernant la capitalisation, les autres règles de compensation et la validation. Les modalités en cas d'absence aux épreuves doivent être précisées. La durée de stage doit être indiquée (durée fixe ou durée minimum et maximum).	
Type de diplôme	Licence			
Mention de diplôme	GLSOIN	Sciences pour la santé		
Version d'étape	1LPEDI_101	Licence 1A Sciences du soin (pédicure-podologie)		

Dans le cadre des formations d'auxiliaires médicaux définies par arrêtés (cf document maquette) et relevant de l'expérimentation (article 39 dernière loi de santé : décret du 11 mai 2020), certains principes de capitalisation et de compensation universitaires ont dû être revus comme suit.

Les principes de compensation sont définis pour chaque UE, au sein de chaque semestre :

1. Au sein de chaque UE transversale et transversale soin, tous les éléments se compensent entre eux via le calcul d’une moyenne pondérée par des coefficients.
2. Au sein de chaque UE cœur de métier, les éléments se compensent entre eux à la condition d’avoir obtenu la note minimale de 9 sur 20 à élément.
3. La compensation des notes s'opère également entre l’unité d'enseignement transversale et transversale soin d'un même semestre. Pour les UE cœur de métier, leur validation n’est possible qu’en ayant obtenu la note de 10 sur 20 à chacune d’entre elles.
4. L'élément "Formation clinique" ne se compense avec aucun autre élément.
5. Les UE cœur de métier ne peuvent pas compenser les UE transversales et transversales soins et réciproquement.

Les principe de capitalisation sont définis de la façon suivante :

1. Tous les éléments des UE cœur de métier sont capitalisés (dans le cadre d’une interruption d’études, cette capitalisation est limitée à trois ans).
2. Cette capitalisation sera définitive pour les éléments des UE transversales et transversales soins.

En cas d'absence à une épreuve d’examen, les étudiants sont admis à se présenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé cette épreuve.

Les durées de stages sont réparties de la manière suivante :

1. Semestre 1 : stage de 150 heures.
2. Semestre 2 : stage de 180 heures.

Université de Caen Normandie					Modalités de contrôle des connaissances, années universitaires 2017/2018 et 2018/2019										Le 16/09/2021		
Composante		14		UFR Santé		Liste :		O = obligatoire / X = à choix / F = facultative									
Type de diplôme		Licence				Nature :		préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.									
Mention de diplôme		GLSOIN		Sciences pour la santé		Part CC ou CT :		préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif									
Version d'étape		1LPEDI_101		Licence 1A Sciences du soin (pédicure-podologie)		Coefficient :		NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.									
				☒ Régulier		Crédits ECTS :		coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant									
				☐ Régime spécial				crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant									
				☐ Erasmus													
				☒ Enseignement à distance													
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS		
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal						
						Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT				
PPS1	YSOS1U1			UE1 transversale S1										1	5		
PPS1	YSOS1U1	O	YSOS1E11	Anglais	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	1h	100%	2			
PPS1	YSOS1U1	O	YSOS1E12	Compétences numériques	1LSOIN_102	Écrits	100%				Écrit	30 min	100%	3			
PPS1	YSOS1U2			UE2 transversale soin S1										1	5		
PPS1	YSOS1U2	O	YSOS1E21	Introduction à l'éthique et au droit de la santé	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	0,8			
PPS1	YSOS1U2	O	YSOS1E22	Relations humaines dans le soin	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	1,5			
PPS1	YSOS1U2	O	YSOS1E23	Fondamentaux en pharmacologie et hygiène	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	1			
PPS1	YSOS1U2	O	YSOS1E24	Anatomie générale et grandes fonctions	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	1			
PPS1	YSOS1U2	O	YSOS1E25	Handicap, déficience, vulnérabilité	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	0,7			
PPS1	PPS1U3			UE3 Contribution métier											4		
PPS1	PPS1U3	O	PPS1E31	Droit, législation et gestion spécifique en pédicurie-podologie		Écrit	100%				Écrit	1h	100%				
PPS1	PPS1U3	O	PPS1E32	Théories, modèles, méthodes et outils en pédicurie podologie		Écrits	100%				Écrit	2h	100%				
PPS1	PPS1U3	O	PPS1E33	Sciences biomédicales		Écrit	100%				Écrit	1h	100%				
PPS1	PPS1U4			UE4 Techniques, explorations et raisonnement clinique											6		
PPS1	PPS1U4	O	PPS1E41	Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)		Écrits	100%				Écrit	2h	100%				
PPS1	PPS1U5			UE5 Applications métier											10		
PPS1	PPS1U5	O	PPS1E51	Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité		Écrits et oral	100%				Écrit	2h	1				
PPS1	PPS1U5	O	PPS1E52	Formation clinique externe : STAGE		Grilles de validation + Oraux avec mis	100%				Grilles de validation + Oraux avec mise en situati		100%		4		
PPS2	YSOS2U1			UE1 transversale S2										1	4		
PPS2	YSOS2U1	O	YSOS2E11	Anglais	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	1h	100%	3			
PPS2	YSOS2U1	O	YSOS2E12	Mathématiques appliquées : statistiques et santé	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	4			
PPS2	YSOS2U1	O	YSOS2E13	PPE et méthodologie	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	3			
PPS2	YSOS2U2			UE2 transversale Soins S2										1	4		
PPS2	YSOS2U2	O	YSOS2E21	Législation et éthique	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	3			
PPS2	YSOS2U2	O	YSOS2E22	Psycho-Socio-Anthropologie	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	3			
PPS2	YSOS2U2	O	YSOS2E23	Bases du raisonnement clinique	1LSOIN_102	Oral	100%				Oral	30 min	100%	3			
PPS2	YSOS2U2	O	YSOS2E24	Étapes de la vie	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	1,5			
PPS2	PPS2U3			UE3 Contribution métier											6		
PPS2	PPS2U3	O	PPS2E31	Sciences biomédicales		Écrits	100%				Écrit	1h	1				
PPS2	PPS2U3	O	PPS2E32	Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité		Écrits et oral	100%				Écrit	2h	100%				
PPS2	PPS2U4			UE4 Techniques, explorations et raisonnement clinique											5		
PPS2	PPS2U4	O	PPS2E41	Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)		Écrits	100%				Écrit	1h30	1				
PPS2	PPS2U4	O	PPS2E42	Intervention spécifique en pédicurie podologie		Écrit	100%				Écrit	1h	100%				
PPS2	PPS2U5			UE5 Applications métier											11		
PPS2	PPS2U5	O	PPS2E51	Théories, modèles, méthodes et outils en pédicurie podologie		Écrit et oral	100%				Écrit	1h	1				
PPS2	PPS2U5	O	PPS2E52	Formation clinique externe : STAGE		Grilles de validation + Oraux avec mis	100%				Grilles de validation + Oraux avec mise en situati		100%		5		

Université de Caen Normandie			Modalités de contrôle des connaissances, années universitaires 2017/2018 et 2018/2019	Le 16/09/2021
Composante	14	UFR Santé	<u>Précisions à apporter par les composantes</u>	
Type de diplôme	Licence		Conformément au règlement commun des études 2017/2021, les modalités de chaque session devront être décrites par les composantes en vue de leur adoption par la CFVU (type d'épreuve, passage en contrôle terminal à 100% en seconde session, report de notes entre sessions, etc.).	
Mention de diplôme	GLSOIN	Sciences pour la santé	Pour les masters, la règle de compensation annuelle doit être décrite, ainsi que les éventuelles autres dispositions particulières proposées par la composante concernant la capitalisation, les autres règles de compensation et la validation.	
Version d'étape	1LPMOT_101	Licence 1A Sciences du soin (psychomotricien)	Les modalités en cas d'absence aux épreuves doivent être précisées.	
			La durée de stage doit être indiquée (durée fixe ou durée minimum et maximum).	

Dans le cadre des formations d'auxiliaires médicaux définies par arrêtés (cf document maquette) et relevant de l'expérimentation (article 39 dernière loi de santé : décret du 11 mai 2020), certains principes de capitalisation et de compensation universitaires ont dû être revus comme suit.

Les principes de compensation sont définis pour chaque UE, au sein de chaque semestre :

1. Au sein de chaque UE transversale et transversale soin, tous les éléments se compensent entre eux via le calcul d’une moyenne pondérée par des coefficients.
2. Au sein de chaque UE cœur de métier, tous les éléments se compensent entre eux via le calcul d’une moyenne pondérée par des coefficients, à condition d’avoir obtenu la note minimale de 8 sur 20 à chaque élément.
3. La compensation des notes s'opère également entre l’unité d'enseignement transversale et transversale soin d'un même semestre. Pour les UE cœur de métier, leur validation n’est possible qu’en ayant obtenu la note de 10 sur 20 à chacune d’entre elles.
4. Les stages ne se compensent avec aucun autre élément.
5. Les UE cœur de métier ne peuvent pas compenser les UE transversales et transversales soins et réciproquement.

Les principe de capitalisation sont définis de la façon suivante : tous les éléments et toutes les UE sont capitalisées. Cette capitalisation est définitive.

En cas d'absence à une épreuve d’examen, les étudiants sont admis à se présenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudian est considéré comme n'ayant pas validé cette épreuve.

Les durées de stages sont réparties de la manière suivante :

1. Semestre 1 : stage de 2 semaines.
2. Semestre 2 : stage de 2 semaines.

Composante 14				UFR Santé		Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative											
Type de diplôme		Licence				Nature : préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.											
Mention de diplôme		GLSOIN		Sciences pour la santé		Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif											
Version d'étape		1LP MOT_101		Licence 1A Sciences du soin (psychomotricien)		NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.											
						Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											
						Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant											
						SESSION 1					SESSION 2					Coefficient	Crédits ECTS
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal						
						Nature		Part CC	Nature		Durée	Part CT	Nature		Durée	Part CT	
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé		VET porteuse											
PMS1	YSOS1U1			UE1 transversale S1												1	5
PMS1	YSOS1U1	O	YSOS1E11	Anglais		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	1h	100%	2
PMS1	YSOS1U1	O	YSOS1E12	Compétences numériques		1LSOIN_102		Écrits	100%					Écrit	30 min	100%	3
PMS1	YSOS1U2			UE2 transversale soin S1												1	5
PMS1	YSOS1U2	O	YSOS1E21	Introduction à l'éthique et au droit de la santé		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	30 min	100%	0,8
PMS1	YSOS1U2	O	YSOS1E22	Relations humaines dans le soin		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	30 min	100%	1,5
PMS1	YSOS1U2	O	YSOS1E23	Fondamentaux en pharmacologie et hygiène		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	30 min	100%	1
PMS1	YSOS1U2	O	YSOS1E24	Anatomie générale et grandes fonctions		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	30 min	100%	1
PMS1	YSOS1U2	O	YSOS1E25	Handicap, déficience, vulnérabilité		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	30 min	100%	0,7
PMS1	PMS1U3			UE3 Histoires et Fondamentaux													6
PMS1	PMS1U3	O	PMS1E31	Histoire et définition des disciplines de soin et éducatives				Écrit	50%	Exposé	10 min	100%	Écrit	2h	100%	2	
PMS1	PMS1U3	O	PMS1E32	Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie				Écrit	100%	Écrit	30 min	50%	Écrit	2h	100%	2	
PMS1	PMS1U3	O	PMS1E33	Développement de l'enfant de 0 à 36 mois				Écrit	100%	Écrit	2h	100%	Écrit	2h	100%	2	
PMS1	PMS1U4			UE4 Concepts et notions fondamentales en psychomotricité													6
PMS1	PMS1U4	O	PMS1E41	Sensorialité et Sensori-motricité				Écrit	75%	Écrit	Fiche de lecture	25%	Écrit	2h	100%	2	
PMS1	PMS1U4	O	PMS1E42	Tonus et Contrôle moteur				Écrit	75%	Écrit	Fiche de lecture	25%	Écrit	2h	100%	2	
PMS1	PMS1U4	O	PMS1E43	Portage, enveloppe et représentations corporelles				Écrit	75%	Écrit	Fiche de lecture	25%	Écrit	2h	100%	2	
PMS1	PMS1U5			UE5 Pratiques psychomotrices													8
PMS1	PMS1U5	O	PMS1E51	Pratique psychocorporelle et médiation				Oral (mise en situation)	30 min	1	Pratique	30min	1	3			
PMS1	PMS1U5	O	PMS1E52	Pratique de l'observation psychomotrice				Oral	30 min	1	Oral	30min	1	2			
PMS1	PMS1U5	O	PMS1E53	Pratique réflexive				Oral	30 min	1	Oral	30min	1	1			
PMS1	PMS1U5	O	PMS1E54	Stage de découverte du développement psychomoteur dans les strctures d'accueil petite enfance				Rapport de stage	Devoir à rendre	1	Rapport de stage	Devoir à rendre	100%		2		
PMS2	YSOS2U1			UE1 transversale S2												1	4
PMS2	YSOS2U1	O	YSOS2E11	Anglais		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	1h	100%	3
PMS2	YSOS2U1	O	YSOS2E12	Mathématiques appliquées : statistiques et santé		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	30 min	100%	4
PMS2	YSOS2U1	O	YSOS2E13	PPE et méthodologie		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	30 min	100%	3
PMS2	YSOS2U2			UE2 transversale Soin S2												1	4
PMS2	YSOS2U2	O	YSOS2E21	Législation et éthique		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	30 min	100%	3
PMS2	YSOS2U2	O	YSOS2E22	Psycho-Socio-Anthropologie		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	30 min	100%	3
PMS2	YSOS2U2	O	YSOS2E23	Bases du raisonnement clinique		1LSOIN_102		Oral	100%					Oral	30 min	100%	3
PMS2	YSOS2U2	O	YSOS2E24	Étapes de la vie		1LSOIN_102		Écrit	100%					Écrit	30 min	100%	1,5
PMS2	PMS2U3			UE3 Développement de l'enfant de 0 à 11 ans + vieillissement ordinaire													6
PMS2	PMS2U3	O	PMS2E31	Développement de l'enfant de 0 à 3 ans (étayage anatomique, physiologique et médicale, psychologique, psychomoteur				Écrit	75%	Écrit	30 min	25%	Écrit	2h	100%	2	
PMS2	PMS2U3	O	PMS2E32	Développement de l'enfant de 3-11 ans (étayage anatomique, physiologique et médicale, psychologique, psychomoteur				Écrit	75%	Écrit	30 min	25%	Écrit	2h	100%	1	
PMS2	PMS2U3	O	PMS2E33	Vieillessement				Écrit	75%	Écrit	30 min	25%	Écrit	2h	100%	2	
PMS2	PMS2U4			UE4 Concepts et notions fondamentales en psychomotricité													8
PMS2	PMS2U4	O	PMS2E41	Axes Appuis et équilibre				Ecrit	75%	Écrit	Fiche de lecture	25%	Écrit	2h	100%	2	
PMS2	PMS2U4	O	PMS2E42	Émotions et dialogue tonico-émotionnelles				Écrit	75%	Écrit	Fiche de lecture	25%	Écrit	2h	100%	2	
PMS2	PMS2U4	O	PMS2E43	Fonctions exécutives				Écrit	75%	Écrit	Fiche de lecture	25%	Écrit	2h	100%	2	
PMS2	PMS2U4	O	PMS2E44	Latéralisation et Structuration spatio-temporelle				Écrit	75%	Écrit	Fiche de lecture	25%	Écrit	2h	100%	2	
PMS2	PMS2U5			UE5 Pratiques psychomotrices													8
PMS2	PMS2U5	O	PMS2E51	Pratique psychocorporelle et médiation				Oral (mise en situation)	30 min	100%	Pratique	30min	100%	3			
PMS2	PMS2U5	O	PMS2E52	Pratique de l'observation psychomotrice				Oral	30 min	100%	Oral	30min	100%	2			
PMS2	PMS2U5	O	PMS2E53	Pratique réflexive				Oral	30 min	100%	Oral	30min	100%	1			
PMS2	PMS2U5	O	PMS2E54	Stage de découverte du développement psychomoteur des enfants scolarisés en cycle 1 et cycle 2 + Activité clinique interne				Rapport de stage	Devoir à rendre	100%	Rapport de stage	Devoir à rendre	100%		2		

Composante	14	UFR Santé	<u>Précisions à apporter par les composantes</u>
Type de diplôme	Licence		Conformément au règlement commun des études 2017/2021, les modalités de chaque session devront être décrites par les composantes en vue de leur adoption par la CFVU (type d'épreuve, passage en contrôle terminal à 100% en seconde session, report de notes entre sessions, etc.).
Mention de diplôme	GLSOIN	Sciences pour la santé	Pour les masters, la règle de compensation annuelle doit être décrite, ainsi que les éventuelles autres dispositions particulières proposées par la composante concernant la capitalisation, les autres règles de compensation et la validation.
Version d'étape	1LSOIN	Licence 1A Sciences du soin (soins infirmiers)	Les modalités en cas d'absence aux épreuves doivent être précisées. La durée de stage doit être indiquée (durée fixe ou durée minimum et maximum).

Dans le cadre des formations d'auxiliaires médicaux définies par arrêtés (cf document maquette) et relevant de l'expérimentation (article 39 dernière loi de santé : décret du 11 mai 2020), certains principes de capitalisation et de compensation universitaires ont dû être revus comme suit.

Les principes de compensation sont définis pour chaque UE, au sein de chaque semestre :

1. Au sein de chaque UE transversale et transversale soin, tous les éléments se compensent entre eux via le calcul d’une moyenne pondérée par des coefficients.
2. Au sein de chaque UE cœur de métier, il n’y a pas de compensation. Tous les éléments doivent être obtenus avec la note minimum de 10/20.
3. La compensation des notes s'opère également entre l’unité d'enseignement transversale et transversale soin d'un même semestre. Pour les UE cœur de métier, leur validation n’est possible qu’en ayant obtenu la note de 10 sur 20 à chacune d’entre elles.
4. Les stages ne se compensent avec aucun autre élément.
5. Les UE cœur de métier ne peuvent pas compenser les UE transversales et transversales soins et réciproquement.

Les principe de capitalisation sont définis de la façon suivante :

1. Tous les éléments des UE cœur de métier sont capitalisés (dans le cadre d’une interruption d’études, cette capitalisation est limitée à trois ans).
2. Cette capitalisation sera définitive pour les éléments des UE transversales et transversales soins.

En cas d'absence à une épreuve d’examen, les étudiants sont admis à se présenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé cette épreuve.

Les durées de stages sont réparties de la manière suivante :

1. Semestre 1 : stage de 5 semaines
2. Semestre 2 : stage 1 de 3 à 7 semaines et stage 2 de 3 à 7 semaines.

Composante		14		UFR Santé		Liste :		O = obligatoire / X = à choix / F = facultative							
Type de diplôme		Licence				Nature :		préciser s'il s'agit d'un écrit / oral / rapport / mémoire / etc.							
Mention de diplôme		GLSOIN		Sciences pour la santé		Part CC ou CT :		préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif							
Version d'étape		1LSOIN		Licence 1A Sciences du soin (soins infirmiers)				NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.							
				☒ Régulier		Coefficient :		coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							
				☐ Régime spécial		Crédits ECTS :		crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant							
				☐ Erasmus											
				☒ Enseignement à distance											
						SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Crédits ECTS
						Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal				
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	VET porteuse	Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT	Nature	Durée	Part CT		
SICAS1	YSOS1U1			UE1 transversale S1										1	5
SICAS1	YSOS1U1	0	YSOS1E11	Anglais	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	1h	100%	2	
SICAS1	YSOS1U1	0	YSOS1E12	Compétences numériques	1LSOIN_102	Écrits	100%				Écrit	30 min	100%	3	
SICAS1	YSOS1U2			UE2 transversale soin S1										1	5
SICAS1	YSOS1U2	0	YSOS1E21	Introduction à l'éthique et au droit de la santé	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	0,8	
SICAS1	YSOS1U2	0	YSOS1E22	Relations humaines dans le soin	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	1,5	
SICAS1	YSOS1U2	0	YSOS1E23	Fondamentaux en pharmacologie et hygiène	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	1	
SICAS1	YSOS1U2	0	YSOS1E24	Anatomie générale et grandes fonctions	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	1	
SICAS1	YSOS1U2	0	YSOS1E25	Handicap, déficience, vulnérabilité	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	0,7	
SICAS1	SIS1U3			UE3 Processus S1											5
SICAS1	SIS1U3	0	SIS1E31	Processus traumatique	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	1h30	100%		
SICAS1	SIS1U3	0	SIS1E32	Anatomie Physiologie	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%		
SICAS1	SIS1U4			UE4 Soins infirmier S1											5
SICAS1	SIS1U4	0	SIS1E41	Méthode de travail en groupe	1LSOIN_102	Oral	100%				Oral	30 min	100%		
SICAS1	SIS1U4	0	SIS1E42	Infectiologie-hygiène	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	Devoir à rendre	100%		
SICAS1	SIS1U4	0	SIS1E43	Pharmacologie	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	1h30	100%		
SICAS1	SIS1U5			UE5 Activités cliniques S1											10
SICAS1	SIS1U5	0	SIS1E51	Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1LSOIN_102	Écrit en observation	100%				Écrit	Grille d'observa	100%		
SICAS1	SIS1U5	0	SIS1E52	Études de situations cliniques	1LSOIN_102	Oral	100%				Oral	30 min	100%		
SICAS1	SIS1U5	0	SIS1E53	Activités cliniques externes : STAGE (S1)	1LSOIN_102	Feuilles d'évaluation de stage	100%				Feuilles d'évaluation de stage		100%		5
SICAS2	YSOS2U1			UE1 transversale S2										1	4
SICAS2	YSOS2U1	0	YSOS2E11	Anglais	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	1h	100%	3	
SICAS2	YSOS2U1	0	YSOS2E12	Mathématiques appliquées : statistiques et santé	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	4	
SICAS2	YSOS2U1	0	YSOS2E13	PPE et méthodologie	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	3	
SICAS2	YSOS2U2			UE2 transversale Soin S2										1	4
SICAS2	YSOS2U2	0	YSOS2E21	Législation et éthique	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	3	
SICAS2	YSOS2U2	0	YSOS2E22	Psycho-Socio-Anthropologie	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	3	
SICAS2	YSOS2U2	0	YSOS2E23	Bases du raisonnement clinique	1LSOIN_102	Oral	100%				Oral	30 min	100%	3	
SICAS2	YSOS2U2	0	YSOS2E24	Étapes de la vie	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%	1,5	
SICAS2	SIS2U3			UE3 Processus S2											3
SICAS2	SIS2U3	0	SIS2E31	Processus psychopathologiques	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	1h30	100%		
SICAS2	SIS2U3	0	SIS2E32	Soins relationnels infirmiers	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	30 min	100%		
SICAS2	SIS2U4			UE4 Soins infirmier S2											5
SICAS2	SIS2U4	0	SIS2E41	Soins sur prescriptions (injections avec CDD et vaccination)	1LSOIN_102	Oral avec mise en situation simulée	100%				Oral avec mise en	30 min	100%		
SICAS2	SIS2U4	0	SIS2E42	Soins d'urgence	1LSOIN_102	Oral avec mise en situation simulée	100%				Oral avec mise en	30 min	100%		
SICAS2	SIS2U4	0	SIS2E43	Soins infirmiers et gestions des risques	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	1h	100%		
SICAS2	SIS2U5			UE5 Activités cliniques S2											14
SICAS2	SIS2U5	0	SIS2E51	Raisonnement clinique infirmier	1LSOIN_102	Oral	100%				Oral	30 min	100%		
SICAS2	SIS2U5	0	SIS2E52	Études de situations cliniques	1LSOIN_102	Écrit	100%				Écrit	1h30	100%		
SICAS2	SIS2U5	0	SIS2E53	Activités cliniques externes : STAGE 1 (S2)	1LSOIN_102	Feuilles d'évaluation de stage	100%				Feuilles d'évaluation de stage		100%		5
SICAS2	SIS2U5	0	SIS2E54	Activités cliniques externes : STAGE 2 (S2)	1LSOIN_102	Feuilles d'évaluation de stage	100%				Feuilles d'évaluation de stage		100%		5

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Hygiène Sécurité Environnement (HSE)

				Contrôle continu : indiquer le nombre						
Code élément	Libellé élément			Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE			
SEMESTRE 1							UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4
Pôle ressource										
RHSE1A	Introduction aux sciences du danger	RHSE1A1	Risques Professionnels	Evaluations en TP	1	/	3	3,25	2,5	1,5
		RHSE1A2	Risques Technologiques	Evaluation en TD	1	/				
		RHSE1A3	Risques Environnementaux	Ecrit final	1	0:45				
RHSE1B	Méthodologie d'analyse de l'activité	RHSE1B1	Techniques d'observation	Evaluations en TD et/ou TP (écrits et/ou oraux)	1	/	2,5	0	0	0
		RHSE1B2	Conduite d'entretiens	Evaluations en TD et/ou TP (écrits et/ou oraux)	1	/				
RHSE1C	Approche physique des problématiques HSE et applications technologiques	RHSE1C1	Notions de base de physique	Evaluations en TD (écrit) et/ou compte rendu maison et/ou rattrapage orale	1	/	3	4	0	0
		RHSE1C2	Acoustique	Moodle + Compte-rendu TP	1	/				
		RHSE1C3	Electricité	Evaluation écrite en DS durant le dernier TP et/ou TP travail noté et/ou rattrapage orale et/ou compte rendu maison, et/ou en TD/TP travail noté	1	0:45				
		RHSE1C4	Bases d'aéraulique	Evaluation écrite en DS durant le dernier TP et/ou TP travail noté et/ou rattrapage orale et/ou compte rendu maison, et/ou en TD/TP travail noté	1	0:45				
RHSE1D	Chimie appliquée aux problématiques HSE	RHSE1D1	Structure de la matière	Ecrit final et Compte-rendu TP	1	1:00	3	4	0,5	0
		RHSE1D2	Chimie des solutions	Ecrit final et Compte-rendu TP	1	1:00				
		RHSE1D3	Application au risque incendie	Ecrit final	1	0:45				
RHSE1E	Introduction au droit et à la normalisation			Evaluations en TD et écrit final	2	0:45	2	3	3	0
RHSE1F	Physiologie de la santé au travail	RHSE1F1	Composition et organisation du vivant	Ecrit final et Compte-rendu TP	1	0:45	1,75	0,5	4	0
		RHSE1F2	Fonctionnement des organismes et définition de la santé	Ecrit final	1	0:45				
RHSE1G	Communication			Evaluations en TD et/ou TP (écrits et/ou oraux)	3	/	0	0	0,75	3,5
RHSE1H	Anglais			Evaluations lors des séances d'enseignements (CM,TD,TP) (écrits et/ou oraux) + si COVID les évaluations auront lieu en visio ou en travail à la maison	3	variable selon les évaluations	0	0	0,75	3,5
RHSE1I	Outils mathématiques de base			Moodle + Compte-rendu TP	2	/	2	2	0	0
RHSE1J	Gestion de projets			Compte-rendu TP	2	/	0	0,5	0	1,5
RHSE1K	Outils de bureautique			Epreuve pratique TP	2	1:00	0	0	0	1,5
RHSE1L	Projet Personnel et Professionnel			Evaluations en TD et/ou TP (écrits et/ou oraux)	2	1:00	0,75	0,75	0,5	0,5
Pôle SAE										
SHSUE141	Évaluer les risques professionnels d'une situation de travail simple			Rapports	2	/	12	0	0	0
SHSUE142	Prévenir les risques pour les populations et les installations dans un établissement recevant du public (ERP)			Rapport + oral + écrit final	3	0:45	0	12	0	0
SHSUE143	Contribuer à la gestion d'une situation d'urgence			Rapport + oral	2	0:45	0	0	8	0
SHSUE144	Animer en équipe un stand en lien avec les problématiques HSE lors d'un forum			Evaluations en TD et/ou TP (écrits et/ou oraux)	2	/	0	0	0	8
							9	9	6	
Crédits ECTS de l'UE :										

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Information-Communication COMOR

		Contrôle continu : indiquer le nombre							
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE				
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5
Pôle ressource									
R1 01	SHS	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2		10				
R1 03	Theories IC	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2 + 1		10	6	3		
R1 04	Etudes des oga	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1		8				
R1 02	Histoire des médias	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2		6				
R1 05	Recherche Info	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2		4	5			
R1 06	PPP	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2		4	4			
R1 07	Anglais	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			6			
R1 08	LV 2	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			6			
R1 09	Expression écrite et orale	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			6			
R1 10	Publication assistée par ordinateur (PAO)	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			4		3	
R1 11	Informatique	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			4		3	
R1 12	Concevoir une méthodologie universitaire	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			3			
R1 13	Web	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			4		3	
R1 14	Médias, usages et Marchés	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2				3	7	
R1 15	Organisations professionnelles	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2				7		5
R1 16	Communication des organisation	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2				7		
R1 17	Methodologie de la gestion de projet	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2				3	3	7
R1 18	Culture graphique	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2					7	
R1 19	Outils numériques de visualisation et infographie	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2					4	
R1 20	Traitement des données	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2						5
R1 21	Ecrit et oral Spécifique	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2						8
R1 22	Etude des publics et des marchés	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2				7		5
	Pôle SAÉ								
IC CT1 S01	etude orga	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1		14				
IC CT1 S02	Recherche doc	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1		14				
IC CT2 S01	Présenter et défendre un projet	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1			16			
IC CC3 S01	Concevoir des docs de présentation	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1			16			
IC CC4 S01	Etudier et comparer les strategies de communication	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1				20		
IC CC5 S01	Concevoir cahier de tendances	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1					20	
IC CT2 S02	Exploiter des données	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1						20
Total des coefficients					70	80	50	50	50
Crédits ECTS de l'UE :					7	8	5	5	5

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Information-Communication PUB

		Contrôle continu : indiquer le nombre							
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE				
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5
Pôle ressource									
R1 01	SHS	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2		10				
R1 03	Theories IC	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2 + 1		10	6			
R1 04	Etudes des oga	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1 (égal à 10h de TD)		8				
R1 02	Histoire des médias	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2		6				
R1 05	Recherche Info	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2		4	5	6		
R1 06	PPP	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2		4	4			
R1 07	Anglais	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			6			
R1 08	LV 2	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			6			
R1 09	Expression écrite et orale	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			6			
R1 10	Publication assistée par ordinateur (PAO)	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			4			
R1 11	Informatique	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			4			
R1 12	Concevoir une méthodologie universitaire	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			3			
R1 13	Web	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2			4			
R1 14	Comportement des consommateurs	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1 (moins de 10h TD)				6		
R1 15	études de marché	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	1				6		
R1 16	marketing fondamental	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2				12		
R1 20	intro à l'art contemporain	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2					7	
R1 17	créativité	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2					7	
R1 18	Cultures et tendances publicitaires	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2					7	
R1 19	Cultures graphiques et communication visuelle	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2					9	
R1 23	Gestion de projet	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2						6
R1 22	Métiers et acteurs de la pub	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2						15
R1 21	Atelier Recommmendations	Oral ou/et écrit Présentiel ou distanciel	2						9
	Pôle SAÉ								
IC CT1 S01	etude orga	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou dista	1		14				
IC CT1 S02	Recherche doc	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou dista	1		14				
IC CT2 S01	Présente et défendre un projet	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou dista	1			16			
IC CC3 S02	Concevoir des docs de présentation	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou dista	1			16			
IC CP3 S01	Réaliser une étude de marché	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou dista	1				20		
IC CP4 S01	Concevoir une identité graphique	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou dista	1					20	
IC CP5 S01	Décrypter le brief d'un annonceur	Dossier Oral ou/et écrit Présentiel ou dista	1						20
Total des coefficients					70	80	50	50	50
Crédits ECTS de l'UE :					7	8	5	5	5

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Informatique (Info)

Code élément	Libellé élément	Contrôle continu : indiquer le nombre								
		Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE (%)					
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
R1.01	Initiation au développement	écrit,oral, TP	1+2		42	24				
R1.02	Développement d'interfaces web	écrit,oral, TP	1		12				18	5
R1.03	Introduction à l'architecture des ordinateurs	écrit,oral, TP	1			3	21			
R1.04	Introduction aux systèmes d'exploitation et à leur	écrit,oral, TP	1			3	21			
R1.05	Introduction aux bases de données et SQL	écrit,oral, TP	2					36		
R1.06	Mathématiques discrètes	écrit,oral, TP	2			15		18		
R1.07	Outils mathématiques fondamentaux	écrit,oral, TP	1			15				
R1.08	Gestion de projet & des organisations	écrit,oral, TP	2						27	11
R1.09	Économie durable et numérique	écrit,oral, TP	1					6		11
R1.10	Anglais technique	écrit,oral, TP	2		6		12			11
R1.11	Bases de la communication	écrit,oral, TP	2				6		15	11
R1.12	Projet professionnel et personnel	écrit,oral, TP	1							11
Pôle SAE										
SAE1	Implémentation d'un besoin Client	écrit,oral, TP, projet	1		40					
SAE2	Comparaison d'approches algorithmiques	écrit,oral, TP, projet	1			40				
SAE3	Installation d'un poste	écrit,oral, TP, projet	1				40			
SAE4	Création de Bases de Données	écrit,oral, TP, projet	1					40		
SAE5	Recueil de Besoins	écrit,oral, TP, projet	1						40	
SAE6	Environnement économique	écrit,oral, TP, projet	1							40
Crédits ECTS de l'UE :					5	5	5	5	5	5

Code élément	Libellé élément	Contrôle continu : indiquer le nombre							
		Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE				
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5
Pôle ressource									
R1.01	R 1.01 Anglais général de communication	contrôle continu + écrit + oral	1 + 1 + 1		4	4	4	4	4
R1.02	R 1.02 Culture, Communication Professionnelle et Académique	contrôle continu + écrit + oral	1 + 1 + 1		3	3	3	3	3
R1.03	R 1.03 PPP 1	écrit	1		1	1	1	1	1
R1.04	R 1.04 Outils mathématiques 1	contrôle continu + écrit	1 + 2		7	7	7	7	7
R1.05	R 1.05 Métrologie et capteurs	contrôle continu + écrit	1 + 1			10			
R1.06	R 1.06 Systèmes électriques	écrit	1		5		15		
R1.07	R 1.07 Algorithmique et informatique	écrit	1		5		5		
R1.08	R 1.08 Structures atomique et moléculaire	écrit	1					10	7,5
R1.09	R 1.09 Equilibre chimique - Sécurité au laboratoire	écrit	1					5	7,5
R1.10	R 1.10 Thermodynamique	écrit	2		5			10	9
Pôle SAE									
S1.01	SAÉ 1.01 Traiter des données de mesures	CR TP + évaluation projet	1 + 1		15				
S1.02	SAÉ 1.02 Dessiner et concevoir une pièce d'un système industriel simple à l'aide d'un logiciel spécifique (DAO/CAO)	CR TP + épreuve TP	1 + 1		10				
S1.03	SAÉ 1.03 Réaliser une étude métrologique simple	CR TP + écrit + évaluation projet	1 + 1 + 1			20			
S1.04	SAÉ 1.04 Mettre en œuvre des mesures électriques	CR TP + épreuve TP	1 + 1				15		
S1.05	SAÉ 1.05 Concevoir et coder des utilitaires informatiques pour la physique.	CR TP + épreuve TP	1 + 1				15		
S1.06	SAÉ 1.06 Mettre en œuvre des analyses chimiques (acides-bases, complexation, précipitation) en appliquant les Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL)	CR TP + épreuve TP	1 + 1					15	
S1.07	SAÉ 1.07 Mettre en œuvre des mesures pour la conversion d'énergie	CR TP + épreuve TP	1 + 1					15	
S1.08	SAÉ 1.08 Organiser un projet en équipe	Evaluation projet	1						26
total coef/UE					55	45	65	70	65
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	6	6

		Contrôle continu : indiquer le nombre							
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE				
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5
Pôle ressource									
R1.01	Math	écrit + écrit + écrit	1+1+1	4h	4,5	5	5	4,5	4,5
R1.02	Informatique 1	écrit + CR TP	1+1	0,75h / ...	2	2,5	3	3	0
R1.03	Mécanique et Matériaux (MECASOL1 et RDM1)	écrit + écrit + CR TP	1+1+1	3h	6	6	7	3	6
R1.04	Génie électrique 1	écrit + CTRL TP	3+1	6h	6	6	6	3	6
R1.05	Technologie Mécanique et Fluidique (CMEC1)	écrit + CTRL TP	1+1	3h	3	5	7	3	5
R1.06	Technologie électrique	écrit + CTRL TP	1+1	3h	1,5	3	3	2	3,5
R1.07	Méthodes Maintenance (MAINT1)	écrit + exposé oral	1+1	1,5h/10mn	4	3,5	0	3	0
R1.08	Organisation des Systèmes Industriels (PROD1)	écrit + CR TP	2+1	1,5h	4	0	0	5,5	6
R1.09	TEC	écrit + écrit + exposé oral	1+1+1	1h/20mn/20mn	2	2	2	4,5	2
R1.10	Anglais	écrit + exposé oral	1+3	1,5h/...	2	2	2	3,5	2
R1.11	PPP	écrit + exposé oral	1+1	1,5h/10mn	1	1	1	1	1
Pôle SAÉ									
S1.1	Maintenance	Comptes-rendus + rapport d'interv	1 + 1	SO	24	0	0	0	0
S1.2	Amélioration	Comptes-rendus + rapport d'interv	1 + 1	SO	0	24	0	0	0
S1.3	Installation	Comptes-rendus	1 + 1	SO	0	0	24	0	0
S1.4	Management	Comptes-rendus	1 + 1	SO	0	0	0	24	0
S1.5	Sécurité	Comptes-rendus + rapport + vidéo	1 + 1 + 1	SO	0	0	0	0	24
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	6	6

FI formation initiale
 FA formation en alternance
 SO sans objet

Code élément	Libellé élément	Contrôle continu : indiquer le nombre						
		Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE			
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4
Pôle ressource								
GTR1 01	Energie et systèmes	Ecrit	1	1h30	7	7	4	4
GTR1 02	Chauffage & Climatisation	Ecrit / TP	1 + 1	1H30	4	4	7	7
GTR1 03	Transfert de chaleur	Ecrit / TP	1 + 1	1H30	7	4	4	7
GTR1 04	Thermodynamique	Ecrit / TP	1 + 1	1H30	4	7	7	4
GTR1 05	Techniques constructives	Ecrit	1	1h30	4	7	7	4
GTR1 06	Energie électrique	Ecrit / TP	1 + 1	1h30	7	4	4	7
GTR1 07	Dessin d'ingénierie	TP	2		7	4	7	4
GTR1 08	Instrumentation & mesure	Ecrit / TP	1 + 1	1H30	4	7	4	7
GTR1 09	Tableurs	TP	1		1	1	1	1
GTR1 10	Mathématiques	Ecrit	2	1H30 + 1H30	5	5	5	5
GTR1 12	Communication	Ecrit	2	1h30 + 2h00	4	4	4	4
GTR1 13	Anglais	Oral / Ecrit	1 + 1	1h00	4	4	4	4
GTR1 14	PPP	RAP	1		2	2	2	2
Pôle SAE								
GTS1 01	Chauffage&ECS	RAP	1		40			
GTS1 02	Instrumentation	RAP	1			40		
GTS1 03	Réseau fluide	RAP	1				40	
GTS1 04	Maintenance	RAP	1					40
GTS1 05	PORTFOLIO							
Crédits ECTS de l'UE :					8	8	7	7

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) Cherbourg

		Contrôle continu : indiquer le nombre					
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE		
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3
Pôle ressource							
R 1.1.1.	Environnement Economique	écrit+écrit	1+1	1h30+1h30	1,5		
R 1.1.2	Fondamentaux du droit: initiation et droit des obligations	écrit+écrit	1+1	1h30+1h30	1		
R 1.1.3	Fondamentaux du droit: institutions françaises et européennes	écrit	1	1h	0,5		
R 1.1.4	Fondamentaux du droit: introduction au droit fiscal	écrit	1	1h	0,5		
R 1.1.5	Ressources Humaines	écrit	1	1h30	1		
R 1.1.6	Management d'activités	écrit+écrit	2	1h30+1h30	1		
R 1.1.7	Environnement sociologique	écrit	1	1h	0,5		
R 1.2.1	Comptabilité	écrit+écrit + note TD	3	2h+2h		3	
R 1.2.2	Outils mathématiques de gestion	écrits	3	1h30		1,5	
R 1.2.3	Outils numériques de gestion	écrit	1	1h		1,5	
R 1.3.1	Culture communicationnelle et informationnelle: Expression, communication et culture générale	écrit+oral	1+1	1h+30min			1
R.1.3.2	Culture communicationnelle: Anglais appliqué aux affaires	Ecrit+ Oral + Note(s) TP	1+1	1h30+1h			1
R 1.3.3	Culture communicationnelle: LV2 appliquée aux affaires (Allemand, Espagnol Italien)	Ecrit ou Note TP (selon la langue)	1	1h30			0,5
R 1.3.4	Culture communicationnelle: Outils numériques de communication	Evaluation de projet	1				0,5
R 1.3.5	Aide aux Apprentissages et à la Réussite	écrit+écrit	2	1h+45min			0,5
R 1.3.6	Outils et pilotage de l'organisation: Méthodologie de gestion de projet	écrit	1	1h			1
R 1.3.7	Psychologie sociale	écrit	1	1h			1
R 1.3.8	Projet Personnel et Professionnel	rendu de rapport					0,5
Pôle SAE							
S1.1	Situer une organisation dans son environnement	rendu de rapport			4		
S1.2	Aider à la prise de décision	rendu de rapport				4	
S1.3	Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation	oral1+oral2+évaluation de projet	3	5min+15min			4
Crédits ECTS de l'UE :					10	10	10

		Contrôle continu : indiquer le nombre							
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE				
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5
Pôle ressource									
MMR101	Anglais	Ecrit	1	1h30	5	10	10		
MMR102	LV2	Ecrit	1	1h30		10			
MMR103	Ergonomie et Accessibilité	Ecrit	1	1h30	15				
MMR104	Culture numérique	Ecrit	1	1h30	15				
MMR105	Stratégie de communication	Ecrit	1	1h30	5	10			
MMR106	Expression, communication et rhétorique	Ecrit	1	1h30		10	10		
MMR107	Ecriture multimédia et narration	Ecrit	1	1h30			15		
MMR108	Production graphique	Ecrit	1	1h30			20		
MMR109	Culture artistique	Ecrit	1	1h30	5		10		
MMR110	Production audio et vidéo	Ecrit	1	1h30			20		
MMR112	Intégration	Ecrit	1	1h30				25	
MMR113	Développement Web	Ecrit	1	1h30				20	
MMR115	Hébergement	Ecrit	1	1h30				15	
MMR116	Représentation et traitement de l'information	Ecrit	1	1h30	5		15		
MMR117	Gestion de projet	Ecrit	1	1h30					15
MMR118	Economie et droit du numérique	Ecrit	1	1h30	15				
MMR119	PPP	Ecrit	1	1h30					20
Pôle SAÉ									
MMS1011	Audit communication numérique	Évaluation de projet	1		45				
MMS1022	Recommandation de communication numérique	Évaluation de projet	1			50			
MMS1033	Design Graphique	Évaluation de projet	1				35		
MMS1043	Production audiovisuelle	Évaluation de projet	1				40		
MMS1054	Produire un site web	Évaluation de projet	1					60	
MMS1065	Gestion de projet pour une recommandation de communication numérique	Évaluation de projet	1						25
					5	6	8	8	3

Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable) et coefficient dans la ressource	Contrôle continu : indiquer le nombre					
					Coefficient par UE					
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
Pôle ressource										
R1.1	Fondamentaux de la communication commerciale	Ecrit + rapport + oral	1+1+1	1h (50%) + RAP (25%) + 15 min (25%)			2			
R1.2	Ressources et culture numériques 1	TD	2	1h30 (50%) + 1h30 (50%)	0.5	1	0.5			
R1.3	Environnement juridique de l'entreprise	Ecrit	2	1h (50%) + 1h (50%)	0.5		1			
R1.4	Expression, communication et culture 1	Rapport + oral	1+1	RAP (50%) + oral (50%)	0.5	1	0.5			
R1.5	Langue A, anglais du commerce 1	Oral + écrit	1+1	30 min (60%) / 1h (40%)	0.5		1			
R1.6	Langue B du commerce 1 ESPAGNOL	Ecrit + oral	4+2	30 min (50%) + 30 min (50%)	0.5		1			
R1.6	Langue B du commerce 1 ALLEMAND	Ecrit + oral	1+1	1h30 (50%) + DI* (50%)	0.5		1			
R1.6	Langue B du commerce 1 ITALIEN	Ecrit + oral	1+1	1h30 (50%) + DI* (50%)	0.5		1			
R1.7	Fondamentaux de la vente	Oral + écrit	1+1	DI* (50%) + 1h (50%)		3				
R1.8	Techniques quantitatives et représentations 1	Ecrit	2	1h30 (50%) + 1h30 (50%)	0.5	1.5				
R1.9	Fondamentaux du marketing et comportement du consommateur	Ecrit + rapport + oral	1+1+1	1h (50%) + RAP (25%) + 15 min (25%)	2.5					
R1.10	Etudes marketing 1	Ecrit	2	1h (50%) + 1h (50%)	0.5		0.5			
R1.11	Environnement économique de l'entreprise	Ecrit + TD	1+1	1h (50%) + 1h (50%)						
R1.12	Rôle et organisation de l'entreprise sur son marché	Ecrit + TD	1+1	1h30 (60%) + 1h30 (40%)	1					
R1.13	Initiation à la conduite de projet	Ecrit	1	1h (100%)		0.5	0.5			
R1.14	Eléments financiers de l'entreprise	Ecrit	1	1h (100%)	0.5	0.5				
R1.15	PPP 1	Rapport	1	100%	0.5	0.5	0.5			
Pôle SAE										
SAE 1.01	Marketing S1	Rapport + oral	2	50% + 50%	6					
SAE 1.02	Vente S1	Rapport + oral	2	50% + 50%		6				
SAE 1.03	Communication commerciale S1	Rapport + oral	2	50% + 50%			5			
Crédits ECTS de l'UE :					5	5	5	5	5	5

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) FI

		Contrôle continu : indiquer le nombre				
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE	
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2
Pôle ressource						
R1.1	Anglais	écrit + oral	2+2	1h30 (x4)	0,5	0,5
R1.2	culture et comm	ccé+cco	1+1	-/20mn	0,5	0,5
R1.3	vie de l'entreprise	cc	1	-	0,25	0,25
R1.4	Outils mathématiques et logiciels	ec+tp	2+2	1h30 (x2)/-	1,25	1,25
R1.5	PPP1	éc	1	2h	0,5	0,5
R1.6	intégration à l'université	cc	cc	-	0,5	0,5
R1.7	Automatismes	ec+tp+ccé	2+1+1	1h/1h30/2h/-	1,25	1,25
R1.8	Informatique	éc+tp	1+1	1h+2h	1,25	1,25
R1.9	Electronique	éc+tp+ccé+rap	1+1+2+3	1h/3h/30mn/1h/-	1,25	1,25
R1.10	Energie	éc+tp+rap	2+1+1	1h30 (x2)/1h30/-	1,25	1,25
R1.11	Physique appliquée	éc+tp	2+1	30mn/1h/3h	0,5	0,5
Pôle SAÉ						
saé1	Concevoir	tp	4	1h (x4)	5	
	portfolio	cc			1	
saé2	Vérifier	ccé+tp+or	1+1+1	-/3h/15mn		5
	portfolio	cc				1
Crédits ECTS de l'UE :					15	15

tp: travaux pratiques
rap: rapport
ccé: contrôle continu écrit
cc : controle continu

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) FA

Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Contrôle continu : indiquer le nombre	
					UE1.1	UE1.2
SEMESTRE 1						
Pôle ressource						
R1.1	Anglais	écrit + oral	1+1	1h30/10mn	0,5	0,5
R1.2	culture et comm	cc écrit+cc oral	1+1	-/20mn	0,5	0,5
R1.3	vie de l'entreprise	cc	1	-	0,25	0,25
R1.4	Outils mathématiques et logiciels	ec+tp	3+1	1h30 (x4)	1,25	1,25
R1.5	PPP1	éc	1	2h	0,5	0,5
R1.6	intégration à l'université	cc	1	-	0,5	0,5
R1.7	Automatismes	ec+ccé	2+2	1h/1h30/-	1,25	1,25
R1.8	Informatique	éc+tp	1+1	1h+2h	1,25	1,25
R1.9	Electronique	éc+ccé+rap	1+2+2	1h30/30mn/1h/-	1,25	1,25
R1.10	Energie	éc+cr+tp	2+1+1	1h30 (x2)/-/1h30	1,25	1,25
R1.11	Physique appliquée	éc+tp	2+1	30mn/1h/3h	0,5	0,5
Pôle SAÉ						
saé1	Concevoir	tp	4	1h (x3)/4h30	5	
	portfolio	cc			1	
saé2	Vérifier	ccé+tp+or	1+1+1	-/3h/15mn		5
	portfolio	cc				1
Crédits ECTS de l'UE :					15	15

tp: travaux pratiques
rap: rapport
ccé: contrôle continu écrit
cc : controle continu

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO)

		Contrôle continu : indiquer le nombre								
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE					
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
Pôle ressource										
R 1.01	Anglais	ECR + ORA	3	1 écrit de 1h30 + Plusieurs oraux	0,5	0,5	0,5			
R 1.02	Expression Communication	ORA+TP	2	plusieurs oraux	0,5	0,5	0,5			
R 1.03	Bases des mathématiques et des statistiques	ECR + TP	2		0,5	0,5	0,5			
R 1.04	Connaissance technologique et socio-économique des entreprises	ECR + TP	2		0,5	0,5	0,5			
R 1.05	Outils numériques	TP	2	1h30	0,5	0,5	0,5			
R 1.06	Organisation du système de production	ECR + TP	1 écrit 1 moyenne TP	1h30 TPs de durée variable	1,5					
R 1.07	Identification des Flux physiques et d'information	ECR + TP	2	1 écrit de 1h30 + 1 TP de 6h		1,5				
R 1.08	Outils, méthodes et communication pour la qualité	ECR + TP	1 écrit 1 note TP	1h30 TP 3h			1,5			
R 1.09	Organisation d'un projet				1,5					
R 1.10	Approvisionnements et exécution de planning	ECR + TP	3	1 écrit de 1h30 + 2 TP de 4h30		1,5				
R 1.11	Introduction aux Systèmes de Management de la Qualité	ECR + TP	2				1,5			
R 1.12	PPP	ORA	2	plusieurs oraux	0,5	0,5	0,5			
Pôle SAÉ										
SAE 1.01	Immersion - Organisation	RAP + SOU + ENT	3	Rapport + soutenance de 0h20min + évaluation du tuteur entreprise	2					
SAE 1.02	Immersion - Flux	RAP + SOU + ENT	3	Rapport + soutenance de 0h20min + évaluation du tuteur entreprise		2				
SAE 1.03	Immersion - qualité	RAP + SOU + ENT	3	Rapport + soutenance de 0h20min + évaluation du tuteur entreprise			2			
SAE 1.04	Analyse de l'organisation d'un système de production	RAP	1		2					
SAE 1.05	Exécution de gestion de stocks	RAP	1			2				
SAE 1.06	Résolution de problèmes	rapport + PF	1 rapport sur solution apportée	N/A			2			
SAE 1.07	Portfolio S1	PF complété par les preuves de l'acquisition des compétences et des apprentissages critiques lors des Saé	1		0	0	0			
Crédits ECTS de l'UE :					10	10	10			

Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Contrôle continu : indiquer le nombre					
					Coefficient par UE					
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
Pôle ressource										
R 101	Initiation aux réseaux informatiques	QCM + écrit	2+2	10mn/1h	12	4	4			
R 102	Principes et architecture des réseaux	QCM + écrit	2+1	10mn/1h	12					
R 103	Réseaux locaux et équipements actifs	QCM + écrit+TP	2+1+1	10mn+1h+2h	8	4				
R 104	Fondamentaux des systèmes électroniques	écrit+TP	1+1	1h+2h	8	5				
R 105	Supports de transmission pour les réseaux locaux	QCM + écrit+TP	1+1+1	10mn+1h+2h			5			
R 106	Architecture des systèmes numériques et informatiques	écrit	2	1h	10					
R 107	Fondamentaux de la programmation	écrit+TP	1+1	1h+2h			22			
R 108	Bases des systèmes d'exploitation	écrit+TP	1+1	1h+2h	6		7			
R 109	Introduction aux technologies Web	écrit	1	1h			4			
R 110	Anglais de la communication et initiation au vocabulaire technique	écrit+TP	1+1	1h+1h	3	5	5			
R 111	Expression culture communication professionnelles 1	oral	1	-	3	5	4			
R 112	PPP	oral	1	-	2	3	4			
R 113	Mathématiques du signal	écrit	2	1h+1h	5	8				
R 114	Mathématiques des transmissions	écrit	2	1h+1h	4	8				
R 115	Gestion de projet	TP	1	1h		2	4			
Pôle SAE										
SAE 11	Se sensibiliser à l'hygiène informatique et à la cybersécurité	QCM + note entreprise	1	20mn	16					
SAE 12	S'initier aux réseaux informatiques	QCM+TP+ note entreprise	1+1	20mn + 2h	33					
SAE 13	Découvrir un dispositif de transmission	QCM+TP + note entreprise	1+1	20mn + 2h		33				
SAE 14	Se présenter sur Internet	projet + note entreprise	1	-			16			
SAE 15	Traiter des données	QCM+ note entreprise	1+1	20mn			26			
SAE 16	Portfolio	non évalué	-	-						
Crédits ECTS de l'UE :					12	8	10			

Code élément	Libellé élément	Contrôle continu : indiquer le nombre								
		Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE					
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
Pôle ressource										
R 101	Initiation aux réseaux informatiques	QCM + écrit	2+2	10mn/1h	12	4	4			
R 102	Principes et architecture des réseaux	QCM + écrit	2+1	10mn/1h	12					
R 103	Réseaux locaux et équipements actifs	QCM + écrit+TP	2+1+1	10mn+1h+2h	8	4				
R 104	Fondamentaux des systèmes électroniques	écrit+TP	1+1	1h+2h	8	5				
R 105	Supports de transmission pour les réseaux locaux	QCM + écrit+TP	1+1+1	10mn+1h+2h			5			
R 106	Architecture des systèmes numériques et informatiques	écrit	2	1h	10					
R 107	Fondamentaux de la programmation	écrit+TP	1+1	1h+2h			22			
R 108	Bases des systèmes d'exploitation	écrit+TP	1+1	1h+2h	6		7			
R 109	Introduction aux technologies Web	écrit	1	1h			4			
R 110	Anglais de la communication et initiation au vocabulaire technique	écrit+TP	1+1	1h+1h	3	5	5			
R 111	Expression culture communication professionnelles 1	oral	1	-	3	5	4			
R 112	PPP	oral	1	-	2	3	4			
R 113	Mathématiques du signal	écrit	2	1h+1h	5	8				
R 114	Mathématiques des transmissions	écrit	2	1h+1h	4	8				
R 115	Gestion de projet	TP	1	1h		2	4			
Pôle SAÉ										
SAE 11	Se sensibiliser à l'hygiène informatique et à la cybersécurité	QCM /QCM + note entreprise	1	20mn	16					
SAE 12	S'initier aux réseaux informatiques	QCM+TP/QCM+TP	1+1	20mn + 2h	33					
SAE 13	Découvrir un dispositif de transmission	QCM+TP/QCM+TP	1+1	20mn + 2h		33				
SAE 14	Se présenter sur Internet	projet/projet	1				16			
SAE 15	Traiter des données	QCM+projet/QCM	1+1	20mn +			26			
SAE 16	Portfolio	-	-	-						
Crédits ECTS de l'UE :					12	8	10			

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Statistique et Informatique Décisionnelle (STID)

Code élément	Libellé élément	Contrôle continu : indiquer le nombre								
		Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE					
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
Pôle ressource										
RES 1-01	Accueil	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	0,5					
RES 1-02	Tableur et Reporting	Ecrit et/ou projet	2	Entre 30 min et 2h	1					
RES 1-03	Bases de données relationnelles 1	Ecrit et/ou projet	2	Entre 30 min et 2h	2					
RES 1-04	Bases de la programmation 1	Ecrit et/ou projet	2	Entre 30 min et 2h	1,5					
RES 1-11	PPP1 Projet personnel et professionnel	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h	1					
RES 1-01	Accueil	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h		0,5				
RES 1-05	Statistique descriptive 1	Ecrit et/ou projet	2	Entre 30 min et 2h		2				
RES 1-06	Probabilités 1	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h		1,5				
RES 1-07	Mathématiques 1	Ecrit et/ou projet	2	Entre 30 min et 2h		1				
RES 1-11	PPP1 Projet personnel et professionnel	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h		1				
RES 1-01	Accueil	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h			0,5			
RES 1-08	Initiation à l'anglais de spécialité	Ecrit et/ou Oral	2	Entre 30 min et 2h			1,5			
RES 1-09	Bases de la communication professionnelle	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h			1,5			
RES 1-10	Découverte des données de l'environnement entrepreneurial et économique	Ecrit et/ou Oral	2	Entre 30 min et 2h			1,5			
RES 1-11	PPP1 Projet personnel et professionnel	Ecrit	1	Entre 30 min et 2h			1			
Pôle SAE										
SAE 1-01	Création de reporting à partir de données stockées dans un SGBD relationnel	Projet	1	-	2					
SAE 1-02	Ecriture et Lecture de fichiers de données	TP	1	-	2					
SAE 1-03	Préparation et synthèse d'un tableau de données en vue d'une analyse exploratoire simple	Projet	1	-		2				
SAE 1-06	Mise en œuvre d'une enquête	Projet	1	-		2				
SAE 1-04	Apprendre en situation la production de données en entreprise	TP	1	-			1			
SAE 1-05	Présentation en anglais d'un territoire économique et culturel	TP	1	-			1			
SAE 1-06	Mise en œuvre d'une enquête	Projet	1	-			2			
Crédits ECTS de l'UE :					10	10	10			

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Techniques de Commercialisation Caen (TCC)

Code élément	Libellé élément	Contrôle continu : indiquer le nombre								
		Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE					
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
Pôle ressource										
R1.1	FONDAMENTAUX DE LA COMMUNICATION COMMERCIALE		1+1	1h30 30 mn			2			
R1.2	RESSOURCES ET CULTURE NUMERIQUES 1	examens sur poste informatique	2	1h30 et 1h	0,5	1	0,5			
R1.3	ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE				0,5		1			
R1.4	EXPRESSION, COMMUNICATION ET CULTURE 1	oral + dossier	1+1	20 / 1h30	0,5	1	0,5			
R1.5	LANGUE A ANGLAIS DU COMMERCE 1	écrits et oral	2+1	1h/1h30/15mn	0,5		1			
R1.6	LANGUE B DU COMMERCE 1	écrits et oral	4	45 / 45 / 30 / 15 mn	0,5		1			
R1.7	FONDAMENTAUX DE LA VENTE	écrit	1	2h		3				
R1.8	TECHNIQUES QUANTITATIVES ET REPRESENTATIONS 1	1+1	1+1	1h30	0,5	1,5				
R1.9	FONDAMENTAUX DU MARKETING ET COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR	Deux dossiers/comptes-rendus écrits et un oral (comptant pour 40% de la note finale) et un écrit individuel (comptant pour 60% de la note finale)	2+1+1	1h30	2,5					
R1.10	ETUDES MARKETING 1	écrits	1+1	90 mn /60	0,5		0,5			
R1.11	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE	écrit + oral	1+1	1h30	1					
R1.12	ROLE ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE SUR SON MARCHE	oral + écrit	1+1	1h30	1					
R1.13	INITIATION A LA CONDUITE DE PROJET	écrit	1	1h30		0,5	0,5			
R1.14	ELEMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE	écrit	1	1h30	0,5	0,5				
R1.15	PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL 1	dossier individuel	1		0,5	0,5	0,5			
Pôle SAE										
Exemple	...	rendu de rapport + oral	1+1		4					
SAE 1.1	MARKETING GENERIQUE				6					
SAE 1.2	VENTE GENERIQUE					6				
SAE 1.3	COMMUNICATION COMMERCIALE GENERIQUE		1				5			
Crédits ECTS de l'UE :					10	10	10			

IUT Grand Ouest Normandie

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2021-2022



INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Techniques de Commercialisation Lisieux (TCL)

Code élément	Libellé élément	Contrôle continu : indiquer le nombre					
		Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE		
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3
Pôle ressource							
R1.1	R1.1 - Fondamentaux de la Communication Commerciale	TD notés + Ecrits	3+1				2
R1.2	R1.2- Ressources et culture numériques 1	TD notés	2		0,5	1	0,5
R1.3	R1.3 - Environnement juridique de l'entreprise	Ecrits	2		0,5		1
R1.4	R1.4 - Expression, Communication et Culture 1	Ecrits + Oraux	2 + 2		0,5	1	0,5
R1.5	R1.5 - Langue A appliquée au commerce 1	Oraux + Ecrit	2 + 1		0,5		1
R1.6	R1.6 - Langue B appliquée au commerce 1	Oraux + Ecrit	2 + 1		0,5		1
R1.7	R1.7 - Fondamentaux de la vente	Etude de cas + oraux	1 + 1			3	
R1.8	R1.8 - Techniques quantitatives et représentations 1	Ecrits	2		0,5	1,5	
R1.9	R1.9 - Fondamentaux du marketing et comportement du consommateur	TD notés + Ecrit	2+1		2,5		
R1.10	R1.10 - Etudes Marketing 1	TD notés + Ecrit	2+1		0,5		0,5
R1.11	R1.11 - Environnement économique de l'entreprise	Oraux + Ecrit	1+1		1		
R1.12	R1.12 - Rôle et organisation de l'entreprise sur son marché	Oraux + Ecrit	1+1		1		
R1.13	R1.13 - Initiation à la conduite de projet	Oraux + Ecrit	1+1		0,5	0,5	
R1.14	R1.14 - Environnement financier	Ecrits	2		0,5	0,5	
R1.15	R1.15 PPP	Ecrit + oral	1+1		0,5	0,5	0,5
Pôle SAÉ							
S1.1	1.Communication Commerciale générique	Support Ecrit + soutenance orale	1				5
S1.2	2. Marketing générique	Support Ecrit + soutenance orale	1		6		
S1.3	3. Vente générique	Support Ecrit + soutenance orale	1			6	
Crédits ECTS de l'UE :					10	10	10

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Carrières Sociales (CS)

Code élément	Libellé élément	Travaux à rendre : indiquer le nombre								
		Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE					
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
Pôle ressource										
R1101	BUT 1 - Acteurs de la société civile	Ecrit	1	1h30	1					
R1102	BUT 1 - Analyse de la société	Ecrit	1	3h00	1,5					
R1103	BUT 1 - Enjeux contemporains	Ecrit	1	1h30	1,25					
R2104	BUT 1 - Principes généraux du droit	Ecrit	1	2 h 00		1,75				
R2105	BUT 1 - Cadre politique et institutionnel	Ecrit	2	1 h & 1h30		2				
R4106	BUT 1 - Projet professionnel et personnel	Travaux à rendre	2		0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	
RCG3107	BUT 1 - Méthodologie de projet appliquée (CGE3S)	Ecrit	1				2			
RCG3108	BUT 1 - Acteurs et dynamique(s) du sanitaire, du social et du médico-social (CGE3S)	Ecrit	2	1h30			1,5			
RCG3109	BUT 1 - Usages numériques (CGE3S)	Travaux à rendre	2				1			
RCG4110	BUT 1 - Psychologie adaptée (CGE3S)	A déterminer pas de vacataire					1,75			
RCG5111	BUT 1 - Organisation et gestion opérationnelles (CGE3S)	Ecrit & Travaux à rendre	2	1h30					1,75	
RCG5112	BUT 1 - Expression et communication (CGE3S)	Travaux à rendre	2						0,75	
RCG5113	BUT 1 - Langues étrangères (CGE3S)	Travaux à rendre	2						0,75	
RVT3107	BUT 1 - Enjeux territoriaux (VTD)	Ecrit	2	1 h 30			2			
RVT3108	BUT 1 - Observation territoriale (VTD)	Travaux à rendre	2				1,75			
RVT4109	BUT 1 - Communication écrite et orale (VTD)	Travaux à rendre	2					1		
RVT4110	BUT 1 - Méthodes visuelles et sonores (VTD)	A déterminer pas de vacataire						1,25		
RVT4111	BUT 1 - Bureautique et outils numériques (VTD)	Travaux à rendre	2					1,25		
RVT4112	BUT 1 - Langues et cultures étrangères (VTD)	Travaux à rendre	2					1		
RVT5113	BUT 1 - Ecologie urbaine (VTD)	Ecrit	1	2h00					1,5	
RVT5114	BUT 1 - Méthodologie et financement de projet (VTD)	Travaux à rendre	2						1,25	
Pôle SAE										
S111	BUT 1 - Entrer en relation avec des acteurs d'un champ professionnel	Travaux à rendre	2		2					
S112	BUT 1 - Portfolio	Pas ce semestre			0	0	0	0	0	
S213	BUT 1 - Organiser une rencontre thématique avec des acteurs du champ professionnel	Travaux à rendre	2			2				
SCG314	BUT 1 - Participer à une démarche projet dans un établissement ou service sanitaire (CGE3S)	Travaux à rendre	2				2			
SCG315	BUT 1 - Orienter et accompagner les publics après avoir évalué leurs besoins (CGE3S)	Travaux à rendre	2					4		
SCG316	BUT 1 - Mettre en place une action de communication interne (CGE3S)	Travaux à rendre	2						2,5	
SVT314	BUT 1 - Elaborer un diagnostic de territoire dans une démarche exploratoire (VTD)	Travaux à rendre	2				2			
SVT415	BUT 1 - Valoriser les approches sensibles des territoires du quotidien (VTD)	Travaux à rendre	2					2,25		
SVT516	BUT 1 - Aller à la rencontre de projets s'inscrivant dans une démarche de développement territorial durable (VTD)	Travaux à rendre	2						2	
Crédits ECTS de l'UE :					6	6	6	6	6	

Ce n'est pas une erreur - pas de coefficient au s1

Code élément	Libellé élément	Contrôle continu : indiquer le nombre				Coefficient par UE			
		Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)					
SEMESTRE 1						UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4
Pôle ressource									
R1.1	Chimie générale	Ecrit	1	0,5h	3				
R1.1	Chimie générale	Ecrit	1	0,5h	3				
R1.1	Chimie générale	Compte rendu (s) TP	1		2				
R1.1	Chimie générale	Ecrit : Théorie de TP	1	0,5h	1,5				
R1.2	Chimie organique	Ecrit	1	0,5h	5				
R1.3	Biochimie	Ecrit	1	1,5h	9,5				
R1.3	Biochimie	Compte rendu (s) TP	1		2				
R1.3	Biochimie	Ecrit : Théorie de TP	1	0,5h	1,5				
R1.4	Techniques analytiques	Ecrit	1	0,5h	1,5				
R1.4	Techniques analytiques	Compte rendu (s) TP	1		2				
R1.4	Techniques analytiques	Ecrit : Théorie de TP	1	0,5h	1,5				
R1.5	Microbiologie	Ecrit	1	1,5h	8				
R1.5	Microbiologie	Compte rendu (s) TP	1		3				
R1.6	Statistiques	Ecrit	1	1,5h	7				
R1.7	Biologie cellulaire	Ecrit	1	1h		8			
R1.8	Biologie générale	Ecrit	2	0,5h/0,5h		9			
R1.8	Biologie générale	Compte rendu (s) TP	2		6,5				
R1.9	Physique	Ecrit	2	1,5h/1h		6			
R1.9	Physique	Compte rendu (s) TP	1		6				
R1.10	Mathématiques	Ecrit	2	1h/1h		8,5			
R1.11	Bureautique	Compte rendu (s) TP	1		3				
R1.12	Communication	Oral	1		3				
R1.12	Communication	Ecrit	1	1h	3			1	
R1.12	Communication	Oral	1			2,75			1
R1.12	Communication	Compte rendu (s) TP	1			2,75			
R1.13	Anglais	Oral	1		3			1	
R1.13	Anglais	Ecrit	1	1h	3				
R1.13	Anglais	Ecrit	1	1h		3,5			
R1.13	Anglais	Oral	1			3,5			1
R1.14	PPP	Compte rendu	1			2,5		0,5	
R1.14	PPP	Compte rendu	1				2,75		
R1.14	PPP	oral	1				2,75		0,5
R1.15	Qualité et sécurité des aliments	Ecrit	1	0,5h				2	
R1.16	Microbiologie alimentaire	Ecrit	1	1,5h				5	
R1.16	Microbiologie alimentaire	Compte rendu (s) TP	1					3,5	
R1.17	Biochimie et physico-chimie alimentaire	Ecrit	1	1,25h				5	
R1.17	Biochimie et physico-chimie alimentaire	Compte rendu (s) TP	1					6	
R1.18	Technologie alimentaire et cosmétique	Ecrit	1	0,75h					2,5
R1.18	Technologie alimentaire et cosmétique	Compte rendu (s) TP	1						2
R1.19	Opérations unitaires	Ecrit	1	0,75h					2,5
R1.19	Opérations unitaires	Compte rendu (s) TP	1						2
R1.20	Physique industrielle	Ecrit	1	1,5h					6,5
R1.20	Physique industrielle	Compte rendu (s) TP	1						6
TOTAL ECTS RESSOURCES						6,5	6,5	2,4	2,4
Pôle SAÉ									
S1.1	Réaliser des analyses dans le domaine de la biologie	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratique	3			45			
S1.2	Expérimenter dans le domaine de la biologie	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratique	3				45		
S1.3	Mettre en œuvre la réglementation pour assurer la sécurité des aliments	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratique	2					16	
S1.4	Maîtriser l'environnement de production alimentaire ou de bioproduit	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratique	2						16
Crédits ECTS de l'UE :						11	11	4	4

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Génie Biologique (GB) SEE

		Contrôle continu : indiquer le nombre						
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE			
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4
Pôle ressource								
R1.1	Chimie générale	Ecrit	1	0,5h	3			
R1.1	Chimie générale	Ecrit	1	0,5h	3			
R1.1	Chimie générale	Compte rendu (s) TP	1		2			
R1.1	Chimie générale	Ecrit : Théorie de TP	1	0,5h	1,5			
R1.2	Chimie organique	Ecrit	1	0,5h	5			
R1.3	Biochimie	Ecrit	1	1,5h	9,5			
R1.3	Biochimie	Compte rendu (s) TP	1		2			
R1.3	Biochimie	Ecrit : Théorie de TP	1	0,5h	1,5			
R1.4	Techniques analytiques	Ecrit	1	0,5h	1,5			
R1.4	Techniques analytiques	Compte rendu (s) TP	1		2			
R1.4	Techniques analytiques	Ecrit : Théorie de TP	1	0,5h	1,5			
R1.5	Microbiologie	Ecrit	1	1,5h	8			
R1.5	Microbiologie	Compte rendu (s) TP	1		3			
R1.6	Statistiques	Ecrit	1	1,5h	7			
R1.7	Biologie cellulaire	Ecrit	1	1h		8		
R1.8	Biologie générale	Ecrit	2	0,5h/0,5h		9		
R1.8	Biologie générale	Compte rendu (s) TP	2			6,5		
R1.9	Physique	Ecrit	2	1,5h/1h		6		
R1.9	Physique	Compte rendu (s) TP	1			6		
R1.10	Mathématiques	Ecrit	2	1h/1h		8,5		
R1.11	Bureautique	Compte rendu (s) TP	1			3		
R1.12	Communication	Oral	1		3			
R1.12	Communication	Ecrit	1	1h	3		1	
R1.12	Communication	Oral	1			2,75		1
R1.12	Communication	Compte rendu (s) TP	1			2,75		
R1.13	Anglais	Oral	1		3		1	
R1.13	Anglais	Ecrit	1	1h	3			
R1.13	Anglais	Ecrit	1			3,5		
R1.13	Anglais	Oral	1	1h		3,5		1
R1.14	PPP	Compte rendu	1		2,5		0,5	
R1.14	PPP	Compte rendu	1			2,75		
R1.14	PPP	oral	1			2,75		0,5
R1.15	Découverte du milieu	Compte rendu	1				1,5	
R1.16	Biodiversité animale	Ecrit	1				3,5	
R1.16	Biodiversité animale	Compte rendu TP	1				2	
R1.17	Biodiversité végétale	Ecrit	1				3,5	
R1.17	Biodiversité végétale	Compte rendu TP	1				2	
R1.18	Biodiversité microbienne	Compte rendu TP	1				2	
R1.19	Géosciences	Ecrit	1	1h			3	
R1.19	Géosciences	Compte rendu TP	1				2	
R1.20	Cartographie	Compte rendu TP	1				2	
R1.21	Pollutions biologiques	Ecrit	1	1,5h				5,5
R1.22	Pollutions chimiques	Ecrit	1	1,5h				7,5
R1.22	Pollutions chimiques	Compte rendu TP	1					5
R1.23	Pollutions physiques	Ecrit	1	1h				3,5
TOTAL ECTS RESSOURCES					6,5	6,5	2,4	2,4
Pôle SAÉ								
S1.1	Réaliser des analyses dans le domaine de la biologie	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratique	3		45			
S1.2	Expérimenter dans le génie biologique	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratique	3			45		
S1.3	Identifier et caractériser des êtres vivants dans leur environnement	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratique	2				16	
S1.4	Traiter les pollutions	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratique	2					16
Crédits ECTS de l'UE :					11	11	4	4

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Génie Biologique (GB) BMB

		Contrôle continu : indiquer le nombre						
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE			
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4
Pôle ressource								
R1.1	Chimie générale	Ecrit	1	0,5h	3			
R1.1	Chimie générale	Ecrit	1	0,5h	3			
R1.1	Chimie générale	Compte rendu (s) TP	1		2			
R1.1	Chimie générale	Ecrit : Théorie de TP	1	0,5h	1,5			
R1.2	Chimie organique	Ecrit	1	0,5h	5			
R1.3	Biochimie	Ecrit	1	1,5h	9,5			
R1.3	Biochimie	Compte rendu (s) TP	1		2			
R1.3	Biochimie	Ecrit : Théorie de TP	1	0,5h	1,5			
R1.4	Techniques analytiques	Ecrit	1	0,5h	1,5			
R1.4	Techniques analytiques	Compte rendu (s) TP	1		2			
R1.4	Techniques analytiques	Ecrit : Théorie de TP	1	0,5h	1,5			
R1.5	Microbiologie	Ecrit	1	1,5h	8			
R1.5	Microbiologie	Compte rendu (s) TP	1		3			
R1.6	Statistiques	Ecrit	1	1,5h	7			
R1.7	Biologie cellulaire	Ecrit	1	1h		8		
R1.8	Biologie générale	Ecrit	2	0,5h/0,5h		9		
R1.8	Biologie générale	Compte rendu (s) TP	2			6,5		
R1.9	Physique	Ecrit	2	1,5h/1h		6		
R1.9	Physique	Compte rendu (s) TP	1			6		
R1.10	Mathématiques	Ecrit	2	1h/1h		8,5		
R1.11	Bureautique	Compte rendu (s) TP	1			3		
R1.12	Communication	Oral	1		3			
R1.12	Communication	Ecrit	1	1h	3		1	
R1.12	Communication	Oral	1			2,75		1
R1.12	Communication	Compte rendu (s) TP	1			2,75		
R1.13	Anglais	Oral	1		3		1	
R1.13	Anglais	Ecrit	1	1h	3			
R1.13	Anglais	Ecrit	1			3,5		
R1.13	Anglais	Oral	1	1h		3,5		1
R1.14	PPP	Compte rendu	1		2,5		0,5	
R1.14	PPP	Compte rendu	1			2,75		
R1.14	PPP	oral	1			2,75		0,5
R1.15	Physiologie et Expérimentation animale	Ecrit	2	1h+1,5h			10	
R1.15	Physiologie et Expérimentation animale	Compte rendu (s) TP	1				6	
R1.16	Biologie animale	Ecrit	1	1h			3,5	
R1.16	Biologie animale	Compte rendu (s) TP	1				2	
R1.17	Hématologie	Ecrit	1	1,5h				6,5
R1.17	Hématologie	Compte rendu (s) TP	1					4
R1.18	Immunologie	Ecrit	1	1,5h				7
R1.17	Immunologie	Compte rendu (s) TP	1					4
TOTAL ECTS RESSOURCES					6,5	6,5	2,4	2,4
Pôle SAE								
S1.1	Réaliser des analyses dans le domaine de la biologie	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratiques	3		45			
S1.2	Expérimenter dans le génie biologique	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratiques	3			45		
S1.3	Mener des études à l'échelle de l'organisme et de la cellule en biologie de la santé	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratiques	2				16	
S1.4	Réaliser des examens de biologie médicale	Livrable : rendu de rapport (s), oral et évaluation pratiques	2					16
Crédits ECTS de l'UE :					11	11	4	4

Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE		
Semestre 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3
Pôle ressources					60	60	60
R1.01	Propriétés thermodynamiques de la matière	Ecrit	1	1,5h	9		
R1.02	Métrologie	Ecrit	1	1h	6		
R1.03	Initiation aux procédés et bilans sur les opérations unitaires	Ecrit	2	1h+1,5h	12		
R1.04	Transfert thermique I	Ecrit	2	1h+1,5h	14		
R1.05	Outils Informatiques et Scientifiques	Ecrit + CR	2	1,5h+1,5h	10		
R1.06	Anglais : Echanger à l'oral	Oral			7		
R1.07	Conception des procédés : matériaux et design	Ecrit + CR	3	1,5h+1,5h+1,5h		13	
R1.08	Electricité - Electrotechnique	Ecrit + CR	2	1,5h+1,5h		12	
R1.09	Mécanique des fluides I	Ecrit	2	1h+1,5h		14	
R1.10	Mathématiques : algèbre et analyse niveau 1	Ecrit	2	1,5h+1,5h		12	
R1.11	Méthodologie de création de supports de communication	Ecrit + CR	1	1,5h		7	
R1.12	Sécurité - Qualité - Environnement	Ecrit + CR+ Epreuve pratique	3	1h+1h+1h			16
R1.13	Chimie générale	Ecrit	2	1,5h+1,5h			9
R1.14	Caractérisation physico-chimique des fluides	Ecrit + CR	2	0,5h+1h			10
R1.15	Anglais : Ecrits généraux et scientifiques	Ecrit+CR	1	1,5h			7
R1.16	Théorie et pratique de la communication	Ecrit + Oral	1	1,5h			7
R1.17	PPP	Oral + Rendu rapport			2	2	2
Pôle SAE							
SAé1.1	Etude approfondie d'un banc d'essai de transport des fluides, de transfert thermique ou d'énergétique	Rendu de rapport + Ecrit + CR TP + Oral + Epreuve pratique	1	2h	40		
SAé1.2	Choix d'équipement d'un réseau de transport de fluide	Rendu de rapport + Ecrit + Oral	1	2h		40	
SAé1.3	Caractériser un produit de la vie courante ou un produit industriel	Epreuve pratique + CR+ Rendu de rapport					40
Crédits ECTS de l'UE :					10	10	10

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Gestion des Entreprises et des Administrati

		Contrôle continu : indiquer le nombre								
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE					
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
Pôle ressource										
R1.1.1	Environnement économique	écrit, oral, TP	2		1,5					
R1.1.2	Fondamentaux du droit : Introduction au droit et droit des obligations	écrit, oral, TP	2		1,5					
R1.1.3	Fondamentaux du droit : Institutions publiques françaises et européennes	écrit, oral, TP	1		0,5					
R1.1.4	Fondamentaux du droit : Introduction au droit fiscal	écrit, oral, TP	1		0,5	0,5				
R1.1.5	Ressources humaines	écrit, oral, TP	1		0,5		0,5			
R1.1.6	Management d'activités	écrit, oral, TP	1		1					
R1.1.7	Environnement sociologique	écrit, oral, TP	1		0,5					
R1.2.1	Comptabilité	écrit, oral, TP	3			2,5				
R1.2.2	Outils mathématiques de gestion	écrit, oral, TP	3			2,5				
R1.2.3	Outils numériques de gestion	écrit, oral, TP	1			0,5				
R1.3.1	Culture communicationnelle et informationnelle : Expression/Communication et Culture Générale	écrit, oral, TP	1				1,5			
R1.3.2	Culture communicationnelle et informationnelle : Anglais appliqué aux affaires	écrit, oral, TP	1				1			
R1.3.3	Culture communicationnelle et informationnelle : LV2 appliquée aux affaires	écrit, oral, TP	1				1			
R1.3.4	Culture communicationnelle et informationnelle : Outils numériques de communication	écrit, oral, TP	1				0,5			
R1.3.5	Aide aux Apprentissages et à la Réussite									
R1.3.6	Outils et pilotage de l'organisation	écrit, oral, TP	1				0,5			
R1.3.7	Psychologie sociale	écrit, oral, TP	1				0,5			
R1.3.8	Projet Personnel et Professionnel	écrit, oral, TP	1				0,5			
Pôle SAÉ										
S1C1	Situer une organisation dans son environnement				4					
S1C2	Mettre en oeuvre une organisation comptable et fiscale					4				
S1C3	Construire une posture professionnelle						4			
Crédits ECTS de l'UE :					10	10	10			

INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Gestion Logistique et Transport (GLT)

Code élément	Libellé élément	Contrôle continu : indiquer le nombre								
		Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE					
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4	UE1.5	UE1.6
Pôle ressource										
R1.1	géographie des échanges	QCM + écrits	2	2 h	3,5					
R1.2	transport routier de marchandises : contexte et tech	écrit	2	2h	3,5					
R1.3	introduction générale au droit	écrit	2	2h	3					
R1.4	Economie générale	QCM + écrit	2	2h	3					
R1.5	Logistique Globale	QCM + écrit	2	2 h 00		3,5				
R1.6	Entrepôts et plateformes logistiques	écrit	2	2 h 00		3,5				
R1.7	comptabilité générale	écrit	2	2h			2,75			
R1.8	approche projet						1,5			
R1.9	organisation et responsabilité sociétale de l'entreprise	écrit	2	2h			2,75			
R1.10	initiation aux outils de la bureautique	Ecrit + autre	1 + travaux en TP	2 h	1,5	1,5	1,5			
R1.11	expression, communication et méthodo	Ecrit + oral	1 + travaux en TD	1 h / 2h	1,5	1,5	1,5			
R1.12	anglais professionnel et comm				1,5	1,5	1,5			
R1.13	langue vivante 2	Ecrit + oral	1 + compréhension auditive + participation	1h / 1,5h	1	1	1			
R1.14	calculs mathématique pour la log et le tsp	écrits	2	1,5h	1,5	1,5	1,5			
R1.15	projet personnel et prof	oral (1) et autre (dossier)	2	5' + temps libre	1	1	1			
Pôle SAE										
S1.1	Etude des métiers du TRM et de leur environnement	rendu de rapport + présentation	2		15					
S1.2	Etude de métiers de l'entrepôt et de la log	Rapport + présentation orale	2			12				
S1.3	Etude du fonctionnement d'une entreprise de prod bien ou service						12			
Crédits ECTS de l'UE :					12	9	9			

IUT Grand Ouest Normandie

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2021-2022



INTITULE DE LA FORMATION

BUT 1ère année Génie Mécanique et productique (GMP)

		Contrôle continu : indiquer le nombre						
Code élément	Libellé élément	Nature des évaluations (écrit, oral, ...)	Nombre d'épreuves à minima	Durée (si applicable)	Coefficient par UE			
SEMESTRE 1					UE1.1	UE1.2	UE1.3	UE1.4
Pôle ressource								
R1.01	Mécanique	écrit + TP	2			4		
R1.03	Science des matériaux	écrit + TP	2		2			
R1.04	Math appliquées et outils scientifiques	écrit + TP	2		1	4		
R1.05	Ingénierie de construction mécanique	écrit + TP	2			3	4	
R1.06	Outils pour l'ingénierie	écrit + TP	2			2	2	
R1.07	Production méthodes	écrit + TP	2		2		4	
R1.08	Métrologie	écrit + TP	2				2	
R1.10	Électricité-électrotechnique	écrit + TP	2		2			
R1.13	Expression-communication	écrit + oral	2		1			3
R1.14	Langues	écrit + oral	2		1			3
R1.15	Projet personnel et professionnel	rapports écrits	2					3
Pôle SAÉ								
SAÉ1.1	Analyse Produit Grand Public	grille de compétences	2		6			
SAÉ1.2	Modification d'un Système Mécanique	grille de compétences	2			10		
SAÉ1.3	De la Maquette Numérique au Prototype Physique	grille de compétences	2				10	
SAÉ1.4	Organisation Structurale de l'Industrie (Découverte des métiers)	grille de compétences	2					6
Crédits ECTS de l'UE :					5	10	10	5

Table des matières

<u>Table des matières</u>	1
<u>REGLEMENT INTERIEUR RELATIF AUX ETUDES</u>	3
<u>Partie I DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES DUT 2^{ème} année</u>	3
<u>A. Organisation générale des études</u>	3
<u>B. Obligation d'assiduité</u>	3
1. Généralités.....	3
2. Absences.....	4
3. Étudiants sportifs de haut niveau	5
4. Étudiants chargés de famille.....	5
5. Étudiants en situation de handicap	5
6. Étudiants assumant des responsabilités dans la vie universitaire.....	5
7. Étudiants Entrepreneurs.....	5
8. Traitement de l'absentéisme lors des enseignements	6
<u>C. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET VALIDATION DU PARCOURS</u>	6
1. Contrôle des connaissances.....	6
2. Déroulement des épreuves :.....	6
3. Absence à une épreuve : justification des absences et épreuve de rattrapage	6
4. Conditions nécessaires pour l'acceptation d'une demande de rattrapage	7
<u>D. Validation du parcours et capitalisation des unités d'enseignement</u>	7
1. Validation des semestres	7
<u>E. Engagement étudiant et bonus</u>	8
1. Engagement étudiant	8
2. Bonus sport.....	8
<u>F. Redoublement</u>	8
<u>G. Fraudes et comportements abusifs</u>	8
1. La prévention des fraudes :	8
2. Les formes de fraude :	9
3. Les mesures prises en cas de fraude :	9
4. La procédure devant la section disciplinaire :.....	9
5. Les sanctions disciplinaires :	10
6. Les conséquences :	10
<u>Partie II DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES Bachelors Universitaires de Technologie 1^{ère} année</u> 12	
<u>A. Organisation générale des études</u>	12
1. Compétences	12
2. Enseignements	13
3. Stages	13
<u>B. Obligation d'assiduité</u>	13
1. Généralités.....	13
2. Absences.....	13
3. Étudiants en alternance / stagiaires de la Formation Continue.....	14
4. Traitement de l'absentéisme lors des enseignements	14
5. Étudiants sportifs de haut niveau	14
6. Étudiants chargés de famille.....	15

7. Étudiants en situation de handicap	15
8. Étudiants assumant des responsabilités dans la vie universitaire.....	15
9. Étudiants Entrepreneurs.....	15
C. Contrôles des connaissances et des compétences	16
1. Les modalités de contrôles des connaissances et compétences (MCCC).....	16
2. Déroulement des épreuves.....	16
3. Absence à une épreuve : justification des absences et épreuve de rattrapage.....	16
4. Conditions nécessaires pour l'acceptation d'une demande de rattrapage	17
D. Validation du parcours et capitalisation des unités d'enseignement.....	17
1. Conditions de validation.....	17
2. . Compensation.....	17
3. Règles de progression et redoublement.....	17
E. Engagement étudiant et bonus sport	18
1. Engagement étudiant	18
2. Bonus sport	18
F. Validation du diplôme.....	18
G. Fraudes et comportements abusifs.....	19
1. La prévention des fraudes.....	19
2. Les formes de fraude.....	19
3. Les mesures prises en cas de fraude :	19
4. La procédure devant la section disciplinaire :	20
5. Les sanctions disciplinaires :	21
6. Les conséquences :	21

REGLEMENT INTERIEUR RELATIF AUX ETUDES

Partie I DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES DUT 2^{ème} année

Le présent document a pour objet de fixer le cadre réglementaire des études du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) et à l'IUT Grand Ouest Normandie, conformément à la réglementation en vigueur et notamment :

- l'arrêté du 3 août 2005 relatif au Diplôme Universitaire de Technologie ;
- les Programmes Pédagogiques Nationaux en vigueur ;
- le règlement des examens commun de études de l'Université de Caen applicable à l'ensemble des composantes

A. ORGANISATION GENERALE DES ETUDES

À la rentrée 2021/2022 le DUT est réformé suite à l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle. Il n'est plus ouvert en 1^{ère} année à la rentrée 2021/2022 mais uniquement en 2^{ème} année.

Dans le cadre de la formation initiale, y compris par la voie de l'alternance, les études conduisant à l'obtention du diplôme universitaire de technologie sont organisées à temps plein sur une durée de quatre semestres. Les enseignements dispensés font l'objet, par semestre, d'un regroupement en deux, trois ou quatre unités d'enseignement, conformément au Programme Pédagogique National.

Ils peuvent prendre la forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, jeux d'entreprise. A cet enseignement encadré s'ajoutent, dans le cadre d'une formation dirigée, des projets faisant l'objet d'un tutorat en IUT et au moins dix semaines consacrées à l'accomplissement d'un stage en entreprise

B. OBLIGATION D'ASSIDUITE

1. Généralités

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, examens, stage en entreprise, projets tuteurés, conférences, films, visites d'entreprises...) dans le cadre de la formation est obligatoire pendant toute la durée des études. Les enseignants contrôlent les présences lors des activités pédagogiques et des examens.

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 3 août 2005, « *L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier* ».

Tout étudiant absent, de manière non justifiée conformément au titre I.B.2 du présent règlement, pourra se voir appliquer les sanctions prévues dans le présent règlement.

Tout étudiant pourra être exclu d'une activité pédagogique en raison d'un comportement inapproprié ou du non-respect des règles de sécurité.

2. Absences

a) Absence de courte durée

Toute absence fondée sur un cas de force majeure doit être justifiée par écrit et accompagnée d'un justificatif auprès du secrétariat du département concerné.

Passé le délai de 3 jours ouvrés après le retour, aucune justification ne peut être acceptée et l'absence sera considérée de fait, comme non justifiée.

Sont considérés comme des cas de force majeure, notamment les cas suivants :

- un état de santé rendant impossible la présence en cours ou à une épreuve et justifié par un certificat médical;
- le décès d'un parent proche (conjoint, parents, grands-parents, frères et sœurs) avec acte officiel ;
- toute convocation officielle avec justificatif rendant impossible la présence en cours ou à une épreuve. L'appréciation de la validité des autres motifs d'absences relève de la compétence du directeur des études ou *in fine* du chef de département.

Tout étudiant se présentant à une activité pédagogique déjà engagée peut s'en voir refuser l'entrée. Dans ce cas, le retard est assimilé à une absence injustifiée.

De même tout étudiant perturbant le bon déroulement d'une activité pédagogique peut être exclu temporairement de celle-ci. L'enseignant devra signaler l'incident sur la feuille d'émargement. L'étudiant sera considéré comme absent injustifié.

Les enseignants effectuent, lors de chaque activité pédagogique un émargement des présents en formation initiale, formation continue et apprentissage. Ces renseignements seront transmis à la direction des études qui appréciera la recevabilité des motifs d'absence fournis. Un relevé d'absences et de retards pour chaque étudiant sera fourni au jury de fin de semestre, lors de sa délibération, et ces renseignements figureront sur les relevés de notes.

Dans le cadre de la FCA, toute absence sera communiquée à l'entreprise.

b) Absence prolongée

En cas **d'absence supérieure à 10 jours ouvrés de manière non justifiée**, l'étudiant sera contacté par lettre recommandée avec accusé de réception dans laquelle le chef de département lui rappellera son obligation d'assiduité et lui demandera de réintégrer les enseignements ou de justifier son absence conformément aux dispositions de l'article II.A.2.a du présent règlement, sous peine d'être considéré comme défaillant de fait. Faute d'une régularisation de sa situation dans les 10 jours ouvrés à compter de la date de notification de la lettre recommandée, le département en avisera le service scolarité.

La situation de l'étudiant sera communiquée au département et aux jurys ainsi qu'à tout organisme habilité à recevoir ces informations tel que le CROUS.

c) Étudiants en alternance / stagiaires de la Formation Continue

Dans le cas d'un contrat d'alternance (formation continue et apprentissage), la direction de l'IUT a obligation de tenir l'entreprise informée des absences. Le non-respect de l'assiduité par l'alternant est une cause possible de retenue salariale et éventuellement d'une rupture de contrat.

3. Étudiants sportifs de haut niveau

Les étudiants ayant le statut de sportif de haut niveau universitaire bénéficient d'une réglementation particulière en ce qui concerne l'assiduité. Ainsi, toutes les absences liées à leur qualité (entraînements, compétitions, stages) sont considérées comme justifiées, sous réserve qu'elles fassent l'objet de pièces justificatives établies en bonne et due forme, déposées au secrétariat du département concerné dans les mêmes délais que ceux prévus au titre I.B.2 du présent règlement.

Les étudiants sportifs de haut niveau doivent se signaler auprès du service scolarité générale et du secrétariat du département d'accueil lors de l'inscription. S'ils sont absents pour des motifs liés à leur statut, à des épreuves de contrôles continus de connaissances, des épreuves de rattrapage seront organisées. En revanche, pour tous les autres motifs d'absence, les étudiants sportifs de haut niveau sont assujettis aux mêmes règles de conditions d'assiduité que les autres étudiants.

4. Étudiants chargés de famille

Les étudiants chargés de famille peuvent justifier de leur situation auprès du service scolarité et du secrétariat du département concerné. Ces étudiants sont assujettis aux mêmes règles de conditions d'assiduité que les autres étudiants. Toutefois, des modalités particulières d'absences pourront être définies en accord avec le directeur des études ou *in fine* le chef de département.

5. Étudiants en situation de handicap

Ces étudiants peuvent solliciter le **Relais Handicap Santé** de la Direction des Études et de la Vie Étudiante de l'Université qui proposera les modalités d'aménagement des examens et des études.

6. Étudiants assumant des responsabilités dans la vie universitaire

Les étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative doivent prendre contact dès leur prise de fonction avec le directeur des études ou *in fine* le chef de département afin d'examiner les modalités d'exercice de leur fonction et la compatibilité avec leur scolarité.

Seuls les étudiants élus aux différents conseils de l'Institut et de l'Université sont autorisés à s'absenter pour participer à ces conseils sous réserve de présentation de la convocation officielle. Dans tous les autres cas, l'absence sera considérée comme non justifiée.

7. Étudiants Entrepreneurs

Les étudiants entrepreneurs peuvent bénéficier d'un aménagement de leur emploi du temps conformément à leur statut.

Ainsi, toutes les absences liées à leur projet sont considérées comme justifiées, sous réserve qu'elles fassent l'objet de pièces justificatives établies en bonne et due forme, déposées au secrétariat du département concerné dans les mêmes délais que ceux prévus au titre I.B.2 du présent règlement.

Les étudiants entrepreneurs doivent se signaler auprès du service scolarité et du secrétariat du département d'accueil lors de l'inscription (ou en cas de changement de situation en cours

d'année). S'ils sont absents pour des motifs liés à leur statut, à des épreuves de contrôles continus de connaissances, des épreuves de rattrapage seront organisées. En revanche, pour tous les autres motifs

d'absence, les étudiants entrepreneurs sont assujettis aux mêmes règles de conditions d'assiduité que les autres étudiants.

8. Traitement de l'absentéisme lors des enseignements

Un malus de 0,1 est appliqué à la moyenne générale de l'UE pour toute absence injustifiée constatée dans un élément pédagogique de cette UE.

C. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET VALIDATION DU PARCOURS

1. Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances est assuré par un contrôle continu et régulier selon les modalités spécifiques prévues par chaque département, validées par le conseil d'institut et communiquées en début d'année aux étudiants.

Les notes doivent être communiquées régulièrement à l'étudiant qui peut consulter ses copies selon des modalités spécifiques prévues par chaque département. Les notes ne deviennent définitives qu'après délibération du jury.

2. Déroulement des épreuves :

La sortie de la salle de contrôle est interdite pendant la première moitié de l'épreuve, à concurrence d'une heure. L'accès des candidats retardataires ne pourra être accepté que de façon exceptionnelle par le responsable de la salle pendant la première demi-heure et deviendra impossible après la sortie du premier candidat, le sujet étant devenu public, même en cas de force majeure. En aucun cas le retardataire ne pourra voir prolonger son temps de composition au-delà de l'heure de fin d'épreuve prévue.

Le contrôle de l'identité des étudiants est obligatoire et doit donner lieu à un émargement. Lorsque les places sont numérotées, le respect de la numérotation est obligatoire.

Les sorties des étudiants en cours d'épreuve doivent être exceptionnelles et motivées par des raisons impérieuses. Lors de ces sorties, la copie de l'étudiant sera déposée et les heures de sortie et de retour mentionnées sur celle-ci.

A l'issue de l'épreuve, le décompte des copies est assuré, son bilan est joint à la feuille d'émargement.

De manière générale, tous les supports d'information et objets connectés (documents papiers, téléphones portables, lecteurs MP3, calculatrices à mémoire...) sont interdits en salle d'examen dès lors que leur utilisation n'est pas formellement autorisée par une mention explicite sur le sujet.

3. Absence à une épreuve : justification des absences et épreuve de rattrapage

La participation à tous les contrôles des connaissances est obligatoire quel que soit le jour (du lundi au samedi). En cas d'absence à une épreuve, l'étudiant doit justifier son absence par un cas de force majeure auprès du secrétariat du département et auprès de l'enseignant responsable du contrôle dans les 3 jours ouvrés qui suivent son retour. Deux cas sont alors possibles :

- L'absence est justifiée dans les conditions du titre I.B.2 du présent règlement : une épreuve de rattrapage peut être proposée.

- L'absence est injustifiée en application du titre I.B.2 du présent règlement, la note ABI (absence injustifiée) est reportée (correspondant à un zéro dans le calcul des résultats du semestre).

4. Conditions nécessaires pour l'acceptation d'une demande de rattrapage

L'étudiant doit formuler une demande écrite argumentée auprès du directeur des études pour solliciter une épreuve de rattrapage dans les 3 jours ouvrés qui suivent son retour. Le directeur des études, en concertation avec l'enseignant concerné, pourra lui accorder l'épreuve de rattrapage sous réserve de ne pas avoir été absent de manière injustifiée à plus de 25% des enseignements du module concerné par l'épreuve. *In fine*, Le chef de département est souverain dans sa décision. En cas de refus, d'absence de demande ou d'absence supérieure à 25% des enseignements du module, l'étudiant se fera attribuer la note ABI à l'épreuve de rattrapage.

La nature de l'épreuve de rattrapage est fixée par l'enseignant en conformité avec les modalités de contrôle des connaissances.

Si l'épreuve de rattrapage ne peut pas être organisée avant le jury du semestre, la note du contrôle est mise en attente et les moyennes ne sont pas calculées.

En cas d'impossibilité d'organiser l'épreuve de rattrapage, le chef de département se concertera avec le directeur des études et pourra proposer la note ABJ (absence justifiée).

D. VALIDATION DU PARCOURS ET CAPITALISATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

1. Validation des semestres

La validation d'un semestre est acquise **de droit** lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement,
- la validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Lorsque les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée, sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus. En cas d'opposition, l'étudiant doit faire état de son refus de la compensation par écrit dans la semaine qui suit la publication des résultats.

Le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury. La validation de tout semestre donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des crédits européens correspondants. La poursuite d'études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus.

Le DUT est délivré dès lors que les quatre semestres sont validés.

La délivrance du diplôme du DUT est subordonnée à la présentation d'au moins une certification en langue anglaise faisant l'objet d'une évaluation externe et reconnue au niveau international et par le monde socio-économique.

E. ENGAGEMENT ETUDIANT ET BONUS

1. Engagement étudiant

L'engagement étudiant, dans le cadre du dispositif de l'université, sera comptabilisé sous la forme de point bonus d'un maximum de 0,5 point sur la moyenne d'un semestre. Si la note *engagement étudiant* est supérieure à 10/20, le bonus est calculé sur la base de 0,1 point par tranche de 2 points au-dessus de 10/20. Le bonus sera affecté au semestre de l'évaluation de l'engagement. La note pourra se baser, selon le choix défini par la commission d'évaluation de l'engagement étudiant, sur :

- une présentation orale ;
- la rédaction d'un rapport ;
- la présentation d'un dossier de preuve d'acquisition de compétences.

Il n'est pas possible de bénéficier d'une reconnaissance de l'engagement étudiant au semestre 4 du DUT.

2. Bonus sport

Un bonus sport pourra être attribué sous la forme de point bonus d'un maximum de 0,5 point sur la moyenne d'un semestre pour les activités sportives encadrées et évaluées par le SUAPS. Si la note est supérieure à 10/20, le bonus est calculé sur la base de 0,1 point par tranche de 2 points au-dessus de 10/20.

F. REDOUBLEMENT

Un étudiant de deuxième année n'ayant pas validé son DUT à l'issue de l'année universitaire 2021/2022 pourra se voir proposer sur décision du grand jury une entrée en deuxième année de BUT sans capitalisation d'UE. Un parcours de deuxième année de BUT sera proposé à l'étudiant par le grand jury sur proposition de la sous-commission.

S'il valide la deuxième année de BUT, il pourra poursuivre de droit en troisième année de BUT.

G. FRAUDES ET COMPORTEMENTS ABUSIFS

1. La prévention des fraudes :

Les présidents de salle rappelleront en début d'épreuve les risques encourus en cas de fraude et les consignes relatives à la discipline de l'examen.

Une surveillance active est nécessaire dans les salles d'examens.

Les fraudes ou tentatives commises à l'occasion d'un examen, d'une épreuve de contrôle continu ou d'une inscription relèvent de la section disciplinaire du conseil académique de l'Université en application des articles R 811-10 à R 811-42 du Code de l'éducation.

2. Les formes de fraude :

Elles peuvent avoir différentes formes notamment :

- Possession de documents non autorisés : antisèche ou cours ;
- Possession de matériel non autorisé : calculatrice programmable, téléphone portable, code annoté, etc... ;
- Communication d'information entre candidats ;
- Substitution de copie ;
- Substitution d'un tiers ou d'un candidat à un autre candidat ;
- Le plagiat partiel ou total sous toutes formes de support : thèses, mémoire de stage, y compris sur internet (sources non citées) ;
- Les faux et usages de faux : falsification de relevés de notes, faux diplômes, faux certificat médical, etc...

3. Les mesures prises en cas de fraude :

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens, le président de salle prend les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation de l'épreuve du candidat. A ce titre, le président de salle saisit les pièces ou le matériel permettant d'établir la réalité des faits (antisèches, code annoté, calculatrice, etc.).

Le président de salle dresse un procès-verbal (rapport détaillé) contresigné par l'ensemble des surveillants et par l'étudiant lui-même. En cas de refus de l'étudiant, il en est porté mention sur le procès-verbal.

Dans le cas où une substitution de personne ou un trouble affectant le déroulement de l'épreuve est constaté, l'étudiant peut être expulsé de la salle d'examen par décision du président de l'Université ou son représentant.

Le responsable de l'épreuve porte la fraude à la connaissance du directeur de la composante qui transmettra l'ensemble des pièces au président de l'Université pour saisine de la section disciplinaire.

4. La procédure devant la section disciplinaire :

Après saisine de la section disciplinaire, l'étudiant poursuivi est convoqué par le président de la section disciplinaire devant la commission de discipline, ainsi que le(s) témoin(s) pour y être entendu. La section disciplinaire se réunit ensuite en formation de jugement pour décider de la sanction applicable. La formation de jugement entend à nouveau l'étudiant poursuivi avant de délibérer. Lors de la commission d'instruction et de la formation de jugement, l'étudiant peut être assisté par une personne de son choix.

La décision de la section disciplinaire est ensuite notifiée à l'étudiant poursuivi par lettre recommandée avec accusé réception.

Lors de la signature du procès-verbal de constatation de fraude, il convient également d'expliquer à l'étudiant que s'il reconnaît les faits qui lui sont reprochés, il peut bénéficier de la procédure prévue à l'article R. 811-40 du code de l'éducation qui prévoit qu'une sanction lui sera proposée par le président de l'université. Dans

cette hypothèse, il doit porter sur le PV la mention manuscrite : « je reconnais les faits tels que décrits dans le présent procès-verbal ».

Le Président de l'Université convoque l'utilisateur auquel les faits sont reprochés. Le courrier de convocation, transmis au moins 8 jours avant la date fixée, doit mentionner les faits reprochés, rappeler la procédure applicable ainsi que les sanctions maximales encourues, indiquer qu'il peut revenir sur la reconnaissance des faits qui lui sont reprochés et refuser la proposition de sanction. L'utilisateur peut se faire assister d'un conseil de son choix lors de cette rencontre.

Le Président de l'Université ou son représentant entend l'utilisateur et, le cas échéant, son conseil, en présence d'un membre usager désigné par le Président de la section disciplinaire. Si l'utilisateur reconnaît les faits, le Président de l'Université peut lui proposer les sanctions suivantes : avertissement, blâme, mesure de responsabilisation ou exclusion de l'établissement pour une durée maximum d'un an (cette sanction pouvant être prononcée avec sursis).

Le Président de l'Université informe l'utilisateur qu'il dispose d'un délai de 15 jours pour faire connaître s'il accepte ou refuse cette proposition.

Si l'utilisateur accepte la proposition, le Président de l'Université saisit le Président de la section disciplinaire en vue de la réunion de la commission de discipline, appelée à se prononcer sur la proposition de sanction. Si la commission de discipline adopte la proposition, la sanction prévue est notifiée.

Si l'utilisateur n'a pas répondu au terme du délai de 15 jours à la proposition de sanction qui lui a été faite par le Président de l'Université, s'il la refuse ou si la commission de discipline rejette cette proposition de sanction, le Président de l'Université engage les poursuites devant la section disciplinaire pour une procédure dite « classique »

5. Les sanctions disciplinaires :

Peuvent être prononcées par la formation de jugement les sanctions suivantes :

- 1) l'avertissement
- 2) le blâme
- 3) la mesure de responsabilisation
- 4) l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas 2 ans.
- 5) l'exclusion définitive de l'établissement
- 6) l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans.
- 7) l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement

La sanction prise est proportionnée à la gravité des faits reprochés.

6. Les conséquences :

Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, aucun certificat de réussite, ni de relevé de notes ne peuvent être délivrés avant que les membres de la formation de jugement n'aient statué sur le cas des étudiants. L'affichage des résultats de l'ensemble de la promotion comportera la mention « cas réservé » s'agissant de l'étudiant poursuivi.

Si l'examen comporte un second groupe d'épreuves, l'étudiant poursuivi est admis à y participer si ses résultats le permettent (selon les modalités de contrôle de connaissances de la maquette du diplôme).

Si une sanction disciplinaire est prononcée à l'encontre de l'étudiant, l'épreuve concernée est automatiquement annulée. L'étudiant est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie.

Si la fraude a été commise au moment d'une inscription, toute sanction entraîne la nullité de l'inscription.

Par ailleurs, la juridiction disciplinaire peut décider de prononcer, en outre, la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

En cas de sanction, le jury délibère sur les nouveaux résultats de l'étudiant compte tenu des conséquences liées au prononcé de la sanction.

Je soussigné(e)

inscrit(e) en

atteste avoir lu le règlement des études de l'IUT Grand Ouest Normandie

Fait à le

Signature

Partie II DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES Bachelors Universitaires de Technologie 1ère année

Le présent document a pour objet de fixer le cadre réglementaire des études du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T) à l'IUT Grand Ouest Normandie, pour les étudiants en formation initiale, continue et alternance, conformément à la réglementation en vigueur et notamment :

- arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle
- arrêté du 27 mai 2021 relatif aux programmes nationaux de la licence professionnelle du Bachelor Universitaire de Technologie
- les Programmes Nationaux en vigueur ;

Le règlement des examens commun de études de l'Université de Caen applicable à l'ensemble des composantes.

Les parcours de licence professionnelle organisés en 180 crédits européens et opérés dans les Instituts Universitaires de Technologie (I.U.T) prenant le nom d'usage de « Bachelor Universitaire de Technologie » (BUT) sont mis en place à compter de la rentrée 2021-2022 uniquement en première année. La deuxième année ouvrira en 2022-2023 et la troisième en 2023-2024.

A. ORGANISATION GENERALE DES ETUDES

1. Compétences

Le Bachelor Universitaire de Technologie s'inscrit dans un cadre national et est défini par des spécialités qui tiennent lieu de mention. À chaque spécialité correspondent des parcours. Un parcours dans une spécialité est défini par 4 à 6 blocs de compétences finales entendues comme des « savoirs agir complexes » mis en œuvre dans un contexte professionnel et qui mobilisent des ressources acquises au cours du cursus.

Le bachelor universitaire de technologie est organisé en 6 semestres composés d'unités d'enseignement (UE) et chaque niveau de développement des compétences se déploie sur les deux semestres d'une même année. Les UE et les compétences sont mises en correspondance. Chaque UE se réfère à une compétence finale et à un niveau de cette compétence. Elle est nommée par le numéro du semestre et celui de la compétence finale. Chaque unité d'enseignement est composée de deux éléments constitutifs :

- un pôle "Ressources", qui permet l'acquisition des connaissances et méthodes fondamentales,
- un pôle "Situation d'apprentissage et d'évaluation" (SAÉ) qui englobe les mises en situation professionnelle au cours desquelles l'étudiant développe la compétence et à partir desquelles il fera la démonstration de l'acquisition de cette compétence dans la démarche portfolio. Le référentiel de formation de chaque spécialité contient des préconisations sur les SAÉ.

2. Enseignements

Le volume horaire global (enseignement et projets tutorés, soit 2600 heures pour les spécialités secondaires et 2400 heures pour les spécialités tertiaires) est distribué de manière homogène sur les trois années, sans excéder chaque année une moyenne maximum de 33 heures par semaine

Les enseignements peuvent prendre la forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques. À l'initiative de l'équipe pédagogique, et après approbation par le responsable de formation et la direction de l'IUT, certains enseignements peuvent être organisés à distance (soit pour modifier les modalités de travail en présentiel, soit pour remplacer l'enseignement en présentiel) et recourir aux technologies numériques.

3. Stages

Le stage contribue à la professionnalisation de l'étudiant et à la validation des compétences du Bachelor Universitaire de Technologie. Les stages sont répartis selon le calendrier suivant : 8 à 12 semaines les 4 premiers semestres ; 12 à 16 semaines la dernière année.

B. OBLIGATION D'ASSIDUITE

1. Généralités

L'obligation d'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de BUT est indissociable de l'évaluation par contrôle continu intégral. Les incidences de l'obligation d'assiduité sur l'évaluation sont arrêtées par la Commission Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université sur proposition du Conseil d'Institut.

Les enseignants contrôlent les présences lors des activités pédagogiques et des examens

Tout étudiant absent, de manière non justifiée conformément au titre II.B.2 du présent règlement, pourra se voir appliquer les sanctions prévues dans le présent règlement.

Tout étudiant pourra être exclu d'une activité pédagogique en raison d'un comportement inapproprié ou du non-respect des règles de sécurité.

2. Absences

a) Absence de courte durée

Toute absence fondée sur un cas de force majeure doit être justifiée par écrit et accompagnée d'un justificatif auprès du secrétariat du département concerné.

Passé le délai de 3 jours ouvrés après le retour, aucune justification ne peut être acceptée et l'absence sera considérée de fait, comme non justifiée.

Sont considérés comme des cas de force majeure, notamment les cas suivants :

- un état de santé rendant impossible la présence en cours ou à une épreuve et justifié par un certificat médical;
- le décès d'un parent proche (conjoint, parents, grands-parents, frères et sœurs) avec acte officiel ;

- toute convocation officielle avec justificatif rendant impossible la présence en cours ou à une épreuve. L'appréciation de la validité des autres motifs d'absences relève de la compétence du directeur des études ou *in fine* du chef de département.

Tout étudiant se présentant à une activité pédagogique déjà engagée peut s'en voir refuser l'entrée. Dans ce cas, le retard est assimilé à une absence injustifiée.

De même tout étudiant perturbant le bon déroulement d'une activité pédagogique peut être exclu temporairement de celle-ci. L'enseignant devra signaler l'incident sur la feuille d'émargement. L'étudiant sera considéré comme absent injustifié.

Les enseignants effectuent, lors de chaque activité pédagogique un émargement des présents en formation initiale, formation continue et apprentissage. Ces renseignements seront transmis à la direction des études qui appréciera la recevabilité des motifs d'absence fournis. Un relevé d'absences et de retards pour chaque étudiant sera fourni au jury de fin de semestre, lors de sa délibération, et ces renseignements figureront sur les relevés de notes.

Dans le cadre de la FCA, toute absence sera communiquée à l'entreprise.

b) Absence prolongée

En cas **d'absence supérieure à 10 jours ouvrés de manière non justifiée**, l'étudiant sera contacté par lettre recommandée avec accusé de réception dans laquelle le chef de département lui rappellera son obligation d'assiduité et lui demandera de réintégrer les enseignements ou de justifier son absence conformément aux dispositions de l'article II.A.2.a du présent règlement, sous peine d'être considéré comme défaillant de fait. Faute d'une régularisation de sa situation dans les 10 jours ouvrés à compter de la date de notification de la lettre recommandée, le département en avisera le service scolarité.

La situation de l'étudiant sera communiquée au département et aux jurys ainsi qu'à tout organisme habilité à recevoir ces informations tel que le CROUS.

3. Étudiants en alternance / stagiaires de la Formation Continue

Dans le cas d'un contrat d'alternance (formation continue et apprentissage) la direction de l'IUT a obligation de tenir l'entreprise informée des absences. Le non-respect de l'assiduité par l'alternant est une cause possible de retenue salariale et éventuellement d'une rupture de contrat.

4. Traitement de l'absentéisme lors des enseignements

Un malus de 0,05 point est appliqué sur l'ensemble des UE du semestre concerné pour toute absence injustifiée constatée dans un élément pédagogique.

5. Étudiants sportifs de haut niveau

Les étudiants ayant le statut de sportif de haut niveau universitaire bénéficient d'une réglementation particulière en ce qui concerne l'assiduité. Ainsi, toutes les absences liées à leur qualité (entraînements, compétitions, stages) sont considérées comme justifiées, sous réserve qu'elles fassent l'objet de pièces justificatives établies en bonne et due forme, déposées au secrétariat du département concerné dans les mêmes délais que ceux prévus au titre II.B.2.a du présent règlement.

Les étudiants sportifs de haut niveau doivent se signaler auprès du service scolarité générale et du secrétariat du département d'accueil lors de l'inscription. S'ils sont absents pour des motifs liés à leur statut, à des épreuves de contrôles continus de connaissances, le département proposera des modalités de rattrapage ou d'évaluation adaptées. En revanche, pour tous les autres motifs d'absence, les étudiants sportifs de haut niveau sont assujettis aux mêmes règles de conditions d'assiduité que les autres étudiants.

6. Étudiants chargés de famille

Les étudiants chargés de famille peuvent justifier de leur situation auprès du service scolarité et du secrétariat du département concerné. Ces étudiants sont assujettis aux mêmes règles de conditions d'assiduité que les autres étudiants. Toutefois, des modalités particulières d'absences pourront être définies en accord avec le directeur des études ou *in fine* le chef de département.

7. Étudiants en situation de handicap

Ces étudiants peuvent solliciter le **Relais Handicap Santé** de la Direction des Études et de la Vie Étudiante de l'Université qui proposera les modalités d'aménagement des examens et des études.

8. Étudiants assumant des responsabilités dans la vie universitaire

Les étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative doivent prendre contact dès leur prise de fonction avec le directeur des études ou *in fine* le chef de département afin d'examiner les modalités d'exercice de leur fonction et la compatibilité avec leur scolarité.

Seuls les étudiants élus aux différents conseils de l'Institut et de l'Université sont autorisés à s'absenter pour participer à ces conseils sous réserve de présentation de la convocation officielle. Dans tous les autres cas, l'absence sera considérée comme non justifiée.

9. Étudiants Entrepreneurs

Les étudiants entrepreneurs peuvent bénéficier d'un aménagement de leur emploi du temps conformément à leur statut.

Ainsi, toutes les absences liées à leur projet sont considérées comme justifiées, sous réserve qu'elles fassent l'objet de pièces justificatives établies en bonne et due forme, déposées au secrétariat du département concerné dans les mêmes délais que ceux prévus au titre II.B.2 du présent règlement.

Les étudiants entrepreneurs doivent se signaler auprès du service scolarité et du secrétariat du département d'accueil lors de l'inscription (ou en cas de changement de situation en cours d'année). S'ils sont absents pour des motifs liés à leur statut, à des épreuves de contrôles continus de connaissances, des épreuves de rattrapage seront organisées. En revanche, pour tous les autres motifs d'absence, les étudiants entrepreneurs sont assujettis aux mêmes règles de conditions d'assiduité que les autres étudiants.

C. CONTROLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

1. Les modalités de contrôles des connaissances et compétences (MCCC)

La CFVU fixe sur proposition du conseil de l'I.U.T les modalités de contrôle des connaissances et des compétences et d'obtention du diplôme de licence professionnelle portant mention du « Bachelor Universitaire de Technologie en cohérence avec les règles définies par le programme national »

Les unités d'Enseignement (UE) sont acquises dans le cadre d'un contrôle continu intégral. Celui-ci s'entend comme une évaluation régulière pendant la formation reposant sur plusieurs épreuves.

Les notes doivent être communiquées régulièrement à l'étudiant qui peut consulter ses copies selon des modalités spécifiques prévues par chaque département. Les notes ne deviennent définitives qu'après délibération du jury.

2. Déroulement des épreuves

La sortie de la salle de contrôle est interdite pendant la première moitié de l'épreuve, à concurrence d'une heure. L'accès des candidats retardataires ne pourra être accepté que de façon exceptionnelle par le responsable de la salle pendant la première demi-heure et deviendra impossible après la sortie du premier candidat, le sujet étant devenu public, même en cas de force majeure. En aucun cas le retardataire ne pourra voir prolonger son temps de composition au-delà de l'heure de fin d'épreuve prévue.

Le contrôle de l'identité des étudiants est obligatoire et doit donner lieu à un émargement. Lorsque les places sont numérotées, le respect de la numérotation est obligatoire.

Les sorties des étudiants en cours d'épreuve doivent être exceptionnelles et motivées par des raisons impérieuses. Lors de ces sorties, la copie de l'étudiant sera déposée et les heures de sortie et de retour mentionnées sur celle-ci.

A l'issue de l'épreuve, le décompte des copies est assuré, son bilan est joint à la feuille d'émargement.

De manière générale, tous les supports d'information et objets connectés (documents papiers, téléphones portables, lecteurs MP3, calculatrices à mémoire...) sont interdits en salle d'examen dès lors que leur utilisation n'est pas formellement autorisée par une mention explicite sur le sujet.

3. Absence à une épreuve : justification des absences et épreuve de rattrapage

La participation à tous les contrôles des connaissances est obligatoire quel que soit le jour (du lundi au samedi).

En cas d'absence à une épreuve, l'étudiant doit justifier son absence par un cas de force majeure auprès du secrétariat du département et auprès de l'enseignant responsable du contrôle dans les 3 jours ouvrés qui suivent son retour. Deux cas sont alors possibles :

L'absence est justifiée dans les conditions du titre II.B.2 du présent règlement : une épreuve de rattrapage peut être proposée.

L'absence est injustifiée en application du titre II.B.2 du présent règlement, la note ABI (absence injustifiée) est reportée (correspondant à un zéro dans le calcul des résultats du semestre).

4. Conditions nécessaires pour l'acceptation d'une demande de rattrapage

L'étudiant doit formuler une demande écrite argumentée auprès du directeur des études pour solliciter une épreuve de rattrapage dans les 3 jours ouvrés qui suivent son retour. Le directeur des études, en concertation avec l'enseignant concerné, pourra lui accorder l'épreuve de rattrapage sous réserve de ne pas avoir été absent de manière injustifiée à plus de 25% des enseignements du module concerné par l'épreuve. *In fine*, Le chef de département est souverain dans sa décision. En cas de refus, d'absence de demande ou d'absence supérieure à 25% des enseignements du module, l'étudiant se fera attribuer la note ABI à l'épreuve de rattrapage.

La nature de l'épreuve de rattrapage est fixée par l'enseignant en conformité avec les modalités de contrôle des connaissances.

Si l'épreuve de rattrapage ne peut pas être organisée avant le jury du semestre, la note du contrôle est mise en attente et les moyennes ne sont pas calculées.

En cas d'impossibilité d'organiser l'épreuve de rattrapage, le chef de département se concertera avec le directeur des études et pourra proposer la note ABJ (absence justifiée).

D. VALIDATION DU PARCOURS ET CAPITALISATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

1. Conditions de validation

Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens. Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

2. Compensation

La compensation s'effectue au sein de chaque unité d'enseignement ainsi qu'au sein de chaque regroupement cohérent d'UE. Un regroupement cohérent d'UE étant défini au regard du niveau de compétence auquel chaque UE se réfère. Ainsi, seules les UE se référant à un même niveau d'une même compétence finale peuvent ensemble constituer un regroupement cohérent. Réciproquement, des UE se référant à des niveaux de compétence finales différents ou à des compétences finales différentes ne peuvent pas appartenir à un même regroupement cohérent. Par conséquent, aucune UE ne peut appartenir à plus d'un regroupement cohérent. Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Donc, si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

3. Règles de progression et redoublement

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant. La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si l'étudiant a obtenu :

- la moyenne à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE ;
- et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 à chaque regroupement cohérent d'UE.

La poursuite d'études dans le semestre 5 nécessite de plus la validation de toutes les UE des semestres 1 et 2 dans les conditions de validation des points 1. et 2., ou par décision de jury.

Durant la totalité du cursus conduisant au Bachelor Universitaire de Technologie, l'étudiant peut être autorisé à redoubler une seule fois chaque semestre dans la limite de 4 redoublements. Le directeur de l'IUT peut autoriser un redoublement supplémentaire en cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par ses soins. Tout refus d'autorisation de redoubler est pris après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Il doit être motivé et assorti de conseils d'orientation.

E. ENGAGEMENT ETUDIANT ET BONUS SPORT

1. Engagement étudiant

Dans le cadre du dispositif de l'université, l'engagement étudiant pourra être valorisé au plus une fois au cours de la formation BUT, au semestre 2 ou 4, bien qu'il soit possible de valoriser au cours de ces semestres des engagements qui ont eu lieu au cours des semestres 1 et 3. Il sera comptabilisé sous la forme de point bonus d'un maximum de 0,5 point sur la moyenne de chaque UE du semestre. Le bonus est calculé sur la base de 0,1 point par tranche de 2 points à partir de 10/20. Le bonus sera affecté au semestre de l'évaluation de l'engagement. La note pourra se baser, selon le choix défini par la commission d'évaluation de l'engagement étudiant, sur :

- une présentation orale ;
- la rédaction d'un rapport ;
- la présentation d'un dossier de preuve d'acquisition de compétences.

2. Bonus sport

Un bonus sport pourra être attribué sous la forme de point bonus d'un maximum de 0,5 point sur la moyenne de chaque UE du semestre pour les activités sportives encadrées et évaluées par le SUAPS. Le bonus est calculé sur la base de 0,1 point par tranche de 2 points à partir de 10/20.

F. VALIDATION DU DIPLOME

a) Certification en langue anglaise

La délivrance des diplômes de licences professionnelles, BUT est subordonnée à la présentation d'au moins une certification en langue anglaise faisant l'objet d'une évaluation externe et reconnue au niveau international et par le monde socio-économique

b) Délivrance du diplôme

Le diplôme portant mention « du Bachelor Universitaire de technologie » et de la spécialité correspondante, est délivré par le président de l'Université sur proposition d'un jury, présidé par le directeur de l'IUT et comprenant les chefs de département, pour au moins la moitié des enseignants-chercheurs et des enseignants, et pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels en relation étroite avec la spécialité concernée, choisis dans les conditions prévues à l'article L612-1 du code d'éducation. L'Université délivre au niveau intermédiaire le diplôme universitaire de technologie qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens.

G. FRAUDES ET COMPORTEMENTS ABUSIFS

1. La prévention des fraudes

Les présidents de salle rappelleront en début d'épreuve les risques encourus en cas de fraude et les consignes relatives à la discipline de l'examen.

Une surveillance active est nécessaire dans les salles d'examens.

Les fraudes ou tentatives commises à l'occasion d'un examen, d'une épreuve de contrôle continu ou d'une inscription relèvent de la section disciplinaire du conseil académique de l'Université en application des articles R 811-10 à R 811-42 du Code de l'éducation.

2. Les formes de fraude

Elles peuvent avoir différentes formes notamment :

- Possession de documents non autorisés : antisèche ou cours ;
- Possession de matériel non autorisé : calculatrice programmable, téléphone portable, code annoté, etc... ;
- Communication d'information entre candidats ;
- Substitution de copie ;
- Substitution d'un tiers ou d'un candidat à un autre candidat ;
- Le plagiat partiel ou total sous toutes formes de support : thèses, mémoire de stage, y compris sur internet (sources non citées) ;
- Les faux et usages de faux : falsification de relevés de notes, faux diplômes, faux certificat médical, etc...

3. Les mesures prises en cas de fraude :

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens, le président de salle prend les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation de l'épreuve du candidat. A ce titre, le président de salle saisit les pièces ou le matériel permettant d'établir la réalité des faits (antisèches, code annoté, calculatrice, etc.).

Le président de salle dresse un procès-verbal (rapport détaillé) contresigné par l'ensemble des surveillants et par l'étudiant lui-même. En cas de refus de l'étudiant, il en est porté mention sur le procès-verbal.

Dans le cas où une substitution de personne ou un trouble affectant le déroulement de l'épreuve est constaté, l'étudiant peut être expulsé de la salle d'examen par décision du président de l'Université ou son représentant.

Le responsable de l'épreuve porte la fraude à la connaissance du directeur de la composante qui transmettra l'ensemble des pièces au président de l'Université pour saisine de la section disciplinaire.

4. La procédure devant la section disciplinaire :

Après saisine de la section disciplinaire, l'étudiant poursuivi est convoqué par le président de la section disciplinaire devant la commission de discipline, ainsi que le(s) témoin(s) pour y être entendu. La section disciplinaire se réunit ensuite en formation de jugement pour décider de la sanction applicable. La formation de jugement entend à nouveau l'étudiant poursuivi avant de délibérer. Lors de la commission d'instruction et de la formation de jugement, l'étudiant peut être assisté par une personne de son choix.

La décision de la section disciplinaire est ensuite notifiée à l'étudiant poursuivi par lettre recommandée avec accusé réception.

Lors de la signature du procès-verbal de constatation de fraude, il convient également d'expliquer à l'étudiant que s'il reconnaît les faits qui lui sont reprochés, il peut bénéficier de la procédure prévue à l'article R. 811-40 du code de l'éducation qui prévoit qu'une sanction lui sera proposée par le président de l'université. Dans cette hypothèse, il doit porter sur le PV la mention manuscrite : « je reconnais les faits tels que décrits dans le présent procès-verbal ».

Le Président de l'Université convoque l'utilisateur auquel les faits sont reprochés. Le courrier de convocation, transmis au moins 8 jours avant la date fixée, doit mentionner les faits reprochés, rappeler la procédure applicable ainsi que les sanctions maximales encourues, indiquer qu'il peut revenir sur la reconnaissance des faits qui lui sont reprochés et refuser la proposition de sanction. L'utilisateur peut se faire assister d'un conseil de son choix lors de cette rencontre.

Le Président de l'Université ou son représentant entend l'utilisateur et, le cas échéant, son conseil, en présence d'un membre usager désigné par le Président de la section disciplinaire. Si l'utilisateur reconnaît les faits, le Président de l'Université peut lui proposer les sanctions suivantes : avertissement, blâme, mesure de responsabilisation ou exclusion de l'établissement pour une durée maximum d'un an (cette sanction pouvant être prononcée avec sursis).

Le Président de l'Université informe l'utilisateur qu'il dispose d'un délai de 15 jours pour faire connaître s'il accepte ou refuse cette proposition.

Si l'utilisateur accepte la proposition, le Président de l'Université saisit le Président de la section disciplinaire en vue de la réunion de la commission de discipline, appelée à se prononcer sur la proposition de sanction. Si la commission de discipline adopte la proposition, la sanction prévue est notifiée.

Si l'utilisateur n'a pas répondu au terme du délai de 15 jours à la proposition de sanction qui lui a été faite par le Président de l'Université, s'il la refuse ou si la commission de discipline rejette cette proposition de sanction, le Président de l'Université engage les poursuites devant la section disciplinaire pour une procédure dite « classique »

5. Les sanctions disciplinaires :

Peuvent être prononcées par la formation de jugement les sanctions suivantes :

- 1) l'avertissement
- 2) le blâme
- 3) la mesure de responsabilisation
- 4) l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas 2 ans.
- 5) l'exclusion définitive de l'établissement
- 6) l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans.
- 7) l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement

La sanction prise est proportionnée à la gravité des faits reprochés.

6. Les conséquences :

Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, aucun certificat de réussite, ni de relevé de notes ne peuvent être délivrés avant que les membres de la formation de jugement n'aient statué sur le cas des étudiants. L'affichage des résultats de l'ensemble de la promotion comportera la mention « cas réservé » s'agissant de l'étudiant poursuivi.

Si l'examen comporte un second groupe d'épreuves, l'étudiant poursuivi est admis à y participer si ses résultats le permettent (selon les modalités de contrôle de connaissances de la maquette du diplôme).

Si une sanction disciplinaire est prononcée à l'encontre de l'étudiant, l'épreuve concernée est automatiquement annulée. L'étudiant est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie.

Si la fraude a été commise au moment d'une inscription, toute sanction entraîne la nullité de l'inscription.

Par ailleurs, la juridiction disciplinaire peut décider de prononcer, en outre, la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

En cas de sanction, le jury délibère sur les nouveaux résultats de l'étudiant compte tenu des conséquences liées au prononcé de la sanction.

Je soussigné(e)

inscrit(e) en

atteste avoir lu le règlement des études de l'IUT Grand Ouest Normandie

Fait à le

Signature